## Diplôme de Conservateur des Bibliothèques

## Dépôt légal numérique : l'archivage des blogs adolescents

## **Carole DAFFINI**

Sous la direction de Gildas ILLIEN

Chef du Service Dépôt légal numérique, BnF



## Remerciements

Je remercie mon directeur de mémoire, Gildas Illien, pour sa disponibilité et ses conseils, ainsi que Dominique Cardon, Alain Carou, Lucie Fléjou, Christine Génin, France Lasfargues, Julien Llanas, Christelle Membrey-Bézier et Olivier Trédan, dont les remarques et les précisions ont alimenté ma réflexion tout au long de l'élaboration de ce mémoire.

Résumé :

Témoignages de la culture de notre époque, les blogs d'adolescents mériteraient

d'être conservés au titre du dépôt légal numérique tel qu'il est pratiqué à la BnF.

Cette étude met en lumière les enjeux techniques mais surtout juridiques,

éthiques et scientifiques d'une telle collecte et propose une collection qui se veut

représentative de la blogosphère adolescente.

Descripteurs:

Archives de l'Internet - - France

Jeunes Internautes - - France

Bibliothèque nationale (France) - - Développement des collections

Abstract :

Should teenagers' blogs, as a testimony to our contemporary culture, be kept in

fullfilment of the digital legal deposit as implemented by the BnF? This study

brings to light the technical, and mainly the ethical and scientific stakes for such

a harvest. It proposes a collection which wants to be representative of the

teenagers' blogosphere.

Keywords:

Web archives \*\* France

*Internet and teenagers* \*\* *France* 

Bibliothèque nationale (France) \*\* Collection development

**Droits d'auteurs** 

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement

personnelles est prohibée.

DAFFINI Carole | DCB18 | Mémoire d'étude | janvier 2010 Droits d'auteur réservés.

- 5 -

## Table des matières

IN	TRODUCTION	11
1	LE DEPOT LEGAL NUMERIQUE EN FRANCE	13
1.1	ASPECTS METHODOLOGIQUES: L'ARCHIVAGE DU WEB, UN SUJET DEJA	
	BIEN CONNU	13
1.2	ÉTAT DES LIEUX DE L'ARCHIVAGE DU WEB EN FRANCE. BILAN ET PERSPECTIVES	13
	1.2.1 Cadre juridique	14
	1.2.2 Le cadre opérationnel de l'archivage du web et les différents types de collectes	
	1.2.2.1 Des collectes larges	15
	1.2.2.2 Des collectes ciblées	16
	1.2.2.2.1 Les collectes courantes	16
	1.2.2.2.2 Les collectes « projet »	17
	1.2.2.3 Des dépôts spécifiques	17
	1.2.3 Conservation et communication des collections	17
	1.2.3.1 Conservation	17
	1.2.3.2 Communication	17
	1.2.3.2.1 Le signalement	17
	1.2.3.2.2 Les parcours guidés	18
	1.2.3.2.3 Les modalités d'accès aux archives de l'Internet	18
1.3	CONCLUSION DE LA 1 <sup>RE</sup> PARTIE	18
2	PRESENTATION DE L'OBJET D'ETUDE : LES BLOGS	
	D'ADOLESCENTS	
2.1	METHODOLOGIE	21
	2.1.1 Définition du champ de recherche	21
	2.1.2 Choix de la tranche d'âge étudiée	22
	2.1.3 Sélection des sources nécessaires à notre étude	
2.2	PRATIQUES ADOLESCENTES ET PRODUCTIONS PUBLIEES SUR INTERNET	24
	2.2.1 Les usages juvéniles des TIC et d'Internet	24
	2.2.2 Mais que font les jeunes sur Internet? Pratiques et productions des adolescents sur Internet	25
	2.2.3 Les publications des jeunes sur Internet : état des lieux	26
	2.2.3.1 Les forums	26
	2.2.3.2 Les <i>chats</i>	26
	2 2 3 3 Les réseaux sociaux	27

2.2.3.4 Les contenus culturels autoproduits	27
2.2.3.5 Les univers virtuels	28
2.2.3.6 Les productions publiées dans le cadre scolaire	29
2.2.3.7 Les blogs	29
2.3 Les blogs d'adolescents	30
2.3.1 Typologie des blogs d'adolescents : aspects méthodologiques	30
2.3.2 Typologie des blogs d'adolescents : les quatre formats d'espaces	
publics	
2.3.2.1 Les « blogs intimistes »	
2.3.2.2 Les « blogs familiers »	
2.3.2.2.1 Age des blogueurs	
2.3.2.2.2 Constitution du public	
2.3.2.2.3 Contenu	36
2.3.2.3 Les « blogs d'amateurs »	38
2.3.2.4 Les « blogs de citoyens »	39
2.3.2.4.1 Blogs portant sur des sujets de société	39
2.3.2.4.2 Les blogs d'adolescents encadrés par des adultes	
2.4 CONCLUSION DE LA 2 <sup>E</sup> PARTIE	42
3 FAUT-IL ARCHIVER LES BLOGS D'ADOLESCENTS ?	43
3.1 QUESTIONS D'ORDRE ETHIQUE. LES AMBIGUÏTES DU « CLAIR-OBSCUR ». VERS UNE DISPARITION DE LA VIE PRIVEE ? POUR UN DROIT A L'OUBLI ?	43
3.1.1 Un archivage qui n'est pas forcément souhaité	43
3.1.2 Les adolescents et la question de la protection de la vie privée : les ambiguïtés de l'espace public sur Internet	
3.1.2.1 Des comportements à risque sur Internet	
3.1.2.2 Vers une disparition de la vie privée ?	
3.1.3 Vers un droit à l'oubli numérique ?	
3.1.4 Les précautions prévues par la BnF en vue de protéger la vie	51
privée des personnes	51
3.2 Faut-il archiver des blogs ne presentant, pour la plupart,	
AUCUN INTERET NI ESTHETIQUE NI SCIENTIFIQUE ?	52
3.2.1 Des blogs ne présentant souvent aucune qualité esthétique ni scientifique	53
3.2.1.1 Des blogs mal écrits ?	53
3.2.1.2 Des blogs sans originalité ?	54
3.2.1.3 Des blogs qui manquent d'objectivité ? L'exemple des blogs engagés	54
3.2.1.4 Des défauts propres à la blogosphère dans son ensemble	57
3.2.2 Une conservation qui s'avère nécessaire en raison de la valeur	
patrimoniale de ces documents	58

3.2.2.1 Les blogs comme futurs lieux de mémoire	.58
3.2.2.2 Les blogs comme objet d'histoire	.59
3.2.2.2.1 Un intérêt manifeste pour les historiens	59
3.2.2.2.2 Une réflexion en devenir	60
3.2.2.3 Une urgence patrimoniale	
3.3 CONCLUSION DE LA 3 <sup>E</sup> PARTIE	62
4 COMMENT CONSTITUER UNE COLLECTION DE BLOGS A	
ARCHIVER ?	63
4.1 La politique documentaire au secours des « moissonneurs du web »	63
4.2 QUELS CRITERES DE SELECTION POUR CONSTITUER UNE COLLECTION CIBLEE DE BLOGS ADOLESCENTS ?	64
4.2.1 Les critères géographiques face au caractère international du web	65
4.2.2 Le volume et la structure : quelles unités, quelle profondeur de capture ?	65
4.2.3 Comment dater les documents?	66
4.2.4 Auteurs et émetteurs : limites associées à la communication sur le web	67
4.2.5 Sujets et valeur : quels contenus pour une collection ciblée?	67
4.2.5.1 La question de la <i>qualité</i>	.67
4.2.5.2 Quel traitement accorder aux blogs présentant des contenus incitant à la haine ?	.68
4.2.5.3 Critères de sélection des contenus	.68
4.2.5.4 Quels critères de répartition pour une collection « représentative » ?	.71
4.3 VALORISATION DE LA COLLECTION A CONSTITUER	
4.4 CONCLUSION DE LA 4 <sup>E</sup> PARTIE	73
CONCLUSION	75
BIBLIOGRAPHIE	77
TABLE DES ANNEXES	85

## Introduction

Le web est aujourd'hui reconnu comme un lieu original où s'affirme une culture propre, que ce soit par les types de contenus produits et diffusés ou par les modes de communication qu'il suscite entre internautes. Il occupe une place croissante dans la vie des Français : 63 % de la population fréquente aujourd'hui le web, ce qui représente près de 33 millions de personnes¹. Cependant, si ce média est de plus en plus utilisé, il est aussi mouvant et éphémère : certains sites sont fréquemment mis à jour, d'autres disparaissent ou changent d'adresse. Il importe donc de garder une trace de cette culture inédite dont les produits et les pratiques sont autant de témoignages de notre société. Les ignorer dans la conservation du patrimoine nous exposerait à ne donner qu'une vision fragmentaire de notre époque. C'est pourquoi diverses institutions procèdent à l'archivage du web. C'est notamment le cas de la Bibliothèque nationale de France (BnF), qui a entrepris depuis le début des années 2000 un archivage de grande envergure dans le cadre du dépôt légal, qui a été étendu au web.

Un des phénomènes emblématiques de notre époque dont il faudrait garder une trace dans l'intérêt des générations futures s'inscrit dans la nouvelle ère culturelle et médiatique caractérisée par la généralisation de l'Internet haut débit et la troisième génération de la téléphonie mobile : il s'agit de la révolution participative, à l'œuvre depuis la fin des années 90, qui a consacré le « culte de l'amateur ». D'abord technologique, elle a bouleversé les usages et les modes de consommation culturelle. Cette mutation affecte particulièrement les jeunes générations, nées dans un univers où l'accès à l'information, au savoir et à la culture est numérique. Ceux qu'on a appelés les « ados mutants » se sont saisis du web 2.0 et l'un de leurs outils favoris, depuis le début des années 2000, est la forme du blog. Aujourd'hui, en France, les blogs adolescents se comptent par dizaines de millions.

Une question se pose dès lors : véritables phénomènes de société, ces blogs adolescents, doivent-ils être archivés dans une perspective de conservation du patrimoine ?

La réponse n'a rien d'évident : dans un domaine en mutation constante, aussi démesuré et touffu que le web, comment le bibliothécaire peut-il « collecter l'océan² », c'est-à-dire délimiter des champs, sélectionner des unités documentaires et élaborer des paramètres propres à la constitution de collections cohérentes ? Mais la question n'est pas seulement d'ordre technique : décriées pour leurs fautes d'orthographe, pour l'impudeur ou la vacuité de leurs contenus, ces publications font l'objet d'un grand dédain de la part des adultes. Sont-elles d'une valeur suffisante pour être ainsi « gravées

<sup>1.</sup> BIGOT, Régis, CROUTTE, Patricia. Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ». □La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française. Paris : CREDOC. [en ligne]. Novembre 2008, p. 110. [Consulté le 12.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.arcep.fr/uploads/tx\_gspublication/etude-credoc-2008-101208.pdf">http://www.arcep.fr/uploads/tx\_gspublication/etude-credoc-2008-101208.pdf</a>

<sup>2.</sup> La formule est de Christine Génin, chargée de collection en littérature française contemporaine, BnF.

dans le marbre »? Enfin, vastes réservoirs de récits personnels, de messages confidentiels, de photographies, ces pages nous livrent bien souvent des détails intimes ou compromettants sur la vie privée de leurs auteurs. À l'heure où la question de la conservation des données personnelles publiées sur le web se fait plus prégnante, surtout quand les auteurs sont mineurs, est-il pertinent de conserver ces productions sans limitation de durée ?

Cette étude propose une approche méthodologique qui met en lumière les enjeux techniques mais surtout juridiques, éthiques et scientifiques d'une telle collecte et expose les choix auxquels les bibliothécaires devraient faire face dans la perspective d'un archivage de ces blogs d'adolescents. Elle se nourrit de lectures, soutenues par une veille documentaire, et d'entretiens menés auprès de chercheurs, de bibliothécaires mais aussi auprès d'enseignants et d'adolescents.

Après une brève présentation de l'archivage du web en France, de ses réalisations et de ses évolutions récentes, nous analyserons le phénomène des blogs d'adolescents, leurs contenus, leurs fonctions, pour en dresser une typologie détaillée. Les éléments distinctifs que nous aurons mis au jour nous permettront ensuite d'évaluer leur intérêt dans le cadre du dépôt légal numérique, puis d'en proposer une collection qui vise la cohérence et l'équilibre.

## 1 Le dépôt légal numérique en France

## 1.1 ASPECTS METHODOLOGIQUES: L'ARCHIVAGE DU WEB, UN SUJET DEJA BIEN CONNU

Nous commencerons par une présentation de l'archivage du web en France, de ses réalisations et de ses évolutions récentes. Cet état des lieux sera bref, dans la mesure où ce sujet a déjà été traité de manière approfondie dans des articles et des contributions à des colloques, que produit régulièrement le personnel du Service du dépôt légal numérique (DLN) de la Bibliothèque nationale de France (BnF), dans le souci de valoriser un projet encore jeune. De plus, plusieurs publications sur ce sujet émanant de l'École nationale supérieure des sciences de l'information (ENSSIB) et des bibliothèques (mémoires d'étude et produits documentaires) sont disponibles en ligne dans la bibliothèque numérique de l'école.

## 1.2 ÉTAT DES LIEUX DE L'ARCHIVAGE DU WEB EN FRANCE. BILAN ET PERSPECTIVES

Les premières expérimentations de la BnF en matière d'archivage du web remontent à 1999. Aujourd'hui, le patrimoine « né numérique³ » qu'elle a constitué depuis 2004 représente plus de 13 milliards de fichiers, soit un poids total de 187 téraoctets de données⁴. C'est l'une des plus grandes collections d'archives du web au monde. Ces réalisations ont été permises grâce à des évolutions juridiques, techniques et institutionnelles qui ont amené l'archivage du web français à un point de maturité : celui-ci dispose désormais d'un cadre juridique ; l'équipe projet s'est muée en mars 2008 en un Service du dépôt légal numérique (DLN)⁵ qui a trouvé sa place dans l'organisation de la BnF ; l'établissement s'est doté d'une infrastructure informatique

<sup>3.</sup> Par opposition au patrimoine numérisé.

<sup>4.</sup> Chiffres valables en juillet 2009. Entretien avec France Lasfargues, chargée de collections numériques, BnF.

<sup>5.</sup> Le DLN est le sixième service du Département du Dépôt légal. Il s'appuie sur une organisation innovante associant des bibliothécaires et informaticiens, chaque famille professionnelle devant s'approprier les compétences de l'autre. C'est ainsi que l'équipe développe progressivement des compétences hybrides, qui nécessitent, par ailleurs un effort important de formation continue du personnel. Pour désigner ces experts d'un genre nouveau, on a inventé la fonction de « chargé de collections numériques ». Le service du DLN gère les collectes larges du domaine national et centralise la gestion des commandes documentaires issues du groupe des bibliothécaires-correspondants des 12 départements des collections, qui participent aux collectes ciblées.

assurant la sauvegarde et le traitement continu de grandes quantités de données ; enfin, les collections sont désormais accessibles au public<sup>6</sup>.

## 1.2.1 Cadre juridique

À la BnF, l'archivage du web s'inscrit dans la continuité juridique et patrimoniale des missions du dépôt légal<sup>7</sup>. Conformément au *Code du patrimoine* (articles L 131-1 et suivants), tout éditeur, imprimeur, producteur, distributeur, importateur de documents se doit d'effectuer un dépôt auprès des organismes désignés par la loi. Les objectifs du dépôt légal numérique sont les mêmes : il s'agit de collecter ce qui est publié et distribué aux utilisateurs du pays ; de stocker et conserver sur le long terme tous les documents mis à disposition du public ; de donner accès aux archives pour la recherche.

L'élargissement au web de la mission traditionnelle du dépôt légal a été introduit par la loi intitulée *Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information* (dite *DADVSI*)<sup>8</sup> dont le titre IV, traitant du dépôt légal, modifie le Code du patrimoine (dans ses articles 39 à 47).

- L'article 39 soumet à l'obligation du dépôt légal « les signes, signaux, écrits, images, sons ou messages de toute nature faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique », formule qui désigne Internet. Cette définition extrêmement large et évolutive permet de viser un grand nombre de fichiers, pourvu qu'ils fassent bien l'objet d'une communication au public (ce qui exclut du champ les correspondances privées ou les espaces fermés hébergés sur le web).
- Les modalités d'application de cette mission sont détaillées dans l'article 41 : [les organismes dépositaires] « peuvent procéder eux-mêmes à cette collecte selon des procédures automatiques ou en déterminer les modalités en accord avec ces personnes qui éditent ou produisent, en vue de la communication au public par voie électronique. La mise en œuvre d'un code ou d'une restriction d'accès par ces personnes ne peut faire obstacle à la collecte par les organismes dépositaires précités. »

Le nombre considérable de sites à moissonner a imposé de transposer au web la procédure de dépôt : les collectes automatiques à l'aide de robots de capture sont autorisées, sans que les institutions mandataires doivent solliciter d'autorisation préalable<sup>9</sup>. Les organismes dépositaires sont l'Institut national de l'Audiovisuel (INA), qui collecte les sites relevant du domaine de la communication audiovisuelle (en

<sup>6.</sup> ILLIEN, Gildas, Le dépôt légal de l'internet en pratique, *BBF*. [en ligne]. 2008, n° 6, p. 20-27. [Consulté le 05.11.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0020-004/">http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0020-004/</a>

<sup>7.</sup> ILLIEN, Gildas, GAME, Valérie, Le dépôt légal d'Internet à la Bibliothèque nationale de France : Cadre juridique, modèle de collecte, évolutions des métiers, *BBF*. [en ligne]. 2006, n° 3, p. 82-85. [Consulté le 02.11.09]. URL : <a href="http://www.bnf.fr/pages/infopro/depotleg/dl-internet\_pratique.htm">http://www.bnf.fr/pages/infopro/depotleg/dl-internet\_pratique.htm</a>

<sup>8.</sup> Loi DADVSI Nº 2006-961 du 1<sup>er</sup> août 2006, relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (issue de la transposition d'une directive européenne du 22 mai 2001). [en ligne] [Consulté le 02.11.09]. URL : <a href="http://www.legifrance.gouv.fr/">http://www.legifrance.gouv.fr/</a>

<sup>9.</sup> C'est une exception au droit d'auteur dont la contrepartie est la restriction des conditions de communication des archives.

particulier ceux de la radio et de la télévision) et la BnF, qui est en charge de tous les autres.

## 1.2.2 Le cadre opérationnel de l'archivage du web et les différents types de collectes

Le dépôt légal, dans son acception française, concerne la totalité des publications mises à disposition du public. Ce dépôt ne repose donc pas sur des critères de qualité. Les collectes de sites réalisées par la BnF contiennent ainsi nombre de contenus qu'un bibliothécaire n'aurait pas forcément repérés ni choisis dans le cadre classique d'une politique documentaire (blogs et autoédition, sites commerciaux, pornographiques, publicitaires, etc.). Pour Gildas Illien, chef du Service du DLN, cette absence de discrimination « garantit le caractère à la fois massif et représentatif du patrimoine constitué dans la continuité de notre dépôt légal, qui se veut un "miroir, de tout ce que la communauté nationale publie et non une sélection de ses meilleures œuvres, l'appréciation étant laissée aux générations futures 10. »

Cependant, le volume des sites à conserver rend impossible un archivage complet, d'autant que le web profond ne se laisse pas capturer par les robots. De ce point de vue, le dépôt légal numérique déroge à l'objectif d'exhaustivité : les archives ne pouvant être que lacunaires, elles se doivent cependant d'être représentatives. Afin de répondre à cette exigence, la BnF a opté pour un modèle dit « *intégré* », qui conjugue trois méthodes complémentaires :

## 1.2.2.1 Des collectes larges

Elles ont vocation à donner une carte générale du web par des vues récurrentes, dans l'esprit du dépôt légal. Elles sont réalisées à partir d'une liste de sites (des « graines ») qui sert de point de départ pour visiter l'ensemble des fichiers correspondant au périmètre assigné au robot moissonneur<sup>11</sup>. La BnF se concentre sur le domaine français. Pour ce faire, elle reçoit régulièrement de l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (AFNIC), la liste des enregistrements des domaines en fr (France) et re (île de la Réunion).

Ces collectes à grande échelle sont effectuées une fois par an. De 2004 à 2008, elles ont été réalisées en partenariat avec la fondation Internet Archive, qui a également fourni des collections rétrospectives couvrant les années 1996 à 2005. Elles sont aujourd'hui en cours d'internalisation dans le cadre d'un important chantier visant à la refonte et à la mise à jour de l'infrastructure et des logiciels de production. Cette collecte de surface est la plus économique ; elle reste très lacunaire en raison du volume des données à capturer. C'est pourquoi a été mis en place un dispositif complémentaire.

<sup>10.</sup> ILLIEN, G. Le dépôt légal de l'internet en pratique, op.cit.

<sup>11.</sup> Le robot utilisé par la BnF est *Heritrix*, qui, comme tous les logiciels utilisés par la BnF dans le cadre de ce projet est un logiciel libre développé par Internet Archive et les bibliothèques membres du consortium IIPC (International Internet Preservation Consortium) fondé en 2003. Ce consortium a pour principaux objectifs la promotion de l'archivage du web dans le monde et le développement collaboratif de logiciels libres et de normes pour la collecte, la consultation et la préservation à long terme du patrimoine de l'Internet.

#### 1.2.2.2 Des collectes ciblées

Des collectes thématiques et événementielles viennent compléter ce dispositif par des sélections plus fines. Elles se concentrent sur une liste plus restreinte de sites, sélectionnée selon différents critères censés apporter une valeur ajoutée scientifique ou patrimoniale à la collection constituée par robot. Elles sont moins coûteuses en stockage que les collectes larges mais mobilisent un plus grand nombre d'agents. Elles reposent sur une coopération interne entre le Service du DLN et un certain nombre de bibliothécaires des 12 départements des collections de la BnF. Ces bibliothécaires, au nombre de 80 environ, forment l'équipe des correspondants du dépôt légal de l'Internet; ils assurent, chacun dans son domaine, une veille sur le web et sélectionnent les sites à collecter à partir d'une méthodologie et d'une terminologie communes. Ils définissent les paramètres de collecte et peuvent, le cas échéant, participer à la valorisation des collections. Toutes ces tâches relèvent bien des compétences d'un bibliothécaire car il s'agit de constituer une collection cohérente, même si elle s'appuie sur de nouvelles typologies. Cette coopération interne s'élargit progressivement à des partenaires extérieurs (bibliothèques, notamment les bibliothèques de dépôt légal imprimeur; centres de recherche; associations professionnelles).

Les premières collectes ciblées ont été réalisées en collaboration avec Internet Archive. Elles sont internalisées depuis 2006. Elles sont de deux types :

#### 1.2.2.2.1 Les collectes courantes

Elles concernent des sites de référence choisis par les bibliothécaires correspondants du dépôt légal de l'Internet. Elles se concentrent sur une liste limitée de sites web (8000 environ) pour lesquels il importe de constituer des archives plus complètes et plus fréquentes. Les pages à collecter sont retenues en fonction de leur contenu, qui est scientifiquement validé, mais aussi de leurs caractéristiques techniques et éditoriales : sont privilégiés les sites de grande taille, les sites hors .fr, ou bénéficiant d'un fort taux de renouvellement. Ces collectes sont comparables à des acquisitions telles que les pratiquent les bibliothécaires dans le cadre de la constitution de leurs collections. Des priorités sont établies, en faveur, tout d'abord, de secteurs bien connus pour lesquels le web pose clairement un enjeu de continuité patrimoniale (par exemple, les encyclopédies, les publications officielles, les périodiques, la musique ou les films en ligne).

Viennent ensuite des domaines nouveaux tels les sites web 2.0 (sites de réseaux sociaux, blogs, wikis...) et le Net.Art, dont l'archivage est nécessaire à la compréhension des pratiques actuelles. C'est dans ce contexte que la BnF collecte, par exemple, périodiquement des vidéogrammes du site de partage Dailymotion<sup>12</sup> et a lancé en 2007 une opération de collecte ciblée sur les journaux intimes en ligne – projet conduit en partenariat avec l'Association pour l'autobiographie et le Patrimoine Autobiographique (APA). C'est dans ce cadre également que sera envisagée dans ce mémoire la constitution d'une collection représentative des pratiques juvéniles sur le web.

<sup>12.</sup> Entretien avec Alain Carou, le 9.10.2009.

### 1.2.2.2.2 Les collectes « projet »

En complément des collectes courantes, le DLN a poursuivi un programme de collectes qualifiées de « projets » parce qu'elles s'inscrivent dans une démarche de prospection approfondie autour d'un partenariat extérieur ou d'un événement particulier. Ces projets spécifiques, limités dans le temps, assurent aux collections du web archivé une forte visibilité auprès des publics et des partenaires potentiels. Ils concernent l'actualité sociale ou politique et ont donné lieu, en particulier, à des collectes de sites électoraux.

## 1.2.2.3 Des dépôts spécifiques

De manière plus exceptionnelle, compte tenu des coûts de traitement, des collectes particulières sont effectuées pour les publications que le robot est techniquement incapable de capturer. La BnF assure, par exemple, depuis juin 2005 l'archivage quotidien de la version électronique du *Journal officiel de la République française*.

## 1.2.3 Conservation et communication des collections

### 1.2.3.1 Conservation

Les données collectées sont stockées au sein de grands fichiers containers, les fichiers ARC, qui sont ensuite entreposés dans de vastes baies de stockage sur disque (les *Petabox*<sup>13</sup>). Ces baies sont destinées à l'exploitation et au stockage courants des collections, en particulier à des fins de consultation. Les fichiers ARC sont, par ailleurs, sauvegardés dans le Système de Préservation et d'Archivage Réparti (SPAR) de la BnF, qui devrait prochainement assurer leur archivage pérenne.

#### 1.2.3.2 Communication

### 1.2.3.2.1 Le signalement

Les sites collectés ne sont pas catalogués mais font l'objet de méthodes d'indexation automatique. Actuellement, toutes les collections de la BnF sont soumises à une indexation par URL (avec le logiciel *Wayback Machine*), c'est-à-dire qu'il est possible d'accéder à chaque fichier à partir de son adresse. C'est par ce moyen que les « *archinautes* » peuvent naviguer comme sur le « *web vivant* ». Une indexation en plein texte des données, grâce au logiciel *NutchWAX*, est encore à l'état expérimental. Elle concerne aujourd'hui 5 % des collections de la BnF et porte sur les collectes larges réalisées de 2006 à 2008.

<sup>13.</sup> En référence à la mesure de stockage « petaoctet » (un million de gigaoctets).

### 1.2.3.2.2 Les parcours guidés

Il s'agit de « produits documentaires » qui « s'apparentent à un choix éditorial d'une vingtaine de thèmes et parcours de navigation 14 ». Ils permettent de valoriser et de faire découvrir aux publics certains contenus sur des sujets sélectionnés, classés et commentés par des bibliothécaires de la BnF. Actuellement, les interfaces de consultation des archives du web proposent trois parcours guidés. L'un, « Cliquer, voter . l'Internet électoral " a été réalisé par une équipe des départements PHS (Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme) et DEP (Droit, économie et Sciences Politiques) ; le second, « (S')écrire en ligne : journaux personnels et littéraires » a été préparé par le département Littérature et Arts et porte sur l'évolution du genre du journal intime tel qu'il se décline sur les blogs. Un dernier vient de voir le jour, sur le thème du web militant. À la différence de l'indexation en plein texte et par URL, ce type de signalement sollicite l'intervention du bibliothécaire.

#### 1.2.3.2.3 Les modalités d'accès aux archives de l'Internet

La loi dite *DADVSI* permet l'aspiration des sites sans que soit sollicitée l'autorisation préalable des éditeurs. En contrepartie de cette exception au droit d'auteur, l'article 42 restreint les conditions de consultation des archives de l'Internet aux conditions suivantes : « [...] sur place par des chercheurs dûment accrédités par chaque organisme dépositaire, sur des postes individuels de consultation dont l'usage est exclusivement réservé à ces chercheurs ». Depuis avril 2008, la consultation est possible en salle de lecture du niveau recherche sur l'ensemble des sites de la BnF. Si le décret d'application relatif au dépôt légal numérique, actuellement en préparation, confirme cette possibilité, l'accès pourrait être étendu, à distance, aux bibliothèques de dépôt légal imprimeur en région.

Un service de renseignements et d'assistance assuré par des agents formés aux outils de consultation est proposé au public depuis 2008. Par ailleurs, des actions de communication ciblant prioritairement les communautés scientifiques susceptibles d'être intéressées par ce nouveau matériau ont été engagées.

## 1.3 CONCLUSION DE LA 1<sup>RE</sup> PARTIE

Ces dernières années, des réalisations importantes ont été effectuées à toutes les étapes du circuit du document, de la collecte à la communication, posant ainsi les bases d'un fonctionnement industriel à l'horizon 2010. Le décret en préparation devrait confirmer un certain nombre de pratiques engagées par la BnF quant au champ et aux modalités des collectes ainsi qu'aux conditions de consultation des archives.

C'est dans ce contexte, qu'on pourrait définir comme la construction progressive d'une « indépendance patrimoniale de la BnF dans le domaine de l'Internet<sup>15</sup> » que nous envisagerons la pertinence et les modalités éthiques, juridiques et pratiques d'une

<sup>14.</sup> ILLIEN, G. Le dépôt légal de l'internet en pratique, *op.cit*. 15. *Ibid*.

### Le dépôt légal numérique en France

collecte ciblée réalisée autour des blogs d'adolescents. Pour ce faire, nous commencerons par définir notre objet d'étude.

## 2 Présentation de l'objet d'étude : les blogs d'adolescents

## 2.1 METHODOLOGIE

## 2.1.1 Définition du champ de recherche

Nous avons choisi de limiter notre objet d'étude aux blogs d'adolescents. En effet, si l'ensemble des productions de jeunes publiées sur le web peut former *a priori* un corpus bien plus cohérent, il nous a semblé trop vaste dans le cadre restreint de ce mémoire. Nous avons donc pris le parti de nous concentrer sur un seul type de publications qui soit emblématique des pratiques des jeunes.

Représentatifs, les blogs le sont tout d'abord par le nombre de leurs adeptes, en particulier en France où ils constituent un phénomène de masse. Ils le sont aussi par leurs contenus : vastes réservoirs de récits, de messages interpersonnels, de photographies, de vidéogrammes, ils accueillent les différentes pratiques des adolescents sur Internet et sont des lieux d'expression de leurs goûts (musique, cinéma, jeux vidéo, bandes dessinées, mode vestimentaire) et de leurs engagements (politiques ou religieux). De plus, les blogs d'adolescents étant de nature très hétérogène, notre projet n'aurait pu être mené à bien, si nous l'avions étendu à un champ trop vaste. Il est, en effet, assez ambitieux : il s'agit de dresser une typologie détaillée des blogs, d'évaluer l'intérêt qu'ils présentent pour le dépôt légal numérique, puis d'en proposer une collection qui se voudrait cohérente et équilibrée.

Enfin, l'archivage du web nécessitant l'intervention de machines, nous avons jugé plus utile de porter notre choix sur les blogs, qui se collectent aisément, à la différence d'autres technologies plus réfractaires à la capture par des robots, tel le *chat*. De plus, les blogs d'adolescents se concentrent sur quelques plateformes populaires et faciles à identifier, ce qui éviterait un dispersement du travail de collecte.

Cependant, si, dans ce mémoire, nous nous concentrerons sur le phénomène des blogs, c'est l'ensemble des pratiques des adolescents sur Internet que nous commencerons par présenter brièvement, ainsi que les contenus culturels qu'ils y publient. Cela permettra de resituer les blogs dans le contexte plus large de l'autoproduction sur Internet.

## 2.1.2 Choix de la tranche d'âge étudiée

Si nous avons pris le parti de circonscrire notre sujet à un seul type de production, nous avons, en revanche, opté pour une définition large de l'adolescence. La tranche étudiée sera celle des 11-21 ans. Évoquons brièvement les raisons de ce choix :

- En parcourant les plateformes de blogs, il nous a semblé pertinent de replacer ces différents blogs dans le parcours type d'un adolescent (le blog d'un « adonaissant » ne ressemble pas à celui d'un jeune adulte). Pour décrire ce parcours, il nous a donc fallu empiéter à la fois sur l'enfance et l'âge adulte, de façon à mettre au jour des évolutions significatives
- Les études sur l'adolescence privilégient généralement des spectres assez larges (10-18 ans, 10-24 ans, 10-20 ans, etc.), et ce en raison d'une culture commune qui serait propre aux jeunes générations <sup>16</sup>: celles que Marc Prensky a appelées *digital natives* présentent un visage différent de leurs aînés dans leur rapport à la culture, notamment parce qu'elles ont bénéficié dès leur enfance de la généralisation des équipements multimédias.
- Cette tranche d'âge se distingue également des enfants par l'autonomie dont elle dispose et des adultes entrés dans la vie active, par de larges plages de temps libre, qui lui permettent de s'adonner à des loisirs<sup>17</sup>.

À l'intérieur de la tranche des 11-21 ans, nous avons procédé à un découpage correspondant aux grandes étapes de la vie scolaire d'un adolescent et post-adolescent : années de collège, puis de lycée et enfin premières années d'études et de formation. Certes, la conquête de l'autonomie chez les jeunes est un processus continu, il n'empêche, comme l'observe Olivier Martin<sup>18</sup>, que ces changements de statut sont autant de ruptures qui induisent *de facto* une mutation des goûts, des discours, des attitudes.

## 2.1.3 Sélection des sources nécessaires à notre étude.

Les adolescents sont à la mode. On ne compte plus les ouvrages et enquêtes qui leur sont consacrés. De même, la production éditoriale portant sur les usages d'Internet

<sup>16.</sup> Voici ce qu'en dit le sociologue Pascal Lardellier : « L'adolescence était encore récemment définie par rapport à des critères physiologiques et sociaux. [...] De plus en plus, elle est construite par des facteurs économiques et surtout technologiques. Les TIC redessinent cet âge-charnière, tout en inventant de nouveaux rapports. Or, l'adolescence, c'est un état, mais aussi un certain type de relations aux autres, à ceux qui sont semblables, et à ce qui est différent. » in LARDELLIER, Pascal. Le pouce et la souris. Enquête sur la culture numérique des ados. Paris : Fayard, 2006. p. 33.

<sup>17.</sup> OCTOBRE, Sylvie. Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc des cultures. Paris : Département des études, de la prospection et des statistiques, 2009. [en ligne] [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf">http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf</a>

Cette étude conjointe de faberNovel, Orange Labs et la Fing porte sur 7580 sujets.

Voir aussi : DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008*. Paris : Département des études, de la prospection et des statistiques, 2009. [en ligne] [Consulté le 15.12.2009]. URL : <a href="http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf">http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf</a>

<sup>18.</sup> MARTIN, Olivier. La conquête des outils électroniques de l'individualisation chez les 12-22 ans. *Réseaux*. 2007, n° 145-146, p. 335 à 366.

est particulièrement vaste. En raison de la double actualité de notre sujet, nous avons donc dû opérer une sélection parmi les sources bibliographiques disponibles.

Pour mieux connaître le monde de l'adolescence, nous nous sommes reportés aux ouvrages de sociologues comme Dominique Pasquier, Pascal Lardellier et François de Singly, sans négliger cependant les articles parus au cours de cette année dans les quotidiens et les hebdomadaires, qui nous ont fourni des informations précieuses sur les dernières pratiques en vogue chez les jeunes <sup>19</sup>. Enfin, nous nous sommes basés sur notre expérience d'enseignante, qui fut l'occasion de côtoyer des jeunes (de collèges, lycées et classes de BTS).

Le domaine des usages d'Internet a donné lieu lui aussi, ces dernières années, à une littérature abondante. Nous avons donc simplement consulté quelques monographies comme celles de Jean-François Gervais, Dominique Maniez ou François Pisani et Dominique Piotet et effectué un dépouillement systématique de la revue interdisciplinaire *Réseaux* (Communication – Technologie – Société) qui s'intéresse à l'ensemble du champ de la communication et plus particulièrement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Pour ce qui est des pratiques juvéniles de l'Internet, et surtout des blogs, nous nous sommes largement inspirés des travaux de Dominique Cardon, qui ont fourni à notre étude des blogs un cadre d'analyse précieux et nous ont été utiles pour appréhender les termes du débat actuel sur la protection de la vie privée sur Internet. Par ailleurs, nous avons lu avec profit les travaux de plusieurs chercheurs consacrés aux pratiques d'Internet chez les jeunes (Laurence Allard, Olivier Martin, Cécile Metton) ou, plus spécifiquement, au phénomène des blogs d'adolescents (Olivier Trédan, Hélène Delaunay-Téterel, Cédric Fluckiger).

Nous avons également pratiqué une veille documentaire sur plusieurs sites d'actualité consacrés aux enjeux d'Internet. C'est le site *Internetactu.net* que nous avons le plus utilisé, notamment sur la question de la *privacy*.

Outre le foisonnement bibliographique auquel nous avons dû faire face, nous nous sommes trouvés confrontés à une grande hétérogénéité d'autorités concernant nos sources, en particulier dans le domaine des enquêtes : certaines études très fiables, émanant d'instituts réputés pour leur sérieux, mais datant de quelques années déjà, nous ont paru obsolètes à la lumière de l'actualité. C'est pourquoi nous avons pris le parti de faire flèche de tout bois et d'utiliser également certains sondages à visées commerciales, relevant plus des techniques de marketing que d'une étude scientifique, quand ils présentaient l'avantage d'être très récents.

Enfin, notre enquête a grandement profité des entretiens que nous avons pu mener avec des chercheurs, des agents de la BnF participant au dépôt légal numérique, des enseignants mais aussi des adolescents (dans le cadre d'un focus group).

DAFFINI Carole | DCB18 | Mémoire d'étude | janvier 2010 Droits d'auteur réservés.

<sup>19.</sup> Dossier consacré aux adolescents dans l'hebdomadaire L'Express, 11/09/2009, n° 3036.

## 2.2 PRATIQUES ADOLESCENTES ET PRODUCTIONS PUBLIEES SUR INTERNET

## 2.2.1 Les usages juvéniles des TIC et d'Internet

Jusque récemment, la culture adolescente était une culture mosaïque (marquée par les chaînes musicales, le cinéma grand public, le *zapping*. Depuis 2000 environ, nous sommes entrés, grâce à la généralisation de l'Internet haut débit et à la 3<sup>e</sup> génération de la téléphonie mobile, dans une nouvelle ère culturelle et médiatique. Pour Pascal Lardellier, ce sont les adolescents qui inventent cette culture. Dans *Le Pouce et la Souris. Enquête sur la culture numérique des ados*, il parle d'une véritable « révolution numérique » et brosse le portrait d'une « génération d'ados mutants<sup>20</sup> » richement équipés, qui chattent, échangent leurs points de vue sur les forums, bloguent, téléchargent de la musique, retouchent des photos, jouent en ligne.

Selon l'enquête du CREDOC consacrée à La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (2008), les digital natives (Marc Prensky) forment une part importante des utilisateurs des nouvelles technologies. L'observation de leurs usages fait apparaître un fort niveau de connexion : les adolescents sont davantage connectés à Internet que leurs aînés. 89 % des 12-17 ans déclarent disposer d'une connexion Internet à domicile (contre 58 % pour les 18-24 ans et 61 % pour l'ensemble de la population)<sup>21</sup>.

Tentons de résumer les grands traits de cette culture en permanente évolution :

- 1. C'est une culture du plaisir, soutenue par une offensive commerciale forte, qui valorise la vitesse, l'authenticité, la simultanéité, le divertissement, le jeu, voire la transgression (par exemple, le téléchargement illégal de musique ou de films).
- 2. C'est une culture de la communication, qui privilégie la convivialité, l'ouverture aux autres, l'optimisme, le métissage. P. Lardellier, synthétisant les analyses de nombreux observateurs, parle de la « boulimie communicationnelle des jeunes<sup>22</sup> », caractérisée par le « caractère phatique des échanges » (on discute pour discuter). L'essentiel est de rester en contact avec sa « tribu ».
- 3. C'est une « culture de la chambre » (bedroom culture). Ce désir de communiquer avec ses pairs ne s'accompagne pas d'un nombre fréquent de sorties. La chambre des adolescents ressemble à un « mini-territoire sanctuarisé<sup>23</sup> ». Au sein du domicile familial, les jeunes utilisent les

<sup>20.</sup> LARDELLIER, P. op. cit., p. 13.

<sup>21.</sup> BIGOT, R., CROUTTE, P. op. cit., p. 12.

<sup>22.</sup> LARDELLIER, op. cit., p. 69.

<sup>23.</sup> LARDELLIER, P. op. cit., p. 187-194.

nouvelles technologies pour communiquer avec leurs amis, à l'abri du regard des parents.

- 4. C'est une culture reposant sur un savoir-faire que les adolescents acquièrent en majorité seuls, de manière empirique. Même s'ils développent plutôt des usages que des compétences réelles<sup>24</sup>, force est de constater que nous assistons à une inversion des rôles traditionnels: les deux institutions qui transmettaient traditionnellement le savoir (la famille, l'école) se voient évincées de cette « jungle numérique<sup>25</sup> ».
- 5. Cette culture semble relativement homogène, à la différence des autres tranches d'âge où la « fracture numérique » est plus marquée, même s'il ne faut pas occulter les variables sociologiques plus traditionnelles (l'origine sociale notamment). En revanche, les clivages de genre ne sont pas à négliger<sup>26</sup>.

# 2.2.2 Mais que font les jeunes sur Internet ? Pratiques et productions des adolescents sur Internet

Dans son étude *La conquête des outils électroniques de l'individualisation chez les 12-22 ans*<sup>27</sup>, O. Martin observe que les jeunes générations se connectent massivement et régulièrement à Internet. Cette pratique sera amenée à s'intensifier dans les prochaines années, en raison du succès croissant que rencontre la téléphonie mobile évoluée (*smartphones*, « internet devices »).

Les usages les plus courants des adultes sur Internet sont la recherche documentaire et l'envoi d'e-mails. Ce n'est pas le cas des jeunes générations qui développent d'autres pratiques : elles aiment laisser des traces sur Internet – commentaires sur des blogs, réponses sur des forums – voire se poser en acteurs à part entière. Malgré une incertitude causée par des données statistiques sans cesse mouvantes, la messagerie instantanée et le *chat* sont l'activité favorite des adolescents – des filles en particulier – sur Internet (60 % des 12-17 ans)<sup>28</sup>, loin devant les recherches scolaires (18,4 %), la consultation de réseaux sociaux (15,2 %) ou encore l'échange d'e-mails (12,9 %). Les autres activités, en revanche, varient significativement selon l'âge : ainsi les recherches scolaires chutent de 61 % entre 12 et 18 ans, passant de 31,9 % à 12,3 %. Inversement la consultation de sites de réseaux sociaux s'intensifie à mesure que l'adolescent grandit, passant de 4,3 % pour les 12-13

<sup>24.</sup> MANIEZ, Dominique, Les dangers d'un outil fabuleux. Paris : Dunod, 2008. p. 92.

<sup>25.</sup> LARDELLIER, P. op. cit., p. 193.

<sup>26.</sup> Selon O. Martin, on assiste à l'adolescence à une sexuation progressive des techniques. Même s'il faut se garder de généralisations abusives, les filles sont généralement plus attirées par les blogs et le téléphone portable, tandis que les garçons sont davantage intéressés par les questions techniques et les jeux « on line ». In MARTIN, O. op. cit., p. 38.

<sup>27.</sup> Ibid.

<sup>28.</sup> ASSOULINE, D. op. cit., p. 18.

ans à 19,8 % pour les 16 -18 ans, soit une croissance de 360 % entre 12 et 18 ans<sup>29</sup>. À ces pratiques s'ajoutent la recherche de réponses à des questions intimes sur la sexualité, les changements corporels, les rapports avec les adultes, les angoisses (via les forums), l'échange de fichiers musicaux, de vidéos, de logiciels, le jeu en ligne avec des proches ou des inconnus.

Au travers de ces différentes pratiques, les adolescents ne se contentent pas de communiquer, ils sont également créateurs de contenus (ce qu'on appelle en anglais *user generated content*) et contribuent massivement au web 2.0, souvent décrit comme la consécration du « *culte de l'amateur* » (Andrew Keen).

## 2.2.3 Les publications des jeunes sur Internet : état des lieux

#### 2.2.3.1 Les forums

Si le célèbre portail d'adolescents Kazibao n'existe plus, les plateformes réservées aux adolescents sont aujourd'hui nombreuses à proposer les services d'un réseau social doté de forums de discussions et du *chat*. Ces forums sont généralement organisés en rubriques : loisirs (mode, sport, jeux vidéos, cuisine, humour) ; culture (actualités, cinéma, mangas et bandes dessinées, création artistique, fiction, sciences et technologies, entraide scolaire) ; sujets tabous (sentiments, sexualité, drogues, angoisses). Ces forums à caractère généraliste fonctionnent de manière communautaire, chaque participant est invité à se présenter la première fois qu'il s'inscrit et à mettre sa photo en ligne. Certains sont dédiés à une thématique particulière, par exemple, aux sujets intimes<sup>30</sup>. Ces forums sont toujours modérés.

#### 2.2.3.2 Les chats

Apparu après les forums, le *chat* est un moyen plus économique et plus discret que le téléphone pour communiquer entre amis, il est alors utilisé au même titre qu'une messagerie instantanée de type MSN: les adolescents s'y donnent rendez-vous à une heure précise, ce qui permet de réaffirmer, voire de consolider un lien existant<sup>31</sup>.

<sup>29.</sup> INSTITUT TIXBOX.NET. [ $Enquête\ sur\ les\ usages\ d'Internet\ chez\ les\ jeunes$ ]. Paris : [Trend Micro] [en ligne] [Avril 2009]. [en ligne] [Consulté le 20.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://fr.trendmicro.com/fr/about/news/pr/article/20090409165221.html">http://fr.trendmicro.com/fr/about/news/pr/article/20090409165221.html</a>

C'est une étude réalisée par Trend Micro, éditeur de solutions de sécurité sur Internet, en France auprès de 1000 parents et adolescents, sur leur rapport à Internet, leurs pratiques et usages de ce média en mars 2009. Cette étude inclut les blogs dans la catégorie des réseaux sociaux.

<sup>30.</sup> Exemple : [Consulté le 23.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.tasante.com/">http://www.tasante.com/>

<sup>&</sup>lt;a href="http://forum.doctissimo.fr/doctissimo/ados-sexo/liste\_sujet.htm">http://forum.doctissimo.fr/doctissimo/ados-sexo/liste\_sujet.htm</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.filsantejeunes.fr">http://www.filsantejeunes.fr</a>

<sup>31.</sup> METTON, Cécile. Les usages de l'Internet par les collégiens. Explorer les mondes sociaux depuis le domicile. R éseaux. [en ligne]. 2004, n ° 123, p. 68-69. [Consulté le 23.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.cairn.info/revue-reseaux-2004-1.htm">http://www.cairn.info/revue-reseaux-2004-1.htm</a>

Cependant, le *chat* permet aussi de converser avec des inconnus, afin d'étendre son cercle de relations, en général à des fins de séduction<sup>32</sup>.

## 2.2.3.3 Les réseaux sociaux

Nous entendrons ici, par réseaux sociaux, non pas l'ensemble des applications du web 2.0 destinées à favoriser les interactions entre internautes mais plutôt les sites dédiés à la mise en communication de profils<sup>33</sup> (que les participants s'adressent principalement à un réseau social de proches ou qu'ils cherchent à faire de nouvelles connaissances). Le social networking est le dernier venu parmi les usages juvéniles d'Internet. Le premier réseau social d'adolescents en France est la plateforme Skyrock, qui, loin d'héberger seulement des blogs, accueille plus de 19 millions de profils accessibles à partir d'un moteur de recherche « critériel » 34. Ces sites relationnels se situent souvent, chacun à sa manière, dans ce que D. Cardon<sup>35</sup> appelle une zone de « clair-obscur » 36 : on cherche à se montrer à un public restreint (le cercle des amis proches), tout en se cachant, au moyen de diverses stratégies de dissimulation aux autres internautes. L'accès à certains contenus peut être limité aux amis et fermé au public (comme sur Facebook ou sur Twitter<sup>37</sup>) ou bien, c'est un moteur de recherche trop imparfait qui n'autorisera que la navigation par des liens de proche en proche<sup>38</sup>. Par ailleurs, les réseaux sociaux sont aussi utilisés par les jeunes internautes pour accroître leur visibilité ou rencontrer des inconnus. D'une manière générale, il conviendra de souligner la diversité des usages qu'il peut être fait des réseaux sociaux selon le public qui est visé<sup>39</sup>.

### 2.2.3.4 Les contenus culturels autoproduits

Ces pratiques amateurs<sup>40</sup>, rendues possibles grâce à une bonne maîtrise des outils de création et de manipulation de textes, de sons et d'images sont de nature diverse :

Facebook et Myspace, en particulier chez les nouveaux arrivants sur la plateforme.

<sup>32.</sup> Ibid., p. 70-71.

<sup>33.</sup> CHAIMBAULT, Thomas, NOEL, Elisabeth. Réseaux sociaux : Quels usages en bibliothèques?. In : Le web 2.0 en bibliothèques. Quels services? Quels usages? Sous la dir. de Muriel Amar, Véronique Mesguish. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. 2009. p. 113 : « C'est la notion de profil qui permet de discriminer les réseaux sociaux d'autres applications et en constitue le cœur. »

<sup>34.</sup> Il convient de noter que si de nombreux blogs sur la plateforme Skyrock sont dotés d'un profil qui permet une identification (au moins approximative) de l'auteur, ce n'est pas toujours le cas. A l'inverse, nombre de profils ne sont pas accompagnés de blogs.

<sup>35.</sup> Dominique Cardon est sociologue au Laboratoire des usages d'Orange Labs et chercheur associé au Centre d'études des mouvements sociaux de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (CEMS/EHESS).

<sup>36.</sup> CARDON, D. Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0. Réseaux. 2008, nº 152, p. 93-137.

<sup>37.</sup> Sur le succès limité de ce service de microblogging en ligne : IFOP Observatoire des réseaux sociaux. *Twitter : beaucoup de bruit pour rien ?*. [en ligne]. 20.09.2009. [Consulté le 23.10.2009]. URL : <a href="http://www.ifop.com/media/poll/917-1-study\_file.pdf">http://www.ifop.com/media/poll/917-1-study\_file.pdf</a>>

<sup>38.</sup> CARDON, D. Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0, *op. cit.*, p. 111. Les jeunes ont longtemps négligé de « fermer » leur profil en se rendant potentiellement visibles par un cercle étendu de personnes, mais les enquêtes montrent un apprentissage assez rapide des fonctionnalités de *privacy* et une croissance rapide du nombre de pages fermée sur

<sup>39.</sup> Ibid., p. 93-137.

<sup>40.</sup> OCTOBRE, S. op. cit., p. 4.

poèmes<sup>41</sup>, histoires, dessins, bandes dessinées<sup>42</sup>... Hébergées sur une plateforme communautaire réservée aux jeunes, ces productions sont à destination du réseau de proches ou d'une nébuleuse un peu étendue, mais jamais d'un large public : l'auteur est déjà connu dans la communauté par son profil ou son blog, il a posté sur les forums. À regarder les profils de ces auteurs, on constate que ces productions sont le fait de jeunes adolescents, de collégiens. À un âge plus avancé, les auteurs préfèrent des sites spécifiquement dédiés à leurs productions, qui servent de vitrine à ces dernières et dans lesquels ils n'exposent qu'une facette de leur identité sociale (leur centre d'intérêt, leur passion). Le public visé est un public d'amateurs partageant les mêmes goûts<sup>43</sup>. L'enjeu est alors d'accéder à une forme de reconnaissance et d'échanger sur sa passion avec des personnes qui la partagent. Les contenus numériques produits – ou copiés pour être ensuite transformés ou remixés - sont déposés sur des plateformes spécialisées (MySpace pour la musique, YouTube ou Dailymotion pour les vidéos, par exemple) qui fonctionnent comme des réseaux sociaux. Les productions graphiques sont volontiers hébergées sur des sites comme DeviantArt, une communauté artistique dédiée aux arts visuels. De même, il existe des sites dédiés aux fan fictions<sup>44</sup>.

#### 2.2.3.5 Les univers virtuels

Longtemps réservés aux expériences ludiques, les mondes persistants sont en train de devenir des plateformes relationnelles d'un genre nouveau : elles accueillent désormais des activités qui ne sont plus commandées par les prescriptions scénaristiques des jeux en ligne. Second Life constitue aujourd'hui le plus visible de ces nouveaux espaces d'interaction mais les plateformes virtuelles du même ordre se multiplient, y compris pour les adolescents (Habbo, Teens Second Life, etc.). Ce qui distingue ces mondes virtuels des univers de jeu en ligne tient au fait que ce sont les utilisateurs euxmêmes (et non l'éditeur de la plateforme) qui construisent et dessinent leur personnage, leur monde et les activités qui les réunissent. La création de son avatar (âge, sexe, couleur de peau, vêtements, nom) est pour le joueur au cœur de l'expérience des mondes virtuels<sup>45</sup>. En ce sens, on peut parler là aussi de production. Dans la mesure où les participants prennent la forme d'avatars très éloignés de leur identité réelle, leur réseau

```
41. Exemple : [Consulté le 23.10.2009]. URL :
```

Autres exemples de contenus autoproduits : *mods* (modification de jeux vidéo), *bootlegs* (terme qui désigne dans le milieu des DJ l'art de mixer deux morceaux issus de deux styles musicaux différents pour en faire un troisième), créations par *sampling* ou collages, dérivés littéraires (fan fictions), contenus culturels autoproduits (de textes sur les blogs, d'images ou de sons), *fansubbing* (réalisations de sous-titrages pour des films, en particulier pour des *anime* japonais).

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.lexode.com/home">http://www.lexode.com/home</a>

<sup>42.</sup> Exemples : [Consulté le 23.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.sortirensemble.com">http://www.sortirensemble.com</a>

<sup>&</sup>lt;http://www.ados.fr>

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.ados.fr/">http://www.ados.fr/>

<sup>43.</sup> On peut classer ici de nombreuses plateformes de jeux qui forment des communautés dotées de forums. Exemples : [Consulté le 23.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.ma-bimbo.com">http://www.ma-bimbo.com</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.starbooker.com">http://www.starbooker.com</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.ohmydollz.com">http://www.ohmydollz.com</a>

<sup>44.</sup> Exemples : [Consultés le 30.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.fanfictions.fr">http://www.fanfictions.fr</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://hpfanfiction.org/fr">http://hpfanfiction.org/fr</a>

<sup>&</sup>lt;http://fanfic-fr.net>

<sup>45.</sup> Notre analyse des mondes virtuels se fonde sur l'étude de CARDON, D. Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0. *op. cit*.

social sur ce type de site sera fortement découplé de leur sociabilité ordinaire. Le public est donc ici une communauté virtuelle qui ne sera pas un cercle d'amis préexistant.

### 2.2.3.6 Les productions publiées dans le cadre scolaire

Depuis quelques années, des essais de publications en ligne rédigées par des élèves et encadrées par les enseignants sont régulièrement entrepris à des fins pédagogiques. Il s'agit le plus souvent de travaux publiés par une classe afin d'être montrés aux autres élèves, aux parents mais aussi à l'ensemble de la communauté scolaire. Le mode de communication n'est pas ici celui des affinités électives, comme dans le cas de productions amateurs, mais celui de l'échange d'informations. Le public visé n'est donc pas une communauté, même élargie, mais l'espace public (au sens où un adolescent peut commencer d'agir en citoyen et participer aux débats publics). Parmi les outils de travail collectif pouvant être utilisés à l'échelle de la classe, deux sont très populaires pour leur simplicité de mise en œuvre et de fonctionnement, et pour la variété potentielle de leurs usages : le blog (que nous étudierons plus bas) et le wiki<sup>46</sup>. Un wiki peut aider des élèves répartis sur plusieurs sites géographiques à partager leur travail. Il permet aussi de rédiger et de publier des articles d'encyclopédie. Citons l'exemple de Wikimini, doté d'un forum (qui ne se destine pas exclusivement à un usage scolaire) ou celui de Vikidia (pour les 8-13 ans)<sup>47</sup>.

## 2.2.3.7 Les blogs

Les blogs apparaissent vers 2000 et deviennent un phénomène de masse en 2003<sup>48</sup>. Les jeunes en sont les plus fervents amateurs : plus d'un adolescent sur deux en a créé un sur la Toile (53 %) et 32 % des 18 et 24 ans en font de même ; ensuite, la pratique diminue fortement (13 % entre 25 et 39 ans, 6 % et moins après 40 ans)<sup>49</sup>. Fortement « genrée », elle est le fait de filles à 60 %. Les blogs rencontrent un vif succès en France, « *championne du monde du blog*<sup>50</sup> », Skyrock a beaucoup compté dans l'émergence de ce phénomène en incitant les jeunes à créer leur blog et en leur offrant une aide logistique et technique. Les jeunes adultes, quant à eux, sont bien moins nombreux à avoir un blog. Pour P. Lardellier, on ne compte que 20 % de blogueurs chez les étudiants. Certains en ouvrent un ponctuellement (le temps d'un voyage, par exemple)<sup>51</sup>. H. Delaunay-Téterel fait remarquer, à ce sujet, que la pratique du blog évolue avec l'âge :

<sup>46.</sup> ATABEKIAN, Caroline (d'). Outils de publication et de travail collaboratif. *Les dossiers de l'ingénierie*. [en ligne]. 2006, n° 55, p. 60-65. [Consulté le 20.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.cndp.fr/archivage/valid/74261/74261-11709-14853.pdf">http://www.cndp.fr/archivage/valid/74261/74261-11709-14853.pdf</a>

<sup>47.</sup> Voir le site Educnet, du Ministère de l'Education Nationale. [Consulté le 20.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.educnet.education.fr/dossier/mini-dossiers/travail-apprentissage-collaboratifs/encyclopedies-collaboratives">http://www.educnet.education.fr/dossier/mini-dossiers/travail-apprentissage-collaboratifs/encyclopedies-collaboratives></a>

<sup>48.</sup> LARDELLIER, P. op. cit., p. 187.

<sup>49.</sup> BIGOT, R., CROUTTE, P. op. cit., p. 215.

<sup>50.</sup> Selon Pierre Bellanger, son président, Skyrock est le « premier réseau social mondial d'expression francophone », où naviguent 60 % des adolescents français, et dont l'audience augmente de 3 à 4 % tous les mois. Voir l'audition de P. Bellanger in ASSOULINE, D. op. cit., p. 128. Lancé en septembre 2002 par Telefun, Skyrock Blog, initialement Skyblog, est une plateforme qui permet de créer et de gérer gratuitement des blogs. Il a rapidement conquis les adolescents, par son rattachement à la radio Skyrock, très populaire auprès des collégiens et lycéens, et par sa simplicité d'utilisation.

<sup>51.</sup> LARDELLIER, P. op. cit., p. 102.

« Le blog est un "lieu de passage" pour un ou plusieurs "moment(s) adolescent(s)". Il contribue à la construction de son identité, et en organise une sorte de permanence, par exemple lors de moments de transition comme un changement d'école $^{52}$ . »

Quant aux adeptes de Skyrock, « passé l'âge "ado" [donc approximativement vers 18 ans], [s'ils] souhaitent continuer à blogguer, [ils] le feront sur d'autres plates-formes qui leur offrent un panel de fonctionnalités plus complet et plus ouvert. » Un blog est à la fois un « outil personnel et de communication 53 » : il permet de produire du contenu, de s'exprimer et d'entrer en interaction avec d'autres personnes. C'est un site web constitué de billets agglomérés au fil du temps et souvent classés par ordre chronologique inversé. Chaque billet (appelé aussi « note » ou « article ») est, à l'image d'un journal de bord ou d'un journal intime, un ajout au blog; le blogueur y délivre un contenu souvent textuel, enrichi d'éléments multimédias (vidéogrammes, photographies, musique), sur lequel chaque lecteur peut apporter des commentaires. En effet, la particularité du blog réside dans la possibilité pour les lecteurs de réagir aux informations publiées mais aussi dans la présence d'un blogroll (une liste de liens pointant vers des blogs « amis », qui donne une représentation communautaire des centres d'intérêt de l'auteur du blog).

Dans les pages suivantes, nous nous concentrerons sur les blogs d'adolescents, pour lesquels nous proposerons une typologie avant de les présenter en détail.

## 2.3 LES BLOGS D'ADOLESCENTS

## 2.3.1 Typologie des blogs d'adolescents : aspects méthodologiques

Nous tenterons ici de classer les blogs d'adolescents en suivant le modèle de typologie élaborée par D. Cardon et H. Delaunay-Téterel pour l'ensemble des blogs (adultes et adolescents), dans leur article intitulé *La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics*, paru dans la revue *Réseaux* en 2006<sup>54</sup>. C'est une typologie qui classe les blogs en fonction du public qu'ils visent. Dans la perspective du dépôt légal, lequel ne concerne que les documents mis à disposition du public, il nous a semblé pertinent de mettre l'accent sur ce caractère public des blogs, qui est parfois oublié. Cependant, la notion de public sur Internet est extrêmement plastique et ne correspond que très partiellement à l'idée d'espace public à laquelle la sociologie des médias nous a habitués et auquel on attribue « l'impersonnalité et l'abstraction universalisante du public civique ». Dire, par

<sup>52.</sup> Hélène Delaunay-Téterel citée par FRANCOU, Renaud. UPFing06 : Le phénomène Skyblog. *Internetactu.net* [en ligne]. 19.06.06, [Consulté le 02.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.internetactu.net/2006/06/19/upfing06-le-phenomene-skyblogs/">http://www.internetactu.net/2006/06/19/upfing06-le-phenomene-skyblogs/</a>

H. Delaunay-Téterel est étudiante en thèse sous la direction de D. Pasquier à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Ses recherches portent sur le blog comme nouveau support d'un individualisme expressif relationnel.

<sup>53.</sup> LARDELLIER, P. op. cit., p. 187.

<sup>54.</sup> CARDON, D., DELAUNAY-TETEREL, H. La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics. *op. cit*., p. 15-71.

exemple, d'une page qu'elle est publique recouvre *de facto* une extrême diversité de situations : du blog solitaire, qui n'a jamais été commenté et sans doute jamais lu que par son auteur, au blog de personnalité faisant l'objet d'un travail éditorial professionnel, attirant de nombreux commentateurs et dont les propos sont régulièrement repris par d'autres, la notion d'espace public prend des sens très différents, même si, juridiquement, ils sont tout deux soumis au même droit de la publication<sup>55</sup>.

D. Cardon et H. Delaunay-Téterel proposent donc une nouvelle définition du terme de « public » qui s'applique aux blogs : « avant d'être un espace abstrait et sérialisé de lecteur », le public des blogs « est d'abord une audience mobilisée par les blogueurs eux-mêmes <sup>56</sup> ». En effet, pour garantir un certain succès à son blog, un auteur doit délimiter clairement le périmètre de son public, puis réaliser un travail d'ordre relationnel, en particulier auprès des autres blogueurs car « les producteurs de blogs constituent le premier public des autres blogs <sup>57</sup> ».

## Les quatre types de blogs dégagés par D. Cardon et H. Delaunay-Téterel. Chacun correspond à un format d'espace public différent :

Les « blogs intimistes » <sup>58</sup>: ce premier format met en scène une énonciation intime dans laquelle, sous une forme le plus souvent anonyme, l'énonciateur livre des contenus portant sur sa vie privée. Non adressé, ce discours d'intériorité vise le monde comme un halo: le mouvement de l'énonciation parle aux autres et à personne en particulier. Le nombre de commentateurs est souvent très faible, l'auteur entretient des échanges réguliers et réciproques avec d'autres blogueurs anonymes, eux aussi. C'est l'intimité du blogueur initiateur qui est à l'origine de l'établissement de la communication, de sorte que ses correspondants ne trouvent pas de raison particulière de dialoguer entre eux: l'analyse de la structure relationnelle des blogs de ce type fait donc apparaître, non un réseau, mais une forme étoilée.

Les « blogs familiers » <sup>59</sup>: dans la deuxième configuration, le blogueur se focalise non sur son intériorité mais sur la description de son environnement et de ses activités quotidiennes. Ses propos miment le naturel familier des conversations ordinaires et s'adressent, de façon parfois très explicite, à ses proches dans le but de nourrir et de prolonger les interactions de la vie quotidienne. C'est surtout pour les adolescents que ce type de blog est apparu comme un système d'échange rapproché avec les amis, qui se couple à la vie au lycée, aux conversations téléphoniques et à la messagerie instantanée.

La constitution du public répond ici à une logique de bande coalisée en amont de la réalisation du blog, il présente une forme clanique marquée par une forte densité et une réciprocité des liens. Mais il peut s'ouvrir aussi à des relations plus lointaines (que

<sup>55.</sup> Ibid., p. 21.

<sup>56.</sup> Ibid., p. 18. Il s'agit de l'espace des commentateurs, auquel s'ajoute celui des personnes listées dans le blogroll.

<sup>57.</sup> Ibid., p. 7-8.

<sup>58.</sup> Ibid., p. 30-38.

<sup>59.</sup> Ibid., p. 38-48.

D. Cardon et H. Delaunay-Téterel appellent une « nébuleuse ») : dans ce cas, il devient un réseau social « gigogne » mêlant amis très proches et simples connaissances, « *liens forts* » et « *liens faibles* » (Mark Granovetter).

Les « blogs d'amateurs » <sup>60</sup>: dans ces blogs, en général monothématiques, l'énonciateur se concentre sur un hobby, une passion. Du simple blog de fan ou de collectionneur à celui de critique averti, les productions sont très diverses. Dans certains cas, l'auteur y met aussi en ligne des contenus qu'il a lui-même produits (textes, dessins, photographies, etc.). Ce faisant, le blogueur n'interroge plus son intériorité ni sa vie quotidienne mais s'efforce d'afficher une facette (et souvent une seule) de son identité : celle de fan, d'amateur avisé, d'adepte spécialiste d'un domaine spécifique. Cette identité va lui servir à échanger avec des personnes présentant une facette similaire, avec lesquelles il n'entretenait pas nécessairement de lien d'interconnaissance préalable.

Les « blogs de citoyens » <sup>61</sup>: les sujets abordés dans ces blogs n'appartiennent pas à l'énonciateur : ils ne traitent ni de son intériorité ni de ses activités quotidiennes ni de ses passions mais de questions publiques, impersonnelles, touchant en général à l'actualité. L'énonciateur lui-même s'y fait identifier comme citoyen, c'est pourquoi il affiche souvent son identité civile. Ces blogs s'adressent à l'ensemble des citoyens. Seul ce quatrième mode de communication peut être référé à ce que D. Cardon appelle « la forme habermassienne de l'espace public de dialogue et de controverse entre individus autonomes et responsables ». De fait, les blogueurs y exposent leurs commentaires sur des événements publics et invitent explicitement leurs lecteurs à donner leurs avis. De ces interactions naît un grand nombre de liens (les blogrolls sont plus nourris et les commentaires par article sensiblement plus nombreux que sur les autres types de blogs).

<sup>60.</sup> Ibid., p. 48-57.

<sup>61.</sup> Ibid., p. 57-66.

Tableau extrait de l'article de D. Cardon et H. Delaunay-Téterel : « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics ». *Réseaux*. N° 4, 2006. p. 29.

Tableau 1. Quatre modèles de production du public des blogs

	I	II	III	IV
Enonciation/ Enoncé	**	0		
Personne/	Énoncé	Énoncé encastré	Énoncé	Énoncé
Contenu	incorporé	dans les activités	exprimant une	détaché de la
	dans	de l'énonciateur	facette des	personne de
	1'énonciation		qualités de l'énonciateur	l'énonciateur
Énonciation	++	+	-	
Énoncé	-		+	++
Identité	Pseudonyme	Surnom	Signature	Identité civile
Mode de	Partage	Communication	Affinités	Échange
communication	des	continue	électives	d'opinions
	intériorités			
	•	0	-	مر ہے
Forme relationnelle		8	~	
	Halo	Clan/Nébuleuse	Communauté	Espace public
relationnelle	Halo Peu	Clan/Nébuleuse Très peu	Communauté Nombreux	Espace public Très nombreux
relationnelle  Public du blog  Liens externes				
Public du blog Liens externes vers web	Peu Journaux	Blogs d'adolescents, blogs de famille,	Nombreux  Blogs de collectionneurs, de fans, de	Blogs journalistiques, politiques,
relationnelle  Public du blog Liens externes vers web Type de blogs  Forme du	Peu Journaux intimes	Blogs d'adolescents, blogs de famille, de voyages	Blogs de collectionneurs, de fans, de critiques, etc.	Blogs journalistiques, politiques, citoyens

Cette typologie appelle deux remarques :

- Comme toute construction idéal-typique, ces quatre configurations ne prétendent pas résumer l'ensemble des pratiques de *blogging* ni ranger les différents blogs dans l'une ou l'autre catégorie. C'est particulièrement le cas pour les blogs d'adolescents, qui présentent le plus souvent des caractéristiques composites et peuvent correspondre à plusieurs des configurations proposées.

- Par ailleurs, les blogs d'adolescents ne se répartissent pas de manière égale dans les quatre formats : les blogs consacrés à la conversation familière entre proches et à la coordination communautaire sont mieux représentés que les premier et quatrième formats (correspondant au partage d'intimité entre anonymes et à l'échange public des opinions).

Comme nous allons le voir dans ce qui suit, la typologie élaborée par D. Cardon et H. Delaunay-Téterel offre donc une grille d'analyse pertinente pour classer les blogs d'adolescents, pour peu qu'elle soit nuancée.

## 2.3.2 Typologie des blogs d'adolescents : les quatre formats d'espaces publics

## 2.3.2.1 Les « blogs intimistes »

Ces blogs sont minoritaires chez les adolescents. Ils n'apparaissent pas avant le lycée et sont un peu mieux représentés chez les post-adolescents, en particulier chez les filles. Ils ne correspondent pas toujours exactement au premier format défini par D. Cardon et H. Delaunay-Téterel: dans la configuration qu'ils décrivent, les productions sont anonymes et non-adressées, les correspondants qui déposent des commentaires ne sont jamais des proches fréquentés dans la « vie réelle » 62. Ce n'est pas le cas chez les adolescentes, ni même chez les post-adolescentes: leur blog a rarement un caractère anonyme et s'adresse plutôt à quelques intimes. En effet, à cet âge, le cloisonnement entre relations réelles et virtuelles et peu évident. En ce sens, on peut dire que ces publications hésitent entre le « régime de l'intimité » et « celui de la familiarité » (c'est-à-dire entre le premier et le deuxième format décrit ci-dessus).

Ce type de communication a pour objectif particulier de se définir plus personnellement, il consiste en confidences portant sur ses relations amicales, amoureuses, familiales ou sur des situations plus problématiques encore comme des deuils. Certains blogs traitent aussi de souffrances psychiques tels la dépression ou les troubles alimentaires. Ainsi Stephsire a sous-titré son blog<sup>64</sup>: \*\*\*o\*\*\*\*\* WaNt tO Br£aTh£\*\*\*o\*\*\*\* dans lequel elle raconte son mal de vivre. Ses blogrolls (« ses amis » et « ses blogs préférés ») font état de deux réseaux relationnels : un réseau d'amis intimes (qui ne connaissent généralement pas les mêmes difficultés qu'elle) et un réseau d'internautes partageant des troubles semblables (anorexie, automutilation, tentatives de suicide), qu'elle n'a jamais rencontrés et avec lesquels elle ne communique qu'à distance. Dans le cas de Stephsire, on se retrouve face à un phénomène décrit par D. Cardon et H. Delaunay-Téterel : celui des collectifs formés sur Internet par des

<sup>62.</sup> Ibid., p. 34.

<sup>63.</sup> Ibid., p. 37.

<sup>64. [</sup>STEPHSIRE]. [Stephsire].[en ligne].[Consulté le 03.11.2009]. URL : <a href="http://stephsire.skyrock.com/">http://stephsire.skyrock.com/</a>

personnes en grande souffrance psychique (telles les suicidaires et les anorexiques), qui créent entre elles un réseau d'échanges dense prenant une forme communautaire<sup>65</sup>.

Ce type de réseaux est néanmoins minoritaire chez les jeunes. Généralement, les jeunes filles choisissent, plus simplement, de réserver leur « blog intimiste » à quelques amis proches, tout en conservant un « blog familier » qui est connu de tous<sup>66</sup>.

### 2.3.2.2 Les « blogs familiers »

Ils regroupent la majorité de ce qu'on appelle communément les « blogs d'adolescents ». C'est le format le plus courant des « skyblogs »<sup>67</sup>, il se retrouve majoritairement chez les collégiens, et dans une moindre mesure, chez les lycéens.

### 2.3.2.2.1 Age des blogueurs

Pour Cédric Fluckiger, qui a consacré une thèse en sciences de l'éducation à l'appropriation des nouvelles technologies par les collégiens<sup>68</sup>, les adolescents commencent leur vie de blogueurs vers 12-13 ans<sup>69</sup> (12 ans est l'âge minimal requis officiellement sur les plateformes, notamment Skyrock pour créer un blog). Selon lui, les élèves du primaire et de 6<sup>e</sup> n'éprouvent que rarement l'envie de créer des blogs. Ils se contentent de consulter ceux de leurs aînés. À ce stade, le blog est alors utilisé pour incorporer des valeurs et les normes d'une culture juvénile dont ils ne maîtrisent pas encore les codes. C'est « un outil au service du processus de socialisation<sup>70</sup> ». Peu à peu, ils deviennent eux-mêmes acteurs en laissant des commentaires sur les pages qu'ils consultent<sup>71</sup>. L'ouverture d'un blog est généralement de l'initiative d'un individu à l'intérieur d'un groupe, qui est ensuite imité par d'autres. À un âge où mimétisme et effet de groupe jouent à plein, certains blogs tenus par les « meneurs » de la classe, occupent ainsi une position centrale, un rôle pivot<sup>72</sup>.

<sup>65.</sup> CARDON, D., DELAUNAY-TETEREL, H. La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics. *op. cit*., p. 51 note 50.

<sup>66.</sup> *Ibid.*, p. 34. Il n'est pas rare qu'un blogueur ait plusieurs blogs. C'est notamment le cas de Marion (http://sasuxsaku-fanfic.skyrock.com/; http://chaton62.livejournal.com/; http://chaton62000.skyrock.com/ et celui de Lou (http://mademoiselle-louu.skyrock.com/; http://loolou2207.skyrock.com/; http://voyages-photos.skyrock.com/).

<sup>67.</sup> Plus de la moitié des blogs français serait des blogs d'adolescents hébergés par Skyrock qui est la première plateforme de blogs en Europe avec 15 000 à 20 000 blogs nouvellement créés par jour. Voir l'audition de P. Bellanger in ASSOULINE, D. op. cit., p. 128. 97 % des « skyblogueurs » seraient âgés de 12 à 18 ans et 60 % d'entre eux seraient des filles. Voir : FRANCOU, Renaud. UPFing06 : Le phénomène Skyblog. Internetactu.net [en ligne]. 19.06.06, [Consulté le 02.10.2009]. URL : <a href="http://www.internetactu.net/2006/06/19/upfing06-le-phenomene-skyblogs/">http://www.internetactu.net/2006/06/19/upfing06-le-phenomene-skyblogs/</a>

<sup>68.</sup> FLUCKIGER, Cédric. *L'appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familières et scolaires*. Thèse de doctorat. Cachan: ENS Cachan. [en ligne]. 2007 [Consulté le 12.11.2009]. URL: <a href="http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/22/04/PDF/Fluckiger2007.pdf">http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/22/04/PDF/Fluckiger2007.pdf</a>

<sup>69.</sup> FLUCKIGER, Cédric. La sociabilité instrumentée. L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens. *Réseaux*. 2006, n° 138, p. 111.

<sup>70.</sup> Ibid., p. 112.

<sup>71.</sup> Il existe quelques plateformes à l'état embryonnaire destinées aux enfants qui souhaitent ouvrir un blog. [Consulté le 12.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.zozoblog.com">http://www.zozoblog.com</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.canailleblog.com">http://www.canailleblog.com</a>

<sup>72.</sup> FLUCKIGER, C. La sociabilité instrumentée. L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens. op. cit., p. 128.

### 2.3.2.2.2 Constitution du public

À l'adolescence, l'individu est à la recherche d'instruments au service de la construction de son identité et de sa sociabilité. Le blog est justement un outil susceptible de satisfaire à la fois son besoin d'expression et son besoin de communication avec ses camarades. En cas d'éloignement géographique, il permet de donner des nouvelles au reste du clan – qu'on appelle aussi une « clique ». Il participe ainsi du régime de « conversation continue » (Christian Licoppe) qui s'est mis en place avec le développement des nouveaux outils de communication.

Dans ce mode de communication entre familiers, la forme du réseau relationnel dégagé à partir du *blogroll*<sup>73</sup> et des commentaires présente une « *forme clanique* » <sup>74</sup>. Les blogs référencés se citent entre eux, reproduisant sur la toile des amitiés existant dans la vie réelle. Cependant la coexistence de plusieurs clans est possibles : les blogueurs peuvent intégrer des amis d'autres établissements, rencontrés dans un club de sport, des cousins du même âge, des amis d'enfance ou de quartier. À ce réseau d'amis très proches peuvent s'ajouter de simples connaissances : les clans restent toujours entourés d'une « *nébuleuse* » d'autres contacts possibles, qui donne au blog une ouverture relationnelle. De même, un blog reste toujours accessible aux inconnus, ce qui lui évite l'asphyxie – même si un lecteur totalement inconnu est souvent ignoré, voire évincé de cet « *entre-soi* » <sup>75</sup>. Divers logiciels permettent de générer des graphes de blogs reliés entre eux (Voir annexe 1).

#### 2.3.2.2.3 Contenu

Ces blogs rendent compte de la vie quotidienne, de ce que l'on est dans les interactions ordinaires. Énumérons les contenus les plus courants des billets postés<sup>76</sup>:

- L'auteur peut présenter un ami au moyen d'une photographie et d'une brève description de la personne concernée.
- Certains billets souvent, il s'agit seulement du premier sont centrés sur l'auteur avec des photos sur lesquelles il se met parfois en scène.
- L'auteur peut évoquer ses goûts (R'n B, hip-hop, équipe de football, marque de vêtements). Chez les collégiens, ces initiatives sont davantage destinées à engager une conversation via les commentaires qu'à construire une communauté d'intérêts, ce qui viendra plus tard.
- Les auteurs aiment interroger leurs amis sur l'image qu'ils donnent (« Keske tu pense de moi ? », « keske tu pense 2 mwa ? »).

<sup>73.</sup> Bien souvent, les « skyblogs préférés » se réfèrent aux blogs des amis, il ne s'agit pas d'une évaluation.

<sup>74.</sup> CARDON, D., DELAUNAY-TETEREL, H. La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics. *op. cit*., p. 47.

<sup>75.</sup> Ibid., p. 41.

<sup>76.</sup> Exemple : [CHLOE ].[cleolilas].[en ligne].[Consulté le 13.12.2009]. URL : <a href="http://cleolilas.skyrock.com/">http://cleolilas.skyrock.com/</a>

- Viennent ensuite des billets consacrés à des activités sociales : l'auteur y relate des moments forts de la vie du groupe (des sorties, un voyage de classe, une soirée entre amis), construisant ainsi peu à peu la mémoire collective du groupe 77.
- Parfois les très jeunes blogueurs présentent leur famille mais celle-ci se trouve de plus en plus exclue, au fur et à mesure qu'ils avancent en âge<sup>78</sup>.

Sur ces blogs, les auteurs s'identifient par leur prénom ou un surnom que leur ont donné leurs camarades. De leurs proches, ils attendent des commentaires. La concurrence est âpre pour en avoir le plus grand nombre. D'où l'expression devenue emblématique de ces pratiques : « Laché vos coms ! ».

L'« *entre-soi* » qui prévaut sur ces blogs est renforcé par un langage commun : le style SMS, les capitales hurlées, les smileys complices, l'art ASCII<sup>79</sup>.

Cette brève description des blogs d'adolescents appelle deux remarques :

- 1. Contrairement à l'opinion reçue, ces blogs, nous le voyons, ne sont pas des journaux intimes. Pour reprendre la formulation de C. Fluckiger : « on parle plus sur soi que de soi<sup>80</sup> ».
- 2. Ces blogs s'adressent à un réseau relationnel de proches : l'auteur doit donc arbitrer entre le dicible et l'indicible, non en raison du regard de la masse anonyme des internautes mais de celui des proches. Il est ainsi très mal vu de marquer son hostilité à l'égard d'un membre de son « clan » au moyen de commentaires négatifs.

De même, certains sujets sont proscrits des blogs. Chez les collégiens, c'est le cas des sujets politiques ou de société<sup>81</sup>. Selon un double mouvement d'identification à un groupe de référence puis d'individualisation au sein de ce groupe, qui caractérise l'« *adonaissance* » selon François de Singly, la difficulté consiste, en effet, dans la société juvénile à se singulariser sans trop se démarquer du groupe.

Au lycée, l'enjeu est encore plus complexe car le réseau de connaissances s'étoffe, il faut se distinguer de ses amis les plus intimes, notamment, par l'affichage de ses goûts et pratiques culturelles, tout en conquérant ses connaissances les plus éloignées par ces mêmes pratiques<sup>82</sup>. À l'évidence, le choix de ce que l'on met ou ne met pas sur son blog n'est pas une mince affaire. Si, comme le rappelle D. Pasquier, les

<sup>77.</sup> FLUCKIGER, C. La sociabilité instrumentée. L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens. *op. cit.*, p. 116 et p. 133-136.

<sup>78.</sup> François de Singly a montré que les « adonaissants » prenaient peu à peu conscience qu'ils n'appartenaient pas seulement à une famille mais aussi à la jeunesse.

<sup>79.</sup> Pour un aperçu des différents styles qu'on rencontre sur les blogs, se reporter à l'annexe 2.

<sup>80.</sup> FLUCKIGER, C. La sociabilité instrumentée. L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens. op. cit., p. 120.

<sup>81.</sup> FLUCKIGER, C. L'appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familières et scolaires. op. cit., p. 172.

<sup>82.</sup> CARDON, D., DELAUNAY-TETEREL, H. La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics. op. cit., p. 45.

jugements sur le physique ou l'habillement sont particulièrement rigides et sévères dans l'univers juvénile, les jugements sur les blogs ne sont pas moins sans appel<sup>83</sup>.

### 2.3.2.3 Les « blogs d'amateurs »

Passé l'âge du collège, les adolescents peuvent se sentir à l'étroit dans un cercle d'amis restreint, autant que dans la pratique d'un blog qui se limiterait à l'évocation banale du quotidien. Pour Julien Llanas, professeur d'histoire et géographie, « les lycéens font plutôt un usage social et fonctionnel des blogs », ils sont « moins dans l'intime et l'affectif qu'au collège ». Leurs blogs « portent plus sur des objets que des personnes<sup>84</sup> ». Nombreux sont alors les lycéens qui tentent d'élargir leur horizon. Si leur conformisme reste fort, ce que Dominique Pasquier appelle « la tyrannie de la majorité », leur désir d'individualisation commence aussi à s'affirmer. Ils sont alors tentés ou d'élargir leur blog à d'autres thèmes ou de créer un second blog dans lequel ils puissent construire une communauté d'intérêt autour d'une passion. À côté du format principal, qui permet la présentation de ses proches et la mémorisation des événements communs, d'autres formats se présentent comme, par exemple, le partage des goûts et pratiques culturels<sup>85</sup>. Dans ce cas, le blogueur réduit sa personnalité à un seul trait : son identité d'amateur. Ce format se retrouve plus massivement sur les blogs de garçons<sup>86</sup>. Avec plus ou moins de maturité, ces blogs peuvent exprimer un sentiment naïf d'admiration pour un sportif ou une star ou faire preuve d'un réel souci d'exhaustivité et d'analyse dans leur désir de partager une passion. Le public visé est alors de deux types : d'une part, un collectif qui partage les mêmes goûts et pratiques, une sorte de communauté de pairs, et d'autre part un public plus large de curieux, qui permettra la diffusion de ses réalisations<sup>87</sup>.

Cependant, les blogs d'amateurs tenus par des adolescents ne correspondent pas exactement au format décrit par D. Cardon et H. Delaunay-Téterel. Ils renoncent très rarement au style de la conversation familière entre proches. Même s'ils sont strictement monothématiques, beaucoup gardent un public hybride, composé de pairs partageant la même passion ainsi que de proches fréquentés au quotidien. Par exemple, le blog  $Britney-fr^{88}$  pointe vers des blogs d'amis et vers d'autres blogs consacrés eux aussi à la star. Ces blogs ne sont donc souvent pas pleinement des blogs d'amateurs : ils tiennent

<sup>83.</sup> PASQUIER, Dominique. *Cultures lycéennes : La tyrannie de la majorité*. Paris : Autrement. 2005. Sur le désir de distinction culturelle qui apparaît au lycée, voir aussi le chapitre 14 (La jeunesse n'est pas qu'un mot : la vie sous triple contrainte) de : LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La Découverte. 2006.

<sup>84.</sup> Entretien avec Julien Llanas, 10.07.2009. Enseignant, J. Llanas est l'auteur d'articles sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation.

<sup>85.</sup> DELAUNAY, Hélène. La communication juvénile à travers les blogs de lycéens. *Agora. Débats/Jeunesse*, [en ligne]. 2007, n° 46, p. 44-56. [Consulté le 12.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/Agora46Blogs.pdf">http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/Agora46Blogs.pdf</a>

<sup>86.</sup> Ibid., p. 50.

<sup>87.</sup> Ces blogs renoncent en partie au style « SMS », dans un souci de lisibilité ; quand ce n'est pas le cas, il s'agit d'un mode d'expression qu'on pourrait qualifié de stylisé ou esthétisé.

<sup>88.</sup> On pourra comparer deux blogs consacré à Britney Spears, très différents par leur public (présent dans les *blogrolls* et les commentaires) :

<sup>- [</sup>BRITNEY.FR]. [britney.fr]. [en ligne]. [Consulté le 12.11.2009]. URL: <a href="http://britney-fr.skyrock.com/">http://britney-fr.skyrock.com/</a>

<sup>- [</sup>SOPHIE]. [britney-best]. [en ligne]. [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://britney-best.blogspot.com/">http://britney-best.blogspot.com/</a>

avant tout lieu de support aux sociabilités préexistantes, par le renforcement des liens autour de goûts communs, ou de moyen d'individualisation de la personne face au groupe, par l'affirmation de goûts particuliers<sup>89</sup>. Le désir de conquérir un public inconnu semble parfois secondaire, surtout si les auteurs sont très jeunes.

La volonté de se faire connaître est, en revanche, beaucoup plus manifeste chez les jeunes auteurs qui choisissent de produire eux-mêmes des contenus culturels et de les mettre en ligne, surtout s'ils sont déjà adultes. Il peut s'agir d'écriture 90, de graphisme 91, de musique 92, de photographie. Ainsi le blog très populaire victim 1993 prend la forme d'un roman-photo dans lequel les auteurs ont écrit et mis en scène un scénario, en utilisant leurs compétences photographiques et vidéographiques. Dans le cas de victim 19, nous assistons à une extension du public du blog par l'accès à la notoriété: au vu des commentaires déposés par les internautes, il apparaît que la production de cette œuvre originale permet d'échanger avec des personnes présentant une facette similaire, des « pairs » mais aussi avec un public plus large de curieux.

### 2.3.2.4 Les « blogs de citoyens »

#### 2.3.2.4.1 Blogs portant sur des sujets de société

Les billets consacrés aux sujets de société ou d'actualité sont rarement bienvenus sur les blogs de collégiens mais on constate une évolution chez les lycéens : « Sans pour autant prétendre faire vivre une certaine forme de démocratie sur Internet<sup>94</sup> », les lycéens commencent à y exprimer des questionnements, nourris de l'actualité et portant sur la sexualité, le racisme, l'égalité entre homme et femmes, le droit des enfants ; ce besoin d'échange s'intensifie chez les jeunes adultes. Selon H. Delaunay-Téterel, ces sujets demeurent absents des conversations ordinaires des lycées et seraient réservés aux blogs, lesquels deviendraient des lieux privilégiés pour s'informer, débattre, construire et affirmer ses propres idées.

Cependant, peu de blogs peuvent être qualifiés de « politiques » au sens large, c'est-à-dire comme étant de nature à interpeller les citoyens. Il faut tout d'abord souligner la forte « contextualisation » des questions abordées ; ces interventions sont « ponctuelles et liées à des événements » qui touchent les jeunes personnellement <sup>95</sup>.

<sup>89.</sup> DELAUNAY, Hélène. op. cit., p. 49.

<sup>90.</sup> Exemple d'un blog de *fan fiction* sur Harry Potter : [MYI]. [*myini-stories*]. [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://x-myini-stories-x.skyrock.com/">http://x-myini-stories-x.skyrock.com/</a>

<sup>91.</sup> Exemple d'un blog de graphisme consacré au manga Animal-Spirit : [ANIMAL-SPIRIT]. [Animal-Spirit]. [Consulté le 12.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://xanimal-spiritx.skyrock.com">http://xanimal-spiritx.skyrock.com</a>

<sup>92.</sup> La plateforme de Skyrock accueille, au même titre que les blogs et les profils, des blogs musicaux où les artistes indépendants ou débutants (souvent des groupes) peuvent déposer des fichiers au format mp3. Exemples :

<sup>&</sup>lt;a href="http://x-narwak-x.skyrock.com/">http://x-narwak-x.skyrock.com/</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://psprod.skyrock.com/">http://psprod.skyrock.com/>

De même, MySpace est devenu en France pour les jeunes adultes musiciens un moyen de se faire connaître.

<sup>93. [</sup>VICTIM19]. Victim19. [Consulté le 12.11.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://victim19.skyrock.com/">http://victim19.skyrock.com/</a>

<sup>94.</sup> DELAUNAY, Hélène. op. cit., p. 54.

<sup>95.</sup> *Ibid.* A titre d'exemple, on peut citer également un blog consacré à un voyage à Auschwitz. [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://aramchik.skyrock.com/">http://aramchik.skyrock.com/</a>

Ainsi, c'est bien parce qu'ils se sentaient concernés directement par cette mesure que la vague anti-CPE a laissé des traces dans les blogs (écrits militants, photographies des journées)<sup>96</sup>. Ensuite, les prises de position se font sur un mode réactif, spontané, quand un événement ou une situation sont de nature à frapper les esprits, comme ce fut le cas des violences urbaines qui se sont répandues dans les banlieues françaises à l'automne 2005<sup>97</sup> ou de la guerre de Gaza<sup>98</sup>. Quant au contenu délivré sur ces blogs, il est structuré sur un mode propre aux blogs adolescents : il est de nature hétérogène, « hybridant des expressions personnelles et des productions réalisées par d'autres que soi-même »<sup>99</sup>. Voici, par exemple, comment Laurence Allard décrit les blogs consacrés aux émeutes de 2005 :

« Les billets des Skyblogs consacrés aux émeutes étaient de nature composite, fabriqués à partir de dépêches AFP, d'extraits des unes des journaux (Le Parisien...), de photos d'incendies, souvent prises derrière la police et les pompiers. Cette masse d'informations, d'images, d'histoires provenant parfois des médias de masse ou de ressources postées sur le web, qu'il s'est agi de réagencer dans son propre Skyblog pour participer à l'événement national. Sans surprise, la "racaille digitale" a regardé aussi la télévision et s'est réapproprié le récit médiatique, ses images, sa chronologie, sans remettre en question l'identité même des événements, leurs acteurs, etc. 100 »

À la différence des adultes, dans ces blogs, les jeunes n'affichent souvent pas leur identité civile. Ce sont, le plus souvent, des blogs entièrement anonymes. Certains sont collectifs, tels *Boulevard117*, « *blog collectif et non-officiel de M. Panda, étudiant en première année de l'École de Journalisme de Sciences Po*<sup>101</sup> » ou le *Bondy Blog*<sup>102</sup>, un projet ambitieux qui, à ses débuts en 2005, accueillait essentiellement de jeunes blogueurs.

Quant au public, il est de nature hybride : l'échange d'idées peut se faire avec le cercle des intimes, mais comme pour le partage des goûts et pratiques culturels, l'adolescent peut aussi avoir envie d'échanger avec des inconnus car la « non-relation permet une expression plus libre 103 ». Cependant, ces blogs ne s'adressent pas à l'ensemble des citoyens mais à l'ensemble d'une communauté (« a tou les ado », « tou

100. Ibid.

<sup>96.</sup> DELAUNAY, Hélène. op. cit., p. 54.

<sup>97.</sup> Un grand nombre de billets consacrés aux émeutes ont été désactivés (voir partie 3) mais demeurent quelques blogs réalisés en hommage aux deux adolescents morts à Clichy-sous-Bois. [Consulté le 12.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://bouna-zied.skyrock.com/">http://bouna-zied.skyrock.com/>

<sup>&</sup>lt;a href="http://bouna-ziad-93.skyrock.com/">http://bouna-ziad-93.skyrock.com/</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://hommage-bouna-zied.skyrock.com/">http://hommage-bouna-zied.skyrock.com/</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://ziad-et-bouna.skyrock.com/">http://ziad-et-bouna.skyrock.com/</a>

<sup>98.</sup> Exemples de blogs consacrés à la guerre de Gaza : [Consulté le 30.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://palestine-peace-love3.skyrock.com/">http://palestine-peace-love3.skyrock.com/</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://palestine-dying-to-live.skyrock.com/">http://palestine-dying-to-live.skyrock.com/</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://palestine-dark-tt-life.skyrock.com/">http://palestine-dark-tt-life.skyrock.com/</a>

<sup>99.</sup> ALLARD, L. op. cit.

<sup>101. [</sup>M.PANDA]. Boulevard117. [Consulté le 12.11.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://boulevard117.over-blog.com/">http://boulevard117.over-blog.com/</a>

<sup>102. [</sup>BONDY BLOG]. Bondy Blog. [Consulté le 12.11.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://yahoo.bondyblog.fr/">http://yahoo.bondyblog.fr/>

<sup>103.</sup> DELAUNAY, Hélène. op. cit., p. 55.

les muslim », etc.)<sup>104</sup>. Il s'agit de mobiliser ses pairs, connus ou inconnus, autour de sujets importants aux yeux des auteurs. Enfin, les commentaires postés ici sont sensiblement plus nombreux que sur les autres types de blogs. Ainsi un billet posté trois ans après le décès de Bouna et Ziad – les deux adolescents morts à Clichy-sous-Bois à l'automne 2005 – sur le blog bouna-ziad-93 qui leur est consacré, a recueilli 1397 commentaires.

#### 2.3.2.4.2 Les blogs d'adolescents encadrés par des adultes

Les enseignants sont de plus en plus nombreux à utiliser les blogs dans leurs classes et à reconnaître l'intérêt pédagogique de leurs usages. En effet, par leurs fonctionnalités, les blogs favorisent la construction coopérative de projets pédagogiques et le partage des connaissances entre apprenants ou entre les membres d'une communauté éducative. En classe, la rédaction d'un blog est l'occasion pour les jeunes de développer leur expression écrite, de réutiliser les compétences acquises dans le cadre du diplôme du B2i ou de créer des communautés internationales d'élèves. Notons qu'un travail similaire peut être effectué en dehors du cadre scolaire, avec des travailleurs sociaux ou dans un contexte semi-institutionnel comme sur le *Blog lycéen*, issu d'une coopération entre le CLEMI et le magazine *Phosphore* 105.

Ces blogs présentent des contenus validés par des adultes. Les élèves en sont les auteurs, ils peuvent poster des articles ou des commentaires mais c'est l'éducateur responsable qui en contrôle la publication. Les jeunes ont généralement un accès limité à l'interface d'administration du blog. En collège et lycée, plusieurs usages du blog sont possibles 106:

Cet outil permet, tout d'abord, de rendre compte de la vie d'une classe : on peut y publier le résultat des activités réalisées collectivement. Certains blogs accueillent des réflexions d'élèves suscitées par le contenu des cours <sup>107</sup>. D'autres présentent des fictions originales comme *Les écrivains en herbe* <sup>108</sup> ou *Les mots à la bouche* <sup>109</sup>.

108. Recueil de nouvelles fantastiques : [LES ÉLÈVES DE LA 4°4 ET LEURS PROFESSEUR]. Les écrivains en herbe.

<sup>104.</sup> On observe également sur les plateformes de blogs un engagement religieux fort, toutes confessions confondues. Exemple de blogs chrétiens <a href="http://jesussavesus.skyrock.com/">http://jesussavesus.skyrock.com/</a>; de façon moins attendue, vu la taille très limitée de ces communautés, nous avons eu la surprise de tomber sur de nombreux réseaux de Gitans évangélistes du sud de la France, dont les blogs contiennent chansons, vidéos de prêche, versets de la Bible et photos prises aux fêtes. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://marilyn-gitane-du13.skyrock.com/profil/">http://marilyn-gitane-du13.skyrock.com/profil/>

<sup>&</sup>lt;a href="http://jitanadu83.skyrock.com/">http://jitanadu83.skyrock.com/</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://mariage-gitan-voyageur.skyrock.com/">http://mariage-gitan-voyageur.skyrock.com/</a>

Exemples de blogs musulmans. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://machallah-muslima.skyrock.com/">http://machallah-muslima.skyrock.com/</a>

<sup>&</sup>lt;a href="http://jeune-muslim.skyrock.com/">http://jeune-muslim.skyrock.com/</a>

<sup>105. [</sup>LE BLOG LYCEEN]. Le blog lycéen. [Consulté le 12.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://lyceen.blog.phosphore.com/">http://lyceen.blog.phosphore.com/</a>

<sup>106.</sup> Sur les usages des blogs en cours : ATABEKIAN. C. op.cit.

<sup>107.</sup> Blog des élèves du lycée François Mauriac (Forez d'Andrézieux-Bouthéon): [ELEVES DU LYCÉE FRANÇOIS MAURIAC]. *Hgfme*. [Consulté le 12.11.2009]. URL: <a href="http://hgfme.over-blog.com/"><a href="http://hgfme.over-blog.com/">http://hgfme.over-blog.com/</a></a>

<sup>[</sup>Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://lewebpedagogique.com/lesecrivainseherbedela4e4/">http://lewebpedagogique.com/lesecrivainseherbedela4e4/</a>>

<sup>109. [</sup>GUILLOT, Christelle et ses élèves]. *Les mots à la bouche*. [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://www.weblettres.net/blogs/?w=lesmotsalab">http://www.weblettres.net/blogs/?w=lesmotsalab</a>>

DAFFINI Carole | DCB18 | Mémoire d'étude | janvier 2010 Droits d'auteur réservés.

- Les blogs peuvent, ensuite, servir à la réalisation d'un projet pédagogique. C'est notamment le cas de *Cicla71*, consacré à l'éducation aux médias et à Internet<sup>110</sup>, et de nombreux blogs rédigés à l'occasion d'un voyage<sup>111</sup>.
- Ils peuvent enfin être un lieu d'échanges entre deux groupes comme Le livre élu, dans lequel des élèves d'établissements différents viennent partager leurs points de vue sur leurs lectures, ou comme Eurosphère, où des élèves d'un lycée d'Alsace, rejoints par des jeunes de Roumanie, Slovénie et d'Espagne, s'expriment et réagissent sur les sujets de leurs choix (la France, les Français et les stéréotypes...)<sup>112</sup>.

Sur ces blogs, les jeunes, encadrés par des adultes, ne parlent ni de leur vie privée ni de leurs passions mais de questions choisies en commun. En ce sens, ces sujets ne leur appartiennent pas, même si le contenu des productions peut être très personnel, notamment dans le cas des fictions. De plus, sous une apparence de spontanéité que donne la technologie du blog, ces publications restent des travaux scolaires, dont le premier lecteur (et censeur) est l'enseignant. Enfin, l'identité des blogueurs se situe dans la sphère publique : c'est en tant qu'élève, futur citoyen, qu'il s'exprime. Si le public se réduit bien souvent à la communauté éducative (élèves, enseignants, parents), il n'y a cependant pas de clôture du public autour d'une affiliation particulière. C'est la raison pour laquelle nous avons préféré, après quelques hésitations, ranger ces blogs pédagogiques parmi les « blogs de citoyens ».

# 2.4 CONCLUSION DE LA 2<sup>E</sup> PARTIE

Même si les blogs d'adolescents ne correspondent pas exactement à la typologie présentée par D. Cardon et H. Delaunay-Téterel, celle-ci nous permet cependant de les classer et de situer chaque format de blog dans le parcours numérique type d'un adolescent d'aujourd'hui. Ainsi, chez les collégiens, c'est la pratique des « blogs familiers » qui est la plus répandue car elle répond à leur besoin de s'inscrire dans un réseau social, de marquer leur appartenance à un groupe. Puis les choses évoluent. Au fur et à mesure que les jeunes avancent en âge, la pratique du *blogging* diminue sensiblement. Quand elle se maintient, elle change de nature : plusieurs formats distincts apparaissent alors, visant au partage de ses goûts, de son intériorité ou encore de ses idées. Ces nouveaux types de blogs présentent cependant des caractéristiques composites et restent à certains égards des « blogs familiers » : leurs publics restent hybrides, composés de pairs partageant les mêmes centres d'intérêt mais aussi de proches fréquentés au quotidien.

Ce sont ces éléments distinctifs des blogs d'adolescents qu'il nous fallait mettre au jour avant de pouvoir évaluer leur intérêt dans le cadre du dépôt légal numérique.

<sup>110.</sup> MEMBREY-BEZIER, Christelle et ses élèves du cicla 71. Clica 71. On ne na internaute, on le devient [en ligne] [Consulté le 20.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://cicla71.typepad.com/">http://cicla71.typepad.com/</a>

<sup>111. [</sup>LES ÉLÈVES DU COLLÈGE J. BULLAN D'ECOUEN]. *Ecouen.Palerme*. [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://ecouen.palerme.over-blog.com/">http://ecouen.palerme.over-blog.com/</a>

<sup>112. [</sup>LES ÉLÈVES DU LYCÉE CAMILLE SCHNEIDER DE MOLSHEIM]. *Eurosphère*. [Consulté le 12.11.2009]. URL: <a href="http://eurosphere.hautetfort.com/">http://eurosphere.hautetfort.com/</a>

# 3 Faut-il archiver les blogs d'adolescents ?

De nombreuses interrogations surgissent à la perspective d'un archivage de productions dont les auteurs sont des adolescents. Elles peuvent se regrouper en deux grandes problématiques :

- L'une, d'ordre éthique et juridique, est liée au caractère intime des contenus à archiver. L'enjeu est d'importance car les jeunes internautes ont la réputation d'être peu méfiants envers les risques que peut présenter Internet.
- L'autre porte sur la qualité esthétique et scientifique de ces pages, qui passent généralement pour être sans intérêt.

# 3.1 QUESTIONS D'ORDRE ETHIQUE. LES AMBIGUÏTES DU « CLAIR-OBSCUR ». VERS UNE DISPARITION DE LA VIE PRIVEE ? POUR UN DROIT A L'OUBLI ?

# 3.1.1 Un archivage qui n'est pas forcément souhaité

En tant que publications, les blogs d'adolescents entrent dans le champ du dépôt légal et peuvent être collectés sans l'intervention des internautes concernés mais également sans leur accord. Cela soulève cependant certaines questions d'ordre éthique tenant à la nature de ce qu'est une publication sur Internet et surtout tenant au point de vue que leurs auteurs ont sur leur blog et sur leur public. Cette question s'est déjà posée en 2007, lors du lancement de la collecte ciblée des blogs et journaux d'expression personnelle en ligne. Voici ce qu'en écrit Bernard Massip, de l'APA (Association pour l'autobiographie et le Patrimoine Autobiographique) qui a collaboré dans ce cadre avec la BnF:

« Il n'est pas certain [...] que l'internaute qui dépose un billet sur un site à destination de membres de sa famille ou de quelques amis proches, ou bien au contraire à destination de lointains lecteurs anonymes, ait tout à fait conscience de procéder à une "publication". Il pourrait être étonné que ses modestes pages fassent l'objet d'un archivage. Certains ne manquent pas d'ailleurs d'évoquer alors l'ombre de Big Brother, venant épier les mots que tout un chacun produit derrière son écran et même les copier

silencieusement pour les conserver dans une mémoire titanesque et qui pourrait être perçue comme potentiellement totalitaire<sup>113</sup>. »

Il n'est donc pas sûr que tous se réjouissent de voir leurs productions archivées de la sorte. Ainsi, durant la collecte des journaux intimes en ligne, un blogueur, Swâmi Petaramesh, a repéré le passage du robot de la BnF et s'en est ému. Cela a donné lieu à une discussion sur son blog. Ressentant ce passage du robot comme « une forme de viol de l'espace privé<sup>114</sup> », il s'interroge sur la pertinence qu'il y aurait de pérenniser des données que leur producteur a lui-même conçues comme éphémères :

« Vous devriez par exemple tenir compte du fait que des publications sur Internet peuvent avoir un caractère volontairement très temporaire, ou un public volontairement restreint, ce qui n'existe pas dans le domaine de l'écrit imprimé, et archiver des sites ou des pages à vocation temporaire, les rendant de ce fait permanents, peut aller à l'encontre des intentions de leur éditeur. »

Il évoquait ensuite le blog de sa fille de 9 ans, « pouvant contenir accidentellement des infos personnelles ou des photos de famille que l'on ne souhaite pas voir archiver hors de tout contrôle. Ma fille tient son site pour une douzaine de copines de classe, pas pour la Bibliothèque nationale ou je ne sais quel dépôt légal ».

### Les adolescents face à l'archivage du web

Compte rendu d'un *focus group* réalisé auprès des élèves du Club Internet du Collège Louis-Aragon (Saône-et-Loire). Ces élèves et leur professeur Christelle Membrey-Bézier sont les auteurs du blog Cicla71 consacré à l'éducation aux médias et à Internet<sup>115</sup>. L'enregistrement des débats est en ligne sur le site Cicla71<sup>116</sup>.

« Faut-il archiver les blogs d'adolescents ? »

Même si l'on observe toute une gradation d'attitudes dans les réponses des jeunes, nous pouvons cependant dégager quelques tendances fortes.

La majorité des collégiens interrogés considèrent leur blog comme une production éphémère qui n'a de sens que par les échanges qu'il suscite (par le biais des

<sup>113.</sup> MASSIP, Bernard. Une collaboration entre l'APA et la BnF: L'archivage des journaux personnels en ligne, *La Faute à Rousseau* [en ligne], février 2008 n° 47. [Consulté le 20 octobre 2009]. URL: <a href="http://www.sitapa.org/doc/articleCollab\_bnf\_apa.pdf">http://www.sitapa.org/doc/articleCollab\_bnf\_apa.pdf</a>

<sup>114.</sup> PETARAMESH, Swâmi. Enfin une loi appliquée, *Ashram de Swâmi Petaramesh* [en ligne], Billet du 27 août 2007. [Consulté le 20.10.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://petaramesh.org/post/2007/08/27/Titre-IV-:-Enfin-une-loi-appliquee">http://petaramesh.org/post/2007/08/27/Titre-IV-:-Enfin-une-loi-appliquee">http://petaramesh.org/post/2007/08/27/Titre-IV-:-Enfin-une-loi-appliquee</a>

<sup>115.</sup> MEMBREY-BEZIER, Christelle et ses élèves du cicla71. Clica71. On ne naît pas internaute, on le devient [en ligne] [Consulté le 20.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://cicla71.typepad.com/">http://cicla71.typepad.com/</a>

Ce blog a été récompensé au Festival des blogs de Romans par un prix « spécial coup de coeur du jury » en 2008 et la même année par le Forum des enseignants innovants qui s'est tenu à Rennes.

<sup>116.</sup> MEMBREY-BEZIER Chr. et ses élèves du cicla71. Clica71. On ne naît pas internaute, on le devient, op. cit. [en ligne], Billet du 7.11.09. [Consulté le 10.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://cicla71.typepad.com/cicla71/2009/11/bnf-fautil-archiver-les-blogs-dadolescents-.html">http://cicla71.typepad.com/cicla71/2009/11/bnf-fautil-archiver-les-blogs-dadolescents-.html</a>

La grille d'entretien et les détails de ce focus group, sa méthodologie figurent en annexe 1.

commentaires) et non comme une œuvre qui s'enrichirait jour après jour. De manière significative, ces jeunes opèrent clairement une distinction entre blogs personnels « dans lesquels on raconte sa vie » et blogs thématiques, pour lesquels ils témoignent d'un grand respect. Seuls ces derniers auraient vocation à être archivés par la BnF dans le cadre du dépôt légal. Un peu plus de la moitié est fermement opposée à la conservation de son blog personnel en raison de son manque d'intérêt. Certains admettent cependant que ces pages pourront être un jour, pour les historiens, des documents significatifs de la jeunesse actuelle et de son quotidien.

Interrogés sur le caractère public ou privé de leurs blogs, presque tous ces jeunes reconnaissent aisément qu'ils peuvent être lus de tous, même s'ils ne s'adressent qu'à quelques proches – rappelons qu'il s'agit là de collégiens participant activement à un club Internet. Cependant, ils n'aimeraient pas nécessairement qu'il soit conservé pour toujours et reste donc accessible à la curiosité de leur famille ou de leur futur employeur. Certains voient d'emblée quels contenus seraient susceptibles de les desservir (il s'agit essentiellement de photographies).

Ce court verbatim corrobore les observations émanant de chercheurs ayant analysé les blogs des adolescents (Olivier Tredan, Cédric Fluckiger, Hélène Delaunay-Téterel): Une immense majorité considère son blog comme écriture de l'instant, production éphémère dédiée aux amis et connaissances, qui n'a de sens que par rapport aux dialogues immédiats qui s'instituent par les échanges de commentaires. Ils n'envisagent donc pas leurs productions dans leur rapport au temps. L'idée que leur blog puisse être conservé quand il aura perdu son utilité immédiate et consulté par des inconnus, leur demeure étrangère, même si elle ne leur déplaît pas nécessairement - surtout s'ils sont fiers de leurs productions. Facebook ne promet-il pas l'immortalité aux inscrits en leur assurant que, en cas de décès, leur profil ne sera ni supprimé ni désactivé<sup>117</sup>?

# 3.1.2 Les adolescents et la question de la protection de la vie privée : les ambiguïtés de l'espace public sur Internet

Ces problématiques relatives à la protection de la vie privée dans le cadre du dépôt légal étendu à Internet s'inscrivent dans un contexte plus large : celui d'un web qui conserverait nos données personnelles sans limitation de durée et souvent sans possibilité de les effacer<sup>118</sup>. Nous exposerons donc ici les termes du débat actuel sur la *privacy*, suscité par cette mémoire toute-puissante.

<sup>117.</sup> KELLY, Max. Memories of Friends Departed Endure on Facebook. *The Facebook blog* [en ligne]. Billet du 26 octobre 2009. [Consulté le 20.10.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://blog.facebook.com/blog.php?post=163091042130">http://blog.facebook.com/blog.php?post=163091042130</a>

<sup>118. [</sup>LE MONDE]. La galère pour faire effacer des données personnelles d'un site web !. Le Monde.13.11.2009. [Consulté le 14.11.2009]. URL :

 $<sup>&</sup>lt; http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/11/13/la-galere-pour-effacer-des-donnees-personnelles-d-un-site-web\_1266605\_651865.html>$ 

La question de la protection de la vie privée prend toute son acuité lorsqu'il s'agit de publications émanant de mineurs. Bien des adolescents s'adressent dans leurs blogs à une « clique » d'amis, ou à une nébuleuse un peu plus large, mais n'ont guère conscience que leurs productions puissent être ainsi lues de tous (à la différence des jeunes élèves s'exprimant dans le focus group dont il est question ci-dessus). À cette méconnaissance du caractère public de leurs productions en ligne, s'ajoute l'impudeur qui peut marquer leur contenu – une impudeur qu'ils pourraient regretter plus tard. En effet, si autrefois des faits ponctuels tels que l'exhibition de son corps ou de ses émotions, des propos diffamatoires ou racistes, pouvaient rapidement se faire oublier, ils peuvent aujourd'hui, du fait de leur publication sur Internet et donc de leur pérennité, s'avérer compromettants des années plus tard. Certes, la question de la conservation de données conçues comme éphémères par leurs auteurs dépasse largement celle de l'archivage du web, il n'empêche qu'on peut aisément imaginer qu'un ancien blogueur, une fois adulte, soit « rattrapé par son passé », que certains contenus restés visibles au public nuisent à sa carrière ou le mettent en délicatesse vis-à-vis d'un conjoint ou de ses enfants. La question est d'importance car une frasque de jeunesse pourrait ainsi ne jamais être effacée. À cela s'ajoute que les jeunes internautes participant massivement à l'exhibition croissante qui a cours sur Internet, ils sont plus exposés à ces risques.

### 3.1.2.1 Des comportements à risque sur Internet

Auteur de l'ouvrage Les 90 questions que tous les parents se posent. Téléphone mobile, internet, jeux vidéo..., le journaliste Jacques Henno, est allé interroger des psychiatres, des éducateurs, des sociologues et des professionnels d'Internet. Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

« Beaucoup d'adolescents croient que les blogs, réseaux sociaux, voire forums de discussion, riment avec carnet intime. Ils n'ont pas conscience que ce sont des sites internet accessibles à tout le monde, et pour très longtemps 119. »

Seule la moitié d'entre eux saurait que tout le monde peut accéder à leur blog<sup>120</sup>. Beaucoup se jugent protégés par le style « SMS » employé, qui reste largement incompréhensible aux adultes et que ces derniers ne savent pas réutiliser dans leurs requêtes. De fait, les blogs tapis dans ces labyrinthes numériques que sont les plateformes s'avèrent malaisés à trouver, d'autant que si les jeunes n'hésitent pas à y déposer des photos personnelles, ils utilisent des pseudonymes connus de leurs seuls amis.

Cet état d'esprit induit certains comportements à risque dont les médias se font régulièrement l'écho. C'est ainsi que, au mépris de la législation, des mineurs mettent en ligne des photographies de leurs camarades sans l'autorisation des parents ou du responsable légal de ces derniers. La photographie incriminée est parfois celle d'un adulte avec lequel ils sont en conflit, par exemple un enseignant, ce qui a conduit en

<sup>119.</sup> HENNO, Jacques. Réseaux sociaux : de nouveaux dangers pour nos enfants ?. Le Monde [en ligne]. 10.02.2009. [Consulté le 20.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/02/10/reseaux-sociaux-de-nouveaux-dangers-pour-nosenfants\_1153515\_651865.html">http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/02/10/reseaux-sociaux-de-nouveaux-dangers-pour-nosenfants\_1153515\_651865.html</a>

<sup>120.</sup> HENNO, Jacques. Les 90 questions que tous les parents se posent. Téléphone mobile, internet, jeux vidéo..., Paris : Télémaque. 2008, p. 91.

2005 à plusieurs affaires retentissantes de jeunes blogueurs exclus de leurs établissements scolaires pour avoir diffamé un enseignant sur leur blog.

L'impudeur des adolescents sur leurs blogs est elle aussi souvent soulignée. Elle ne semble cependant pas être le fait des seuls blogs mais de l'ensemble de la culture adolescente : « L'exposition de soi constitue une partie des usages développés par les adolescents, sur le modèle de la télé-réalité », déclare le sociologue Olivier Trédan<sup>121</sup>. Les similitudes sont en effet troublantes. On retrouve dans les blogs les topoï de programmes télévisés comme Le Loft, La Ferme, ou Bachelor : étalage de ses états d'âme, survalorisation de soi poussée au narcissisme, apologie des liens amicaux, amour de la gloire, soumission à la pression exercée par le groupe sur l'individu. Dans ces deux cas, il s'agit d'être le plus « vendeur » possible pour susciter visites, suffrages, liens et commentaires.

Mais les blogs ne sont pas seulement une fenêtre d'exposition de la vie privée : outils de communication, ils sont également un espace de séduction. Sur Internet, le malaise causé par le regard des autres est moins présent, explique Cécile Metton<sup>122</sup> : cet univers dématérialisé permet aux jeunes de se dévoiler, sans s'exposer en face-à-face, et de flirter. Dans ces conditions, la surenchère est toujours possible. Les médias européens ont ainsi beaucoup glosé sur les *erogs*<sup>123</sup>. Même si ce type d'exhibition n'est pas apparu dans le domaine français, certains phénomènes n'ont pas manqué d'alerter les adultes. Il semble que chaque rentrée scolaire apporte son lot de trouvailles :

« On attend septembre avec crainte, déclare Véronique Fima-Fromager, présidente d'Action Innocence France. À chaque fois, ils nous sortent de nouvelles conneries! La tendance 2008, c'était de filmer ses petits camarades en train de faire pipi. »

Cette année, la mode est aux « dedipix », des photos-dédicaces représentant une jeune blogueuse qui porte le nom d'un garçon tatoué au stylo sur son corps dénudé. En échange, l'heureux élu doit déposer des commentaires sur le blog de la jeune fille<sup>124</sup>.

L'enjeu reste donc important quand il est question de pérenniser de telles informations rendues publiques sur Internet. Certes, les plateformes de blogs ne sont pas des zones de non-droit. Elles invitent tous les internautes à signaler les contenus illicites qu'on pourrait trouver en naviguant. À ce dispositif s'ajoute, dans le cas de Skyrock, une modération spécifique dans la mesure où une majorité de ses utilisateurs sont mineurs. Ces dernières années, les outils de surveillance de contenu s'y sont multipliés : aux signalements de contenus contraires à la charte d'utilisation ou à la loi s'ajoute une « blacklist » de 1 500 mots-clés permettant un filtrage automatique. De plus, une centaine de modérateurs reçoit chaque jour 2 500 signalements de contenus contraires à

<sup>121.</sup> NUNES, Eric. Je blogue donc nous sommes, Le Monde, 29.07.05.

<sup>122.</sup> Ibid.

<sup>123.</sup> Erog : néologisme issu de la contraction de « érotique » et de « blog ». Sur ces sites, proches de la pornographie, des jeunes filles se dévoilent, dans l'attente de commentaires des internautes.

<sup>124.</sup> QUILLARD, Marion. Quand les adolescentes se déshabillent sur Internet. *Le Monde*, 7.09.09. A titre d'exemple, voir le blog : [ANONYME]. *dedipix-c0s-48*. [en ligne] [Consulté le 20.10.2009]. URL : <a href="http://dedipix-c0s-48.skyrock.com/">http://dedipix-c0s-48.skyrock.com/</a>

la charte d'utilisation ou à la loi<sup>125</sup>. Mais ces mesures ne convainquent pas les associations de protection de l'enfance. « *Ils ont beau faire des chartes, ce qui fait vendre, l'image même de Sky, c'est le trash!* », estime Véronique Fima-Fromager.

Autre exemple: Durant les émeutes de 2005, Skyrock pourtant accusé de complaisance envers des blogs faisant l'apologie de la violence, est intervenu en censurant 6 500 articles et désactivant une dizaine de blogs par jour<sup>126</sup>. Même si le but des «cybercops» n'était pas de protéger les auteurs des blogs incriminés, ces interdictions, comme dans le cas des « dedipix » par trop dénudées, permettent que les informations les plus compromettantes ne soient pas « gravées dans le marbre ».

### 3.1.2.2 Vers une disparition de la vie privée ?

De fait, le corps et les émotions ont fait leur entrée dans l'espace public, en particulier dans la jeunesse. Faut-il pour autant en conclure à la disparition de la vie privée ? Au début de 2009, *InternetActu*, un site d'actualité consacré aux enjeux d'Internet, posait la question crûment : « La vie privée, un problème de vieux cons ? »<sup>127</sup>

À cette question, Pierre Bellanger, président de Skyrock, répondrait peut-être par l'affirmative :

« [...] l'idée qu'il est dérangeant de laisser une trace électronique à chaque achat, mouvement, conversation [...], leur [la jeune génération] est complètement étrangère. Il existe aujourd'hui une perte de pudeur électronique. L'individualité s'expose volontairement à la toute-puissance numérique, sachant qu'il n'y a pas d'intimité possible 128 ».

Il semble pourtant que cette question appelle une réponse plus nuancée.

Pour D. Cardon, en effet, nous assistons effectivement à une mutation de la conception de vie privée mais non à sa disparition. Certes, nous allons vers un monde plus transparent où deux univers se rapprochent : la famille et l'environnement social et professionnel. Dans une dizaine d'années, il sera sans doute moins gênant qu'aujourd'hui d'assumer face à un futur employeur ses frasques de jeunesse et les traces qu'elles auront laissées sur Internet, et ce au nom des différentes facettes qui constituent tout individu<sup>129</sup>.

<sup>125.</sup> Un million d'images sont validées et 32 000 sont supprimées, selon des critères très précis : « Il faut voir s'il y a une nudité provocante, explique Jérôme Aguesse, directeur de la production délégué à la sécurité et à la prévention chez Skyrock.com. Si on voit les tétons ou les parties génitales, les photos sont supprimées. Pour le reste, vous êtes dans le cadre légal. Quant à la question de la moralité, notre qualité d'hébergeur fait qu'on ne se la pose pas. » In QUILLARD, M. op. cit.

<sup>126.</sup> ALLARD, Laurence. Natifs digitaux : deux trois choses que je sais d'eux. En ligne sur le wiki de Laurence Allard. [2008] [Consulté le 23.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.culturesexpressives.fr/doku.php?do=export\_raw#le\_wiki\_de\_laurence\_allard">http://www.culturesexpressives.fr/doku.php?do=export\_raw#le\_wiki\_de\_laurence\_allard</a>

<sup>127.</sup> MANACH, Jean-Marc. La vie privée, un problèmes vieux cons ?. *Internetactu*. [en ligne]. Billet du 12.03.09. [Consulté le 25.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.internetactu.net/2009/03/12/la-vie-privee-un-probleme-de-vieux-cons/">http://www.internetactu.net/2009/03/12/la-vie-privee-un-probleme-de-vieux-cons/</a>

<sup>128.</sup> NUNES, Eric. op. cit.

<sup>129.</sup> Entretien avec D. Cardon, 28.10.2009.

Dans un article intitulé « Pourquoi sommes-nous si impudiques ? »<sup>130</sup>, il observe une mutation profonde des mentalités :

« Tout [...] laisse à penser que la tendance "expressiviste" qui conduit les personnes à afficher de plus en plus d'éléments de leur identité personnelle sur le web n'est pas prête de s'éteindre. »

En effet, elle correspondrait à un besoin des internautes : « cet activisme de la démonstration de soi » serait « une parade indispensable pour signaler qu'on est "dans le vent" et "marquer sa petite différence" ». Et d'ajouter :

« On comprend mieux ainsi le développement de comportements "à risque" comme la révélation de situations intimes, les attitudes "aventureuses" des jeunes filles en ligne, le mélange des genres devant des cercle relationnels différents ou la tendance à toujours exagérer une attitude, une prise de position ou une déclaration d'humeur. »

Cependant, pour D. Cardon, il ne s'agit pas d'une disparition de la vie privée : l'audace de certains internautes, en particulier des jeunes, tiendrait à la spécificité même d'Internet :

« Les personnes qui s'exposent ne conçoivent pas la visibilité sur Internet sur le modèle des médias traditionnels pour lesquels tout ce qui est publié est considéré comme uniformément et unanimement public ».

Autrement dit, l'espace public d'Internet est rarement un « espace public transparent, liquide et homogène ». Sur les plateformes de réseaux sociaux, en particulier, « les comportements des utilisateurs relèvent d'un échange en clair-obscur : ils sont à la fois publics et privés 131 ». C'est pourquoi les problèmes de respect de la vie privée des internautes sur les réseaux sociaux pourraient aussi s'interpréter comme des violations par des tiers extérieurs de cet espace conversationnel dans lequel les internautes s'exposent, sans nécessairement penser s'adresser à un large public.

En l'occurrence, le tiers extérieur serait un bibliothécaire dont le travail de collecte pourrait être perçu comme une intrusion<sup>132</sup> dans ces espaces intermédiaires, « semi-clandestins » (D. Cardon) que sont les blogs d'adolescents<sup>133</sup>.

<sup>130.</sup> CARDON, D. Confiner le clair-obscur. Réflexions sur la protection de la vie personnelle sur le web 2.0. (Article à paraître). 131. C'est nous qui soulignons.

<sup>132.</sup> Nous retrouvons ici des formulations proches de celle du blogueur Swâmi Petaramesh (voir §3.1.1)

<sup>133.</sup> La remise en question d'une opposition tranchée entre public et privé au profit d'une zone intermédiaire dans laquelle des informations peuvent être diffusées tout en conservant un caractère privé appartient aux débats juridiques les plus actuels. Elle pourrait cependant s'inscrire comme processus dans la longue durée. En effet, si public et privé « se partagent le monde depuis les temps anciens » l'intime est « un outsider qui vient troubler le jeu et redistribuer les cartes » depuis sa montée en puissance au XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir la présentation du dossier *La Faute à rousseau*. juin 2009, n°51.

#### Un enjeu pédagogique

C'est un des enjeux majeurs de l'éducation aux médias que de sensibiliser les jeunes à ces risques. De nombreux dispositifs autour de l'École<sup>134</sup> mais aussi des instances de réflexion et de régulation (telles le Forum des droits sur l'Internet), des associations (telle Action Innocence) ou des sites de sensibilisation destinés aux enfants et adolescents (tels Éducation Médias Internet) œuvrent pour une meilleure compréhension de la législation et des enjeux des nouvelles technologies et de leur usage à des fins d'expression personnelle et publique. Cependant, il faut se garder d'une vision trop pessimiste : les adolescents sont de plus en plus conscients des risques que peut comporter la publication de certains contenus.

S'ils sont peu sensibles au débat sur la *privacy* qui s'organise autour du concept de « surveillance institutionnelle » <sup>135</sup> exercée par l'État et des entreprises <sup>136</sup>, ils ont cependant clairement perçu la nécessité de protéger leur vie de l'intrusion de leurs parents et de leurs enseignants, c'est-à-dire les figures d'autorité proches (ce que D. Cardon appelle « surveillance latérale »). Ainsi, les observateurs font tous état d'une migration des jeunes sur Facebook qui permet de limiter l'accès de certaines données à ses « amis ».

Il n'empêche qu'il existe ce que D. Cardon appelle un « paradoxe de la privacy ». Plusieurs enquêtes montrent que les internautes ont un niveau de conscience élevé, quoique incomplet, des risques pris à s'exposer sur les plateformes relationnelles mais qu'ils ne semblent tirer aucune conséquence pratique de cette connaissance<sup>137</sup>, parce qu'ils ne pensent pas s'adresser à un large public. D'autant que l'obligation de se montrer sur les réseaux sociaux, de « gérer son identité numérique » se fait de plus en plus forte. Ce paradoxe est encore plus prégnant chez les jeunes internautes.

Comment dès lors respecter l'intimité de ces zones de visibilité restreintes ? En dehors même de la question de l'archivage du web, la notion de droit à l'oubli a récemment fait l'objet d'un regain d'actualité.

<sup>134.</sup> Philippe Meirieu, spécialiste en sciences de l'éducation, a maintes fois souligné « le grand écart mental » qui se creuse entre l'école et la vie. L'apprentissage des TIC fait pourtant aujourd'hui partie des missions fondamentales de l'école. Cet engagement a été concrétisé dans la Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école de 2005 qui contient des orientations explicites concernant éducation aux médias ; elle est complétée par le décret de 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences qui installe le brevet Informatique et Internet (B2i), dont un important volet est consacré aux comportements de sécurité et au droit dans l'usage d'Internet. Dans un rapport, le sénateur D. Assouline conclut que cet enseignement doit être renforcé et déplore « le manque d'ambition des dispositifs mis en place » pour combler « l'écart grandissant entre les capacités des jeunes à maîtriser les technologies et leur inaptitude à prendre du recul vis-à-vis de ces technologies ». Il regrette également la dispersion des dispositifs mis en place (Programme européen Educaunet ; initiatives de la délégation aux usages de l'Internet (créée en 2003) ; publication par Forum des droits sur l'Internet, en autres d'un guide à l'adresse des adolescents « Internet et moi » ; interventions du Centre de liaison de l'enseignement et des médias (Clemi). Voir chapitre « L'impératif éducatif », p. 79-105 in ASSOULINE, David. Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles du Sénat sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse. Paris : Sénat [en ligne] octobre 2008, n° 46. [Consulté le 12.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.senat.fr/rap/r08-046/r08-0461.pdf">http://www.senat.fr/rap/r08-046/r08-0461.pdf</a>

<sup>135.</sup> Peter Bradwell et Noël Gallagher, cités par CARDON, D. op. cit.

<sup>136.</sup> CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ETUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE (CREDOC). op. cit., p. 141-143.

<sup>137.</sup> CARDON, D. op. cit.

## 3.1.3 Vers un droit à l'oubli numérique ?

Un débat sur le droit à l'oubli agite la blogosphère depuis 2008 : des internautes se sont élevés contre les risques d'une mémoire *eidétique*, c'est-à-dire capable de reconstituer fidèlement tout événement passé et ont exprimé la nécessité de trouver un équilibre entre droit à l'oubli et devoir de mémoire. Les blogueurs ont insisté également sur l'importance de ce droit pour les populations les plus dépendantes et les plus fragiles : enfants, patients, demandeurs d'emploi, condamnés ayant purgé leur peine...

La notion de « droit à l'oubli » existait déjà dans la philosophie générale de la loi (qui prévoit la possibilité d'amnisties, de réhabilitations ou encore l'effacement de peines sursitaires des casiers judiciaires au bout de 5 ans)<sup>138</sup>. Par extension, on parle de droit à l'oubli en réaction à la puissance d'Internet : aujourd'hui, la mémoire se fait mondiale, intacte et directement accessible de partout et par n'importe qui. C'est dans ce sens, que Alex Türk, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), en appelle à un droit à l'oubli, qui permette « aux utilisateurs de retirer des informations personnelles qui les concernent et qu'ils ne veulent plus voir en ligne<sup>139</sup>. » En 2008, à l'occasion de la présentation du 28<sup>e</sup> rapport annuel de la CNIL, il a milité pour que le préambule de la Constitution garantisse la protection des données personnelles<sup>140</sup>. Il a cité l'exemple de déclarations anciennes exhumées sur la Toile qui « vous obligent de justifier à 50 ans ce que vous avez dit à 20 ans ». L'avènement d'un « droit à l'oubli numérique » fait également l'objet d'une récente proposition de loi sénatoriale qui suggère, entre autres, la suppression sur simple demande des données personnelles se trouvant sur Internet et l'information sur leur durée de conservation<sup>141</sup>. Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique auprès du Premier ministre, s'est également emparée de ce sujet et a appelé à une vaste consultation publique sur la question du droit à l'oubli numérique.

# 3.1.4 Les précautions prévues par la BnF en vue de protéger la vie privée des personnes

Concernant le web archivé par la BnF, il convient de rappeler que les modalités de consultation de ces archives éviteront justement d'éventuelles diffusions larges de données personnelles, que les auteurs n'ont ni souhaitées ni même envisagées<sup>142</sup>. Ces archives, en effet, ne sont pas consultables en ligne (à la différence des archives

<sup>138.</sup> La loi reconnaît à l'individu un droit à l'oubli en limitant dans le temps la conservation des données nominatives stockées dans la mémoire des ordinateurs, afin d'éviter d'attacher aux personnes des étiquettes définitives. Ce droit s'exprime dans la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 – modifiée récemment par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 transposant la directive européenne n° 95/47/CE du 24 octobre 1995 – qui encadre la liberté de constitution de fichiers nominatifs à destination des pouvoirs publics ou des personnes privées.

<sup>139.</sup> TÜRK, Alex. Le plus grand danger, ce n'est pas Edvige, c'est le traçage des personnes (propos recueillis par Thierry Leclère). T'el'erama.fr [en ligne]. 17.09.2008, n° 3062. [Consult\'e le 25.10.2009]. URL :

<sup>140.</sup> LE MONDE-AFP. La CNIL veut inscrire dans la Constitution la protection des données personnelles. Le Monde. 16.05.2008.

<sup>141.</sup> CHASTAND, Jean-Baptiste. La délicate question du droit à l'oubli sur Internet. Le Monde. 12.11.2009.

<sup>142.</sup> Voir § 1.2.3.2.3.

d'Internet Archive<sup>143</sup>), mais uniquement en salles réservées aux chercheurs et sur accréditation.

Il existe cependant d'autres modèles de consultation correspondant au traitement d'écrits intimes non publiés<sup>144</sup>: Ainsi, à l'Association pour l'autobiographie et le Patrimoine Autobiographique (APA), l'accès au fonds s'effectue sur rendez-vous, ce qui permet aux responsables de saisir le cadre de recherche dans lequel s'effectue chaque visite. Les chercheurs, lecteurs ou curieux qui viennent consulter des textes remplissent et signent une fiche dans laquelle « ils s'engagent à respecter les dispositions des déposants souhaitant la discrétion et à prévenir personnellement les auteurs ou ayant droits de toute utilisation et citation de leurs textes dans leurs travaux<sup>145</sup> ».

Quant aux chercheurs eux-mêmes, ils ne pourront peut-être pas se départir de certains scrupules en pénétrant l'intimité d'autres personnes. Ainsi D. Cardon nous a fait part de sa position ambiguë lorsqu'il a été amené, en étudiant les archives de Ménie Grégoire, à décacheter des lettres très personnelles qui n'avaient jamais été ouvertes, et ce, malgré la valeur que représentait ce genre de matériel pour son travail de chercheur.

À l'opposé, on peut s'interroger, toujours avec D. Cardon<sup>146</sup>, sur la pertinence qu'il y aurait à accorder des droits spécifiques aux chercheurs pour la consultation de contenus qui ont commencé par être accessibles à tous sur le web. Par exemple, il est paradoxal que, selon le règlement de la BnF, un adolescent de moins de 16 ans, ne puisse pas consulter son propre blog archivé... Cependant, la politique de la BnF tend à s'ouvrir sur cette question de l'accréditation, l'accès au web archivé étant accordé à des particuliers menant une recherche, même s'ils ne peuvent exciper d'un véritable statut de chercheurs.

# 3.2 FAUT-IL ARCHIVER DES BLOGS NE PRESENTANT, POUR LA PLUPART, AUCUN INTERET NI ESTHETIQUE NI SCIENTIFIQUE ?

Pierre Bellanger aime rappeler la «fantastique capacité d'expression d'une génération méprisée et sous-représentée dans les médias... ».

Un certain nombre de jeunes internautes, en effet, ont su s'emparer de ces nouveaux outils de création, faciles d'accès et peu coûteux, et faire de leur blog un véritable lieu d'expression personnelle. Si l'auteur qui s'est caché pendant trois ans sous le pseudonyme de Brad Pitt Deuschfahl n'est sans doute pas un collégien de quinze ans, comme il l'affirmait<sup>147</sup>, il existe d'authentiques jeunes blogueurs qui sont portés par un

<sup>143.</sup> Internet Archive accepte cependant d'effacer des données personnelles compromettantes sur demande de leur auteur.

<sup>144.</sup> Lorsque D. Cardon a étudié les archives du courrier de Ménie Grégoire, il s'est engagé, d'une part, à ne pas divulguer, dans ses publications, le nom des auteurs des lettres, et d'autre part, à ne pas tenter de prendre contact avec ces personnes. Entretien avec D. Cardon, 28.10.2009.

<sup>145.</sup> Entretien par courriel avec Christine Coutard (APA), 06.11.2009.

<sup>146.</sup> Entretien avec D. Cardon, 28.10.2009.

<sup>147.</sup> Dans ce blog très populaire, un certain Brad Pitt raconte sa « vie rocambolesque et insignifiante ». [en ligne] [Consulté le 02.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://keiser.over-blog.com/">http://keiser.over-blog.com/>

réel projet d'écriture. À titre d'exemple, nous citerons le blog intitulé *Ianis' World*<sup>148</sup>, qui se décrit comme le « *blog d'un lycéen geek passionné par tout ce qui bouge* ». Outre une rubrique très fournie et bien informée portant sur l'actualité informatique, ce jeune auteur rédige des billets sur des sujets variés – photographie, musique, politique, cuisine, cinéma – et aime réagir, non sans humour, sur des sujets de société.

Il faut cependant reconnaître que, outre leur impudeur, il est souvent reproché aux blogs d'adolescents d'être mal écrits et sans intérêt. Nous nous contenterons ici de ne relever que quelques uns des défauts qui sont généralement pointés.

# 3.2.1 Des blogs ne présentant souvent aucune qualité esthétique ni scientifique

### 3.2.1.1 Des blogs mal écrits?

Dans son ouvrage, Les dix plaies d'Internet: Les dangers d'un outil fabuleux, Dominique Maniez, enseignant à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) pointe le « niveau en orthographe très faible » de la majorité des blogs d'adolescents et leur « écriture en style SMS pénible à lire » et regrette que beaucoup soient « vides de sens » :

« Celui qui prend la peine, et le mot n'est pas trop fort, de parcourir pendant quelques jours la planète des blogs de Skyrock, ne ressort pas tout à fait indemne de cette aventure [...] le pire est que le contenu est souvent vide de sens et que certains poussent le vice à le reconnaître, mais n'hésitent pas pour autant à envoyer quelques octets sur le serveur<sup>149</sup>. »

Le manque de style des blogs est devenu un lieu commun et a fourni matière à mainte discussion, comme le montre un article paru sur *InternetActu* en 2006<sup>150</sup>. Résumant les propos échangés lors d'un colloque consacré aux « Skyblogs », l'auteur de l'article écrivait :

« Sur la sempiternelle question du langage, Olivier Trédan souligne que "50 % des Skyblogs sont mal écrits" (ceci incluant le langage SMS, dont le statut de "malécriture" peut se discuter). Un chiffre relativement rassurant au regard des idées reçues mais tout de même significatif. »

<sup>148.</sup> IANIS. *Ianis' world* [en ligne] [Consulté le 02.10.2009]. URL: <a href="http://perso.5552.fr">http://perso.5552.fr</a>

<sup>149.</sup> MANIEZ, Dominique. Les dix plaies d'Internet : Les dangers d'un outil fabuleux. Paris : Dunod, 2008. p. 96.

D. Maniez fait allusion à des phrases de ce genre, qui, effectivement sont légion sur la plateforme Skyrock : « et oui je savai pa koi mettre alor fo bien meublé lol ». in : [ANONYME] theduel74 [en ligne] Billet du 22.11.2007 [Consulté le 02.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://theduel74.skyrock.com/">http://theduel74.skyrock.com/</a>

<sup>150.</sup> FRANCOU, Renaud. UPFing06 : Le phénomène Skyblog. *Internetactu.net* [en ligne]. 19.06.06, [Consulté le 02.10.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.internetactu.net/2006/06/19/upfing06-le-phenomene-skyblogs/">http://www.internetactu.net/2006/06/19/upfing06-le-phenomene-skyblogs/</a>

Ces quelques lignes ont donné lieu à un échange de commentaires intéressant : à la remarque acerbe d'un internaute qui s'élevait contre cette épithète négative, O. Tredan répond :

« Je n'ai pas prétendu que 50 % des skyblogs étaient mal écrits, mais que 50 % utilisaient un langage hybride entre chat et SMS. Celui-ci constitue une pratique transgressive par rapport à la norme du langage conventionnel [...]. Il s'agit d'un langage vernaculaire qui prend tout son sens dans les interactions au sein de la plateforme Skyblog<sup>151</sup>. »

### 3.2.1.2 Des blogs sans originalité?

Sans s'en prendre au conformisme des jeunes eux-mêmes ou à leur manque de goût, plusieurs critiques regrettent également qu'ils soient manipulés par Skyrock, qui compte près de trente millions blogs. Pour ses détracteurs, Skyrock imposerait aux jeunes un format étouffant leur créativité.

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Oriane Deseilligny a fait porter ses travaux, il y a quelques années, sur les journaux personnels en ligne et les mutations des pratiques d'écriture liées aux médias informatisés. Selon elle, si le blog est à l'origine sous-tendu par un véritable désir d'expression de soi, il ne s'agit plus aujourd'hui d'un discours spontané : ce ne serait plus qu'un « format standardisé » 152, une mise en scène de soi, contrainte de s'imposer à des outils qui induisent une uniformisation du langage et des contenus<sup>153</sup>. Ainsi l'internaute désireux d'ouvrir un blog sur Skyrock se verra proposer des profils prédéfinis et n'aura qu'à remplir un questionnaire tout prêt. À cette standardisation imposée par les opérateurs s'ajoute la pression exercée sur les jeunes pour obtenir des commentaires. Cette attente de retour les oblige à poster régulièrement de nouveaux éléments (« gags », vidéos, photos) dont le seul but est de gagner en popularité. Pour Oriane Deseilligny, c'est ce conformisme, en pervertissant un désir d'expression authentique, qui rend les blogs d'adolescents si éphémères. « La plupart d'entre eux s'essoufflent rapidement [...] les seuls qui résistent sont ceux portés par un réel projet d'écriture de soi. »

# 3.2.1.3 Des blogs qui manquent d'objectivité ? L'exemple des blogs engagés

Le manque d'objectivité des blogs d'adolescents a été lui aussi souvent pointé dans les médias. Ce reproche s'adresse, en particulier, aux blogs d'actualité et d'histoire,

<sup>151.</sup> Olivier Tredan est chercheur en sciences sociales au Marsouin (laboratoire d'étude sur la société de l'information et les usages d'Internet de l'Ecole nationale supérieures de télécommunications de Bretagne). Il tient un blog. [en ligne] [Consulté le 02.12.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://oliviertredan.wordpress.com/">http://oliviertredan.wordpress.com/</a>

<sup>152.</sup> A juste titre, C. Fluckiger parle de « détournement » du format Skyrock lorsqu'il étudie certains blogs originaux publiés sur Skyrock tels *victim19*. [en ligne] [Consulté le 06.10.2009]. URL : <a href="http://victim19.skyrock.com/">http://victim19.skyrock.com/</a>

<sup>153.</sup> DESEILLIGNY, Oriane. Du journal intime au blog. La quête des clics (Propos recueillis par Isabelle Magos). *Ecole des parents*. [en ligne]. Mars 2009, n° 577. [Consulté le 02.10.2009]. URL: <a href="http://www.ecoledesparents.org/revue/N577\_libreacces.html">http://www.ecoledesparents.org/revue/N577\_libreacces.html</a>

qui ne sont pas majoritaires mais sont cependant bien représentés dans la tranche d'âge des lycéens et surtout des jeunes adultes<sup>154</sup>.

De fait, ces pages, à la différence des blogs scolaires, dont les contenus sont validés par des enseignants, sont fortement engagées sur un mode spontané et émotionnel et ne se caractérisent pas par un effort d'analyse. Il faut reconnaître également que bien des adolescents utilisent leurs blogs comme des exutoires destinés à accueillir des discours qui n'ont pas droit de cité à l'école car ils ne sont pas conformes aux valeurs laïques et républicaines. Peu de blogs peuvent être qualifiés de « politiques » au sens large : les prises de position se font sur un mode réactif, quand un événement ou une situation sont propres à frapper les esprits (émeutes de 2005 ; guerre de Gaza ; occupation du Tibet, etc.)<sup>155</sup>. L'objectif revendiqué n'est pas de créer un espace de réflexion mais de « faire réagir les gens ». À titre d'exemple, voici comment une jeune blogueuse se présente :

```
« je m'appelle sophie
g 17 ans
et se blog ser a fére réagir lé gen
ki son trenquillemen ché eux
pendan
-ke d enfan meur de faim et soif
-ou d sdf de froi dan lé ru
-des femmes battu par leur famille
dan c pay ts lointin
ou ché ns en France<sup>156</sup>. »
```

De même, sur ces blogs essentiellement composés de photographies et de vidéogrammes - sans indication de source - accompagnés de commentaires, les auteurs revendiquent leur subjectivité, au sens où ils ne prétendent pas chercher la vérité mais dire *leur* vérité :

« ce blog est unikement consacré o tibet si ca ne vs plai pa c pa la peine de venir sinon biz a tous 157 »

Ou

« Blog tout siimple kii me ressemble incha Allah kiil vous plairas 158. »

Si le manque d'intérêt de ces blogs est déploré par de nombreux enseignants, l'image de violence et de transgression qui leur est attribuée s'explique surtout par le

<sup>154.</sup> Voir partie 2 de ce mémoire.

<sup>155.</sup> L'étude des profils met cependant en évidence l'absence de participation des mineurs aux blogs consacrés à ce que d'aucuns appellent le « complot du 11 septembre ».

<sup>156.</sup> SOPHIE. *Tous-egauxx* [en ligne] [Consulté le 02.10.2009]. URL : <a href="http://tous-egauxx.skyrock.com/">http://tous-egauxx.skyrock.com/</a>

<sup>157. [</sup>ANONYME]. *tibet74* [en ligne] [Consulté le 02.10.2009]. URL: <a href="http://tibet74.skyrock.com/">http://tibet74.skyrock.com/</a>

<sup>158. [</sup>ANONYME]. *hbiila-tah-sah* [en ligne] [Consulté le 02.10.2009]. URL: <a href="http://hbiila-tah-sah.skyrock.com/">http://hbiila-tah-sah.skyrock.com/</a>

rôle qu'ils auraient joué à l'automne 2005<sup>159</sup>, lorsque la plateforme Skyblog a été le théâtre d'un jeu de cache-cache entre internautes défendant les émeutiers et l'équipe des modérateurs. Durant ces événements, celle-ci a censuré 6 500 articles et désactivé une dizaine de blogs par jour grâce à un filtrage par mots-clés. À ces initiatives se sont ajoutées trois interpellations de jeunes accusés d'avoir lancé des appels à l'émeute sur leurs blogs<sup>160</sup>.

De même, un grand nombre de blogs relatifs à la guerre de Gaza<sup>161</sup> de 2009 ont été désactivés - et ne sont donc malheureusement plus consultables<sup>162</sup>. Les raisons de ce type de sanction peuvent être variées, les contenus incriminés pouvant avoir été rédigés ou copiés-collés par l'auteur du blog mais aussi par des internautes anonymes venus poster un commentaire. Les blogs non censurés consacrés à cette guerre font état d'émotions violentes et visent souvent à susciter la même violence par des vidéogrammes ou photographies à la limite du soutenable (cadavres de nourrissons, corps déchiquetés)<sup>163</sup>. De manière significative, le soutien aux Palestiniens s'exprime souvent en musique, comme l'atteste un grand nombre de blogs musicaux, essentiellement tenus par des groupes de hip-hop<sup>164</sup>.

159. Voici ce que la journaliste I. Monnin écrivait à l'automne 2005 après avoir consulté les Skyblogs : « [...] des centaines d'opinions crues, balancées comme ça, par des gens bien cachés derrière leur pseudonyme. La blogosphère est le royaume du commentaire ex nihilo (on ne sait jamais d'où parlent les gens), un gigantesque café du commerce électronique où l'on vient masqué pour déverser ses mots. Des informations invérifiables ou erronées, des "preuves" douteuses circulent... » In : MONNIN, Isabelle. La confusion des blogs. Nouvelobs.com [en ligne]. 17.1.2005, n° 2141. [Consulté le 02.11.2009]. URL : <a href="http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2141/dossier/a287086-la\_confusion\_des\_blogs.html">http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2141/dossier/a287086-la\_confusion\_des\_blogs.html</a>

160. En mai 2008, Skyrock a décidé de désactiver un blog bruxellois attisant la haine et appelant à l'émeute. In : COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie [en ligne]. Paris : La Documentation française, 2008, p. 219. [Consulté le 30.10.2009]. URL

<a href="http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000186/0000.pdf">http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000186/0000.pdf</a>

161. Exemples de blogs désactivés consacrés à la Guerre de Gaza [en ligne] [Consultés le 02.11.2009]. URL:

 $<\!\!http:\!//p-a-1-3-s-t-i-n-e.skyrock.com/\!\!>$ 

<a href="http://coeurpalestinien.skyrock.com/">http://coeurpalestinien.skyrock.com/</a>

<a href="http://lutterpourlapalestine.skyrock.com/">http://lutterpourlapalestine.skyrock.com/</a>

<a href="http://repertoire-des-muslims.skyrock.com/">http://repertoire-des-muslims.skyrock.com/</a>

<a href="http://palestine--gaza.skyrock.com/">http://palestine--gaza.skyrock.com/</a>

<a href="http://realite-palestine-2009.skyrock.com/">http://realite-palestine-2009.skyrock.com/</a>

<a href="http://gaza457.skyrock.com/">http://gaza457.skyrock.com/</a>

162. Voici les principales raisons pour lesquelles un blog peut être clôturé sur Skyrock : pornographie ou actes sexuels montrant des organes génitaux ; images ou apologie de la drogue (marijuana, seringues, poudres blanches...) ; armes en action ou gens armés ; simulations de suicide (bras tailladés, corps ensanglantés, scarifications...) ; diffusion d'informations personnelles pouvant compromettre la vie privée d'autrui. Voir : L'ÉQUIPE DE SKYROCK. *Pourquoi Skyrock a désactivé mon blog ?* [en ligne] [Consulté le 02.11.2009]. URL :

< http://lequipe-skyrock.skyrock.com/1772371048-TEKNIK-Pourquoi-Skyrock-a-desactive-mon-blog.html>

Pour les conditions générales d'utilisation : [en ligne] [Consulté le 02.11.2009]. URL :

<a href="http://www.skyrock.com/safety/terms.php?page=cgu">http://www.skyrock.com/safety/terms.php?page=cgu</a>

163. Voir blogs suivants : [en ligne] [Consultés le 02.11.2009]. URL :

<a href="http://palestine-peace-love3.skyrock.com/">http://palestine-peace-love3.skyrock.com/</a>

<a href="http://palestine-dying-to-live.skyrock.com/">http://palestine-dying-to-live.skyrock.com/</a>

<a href="http://palestine-dark-tt-life.skyrock.com/">http://palestine-dark-tt-life.skyrock.com/</a>

De même, le blog tibet74 cité plus haut montre des photos de corps torturés : tibet74, op. cit.

164. Nous indiquons ci-dessous quelques blogs contenant au moins une chanson de soutien aux Gazaouis : [en ligne] [Consultés le 02.11.2009]. URL :

<a href="http://soutiens-palestine.skyrock.com/">http://soutiens-palestine.skyrock.com/</a>

<a href="http://riiim-k.skyrock.com/">http://riiim-k.skyrock.com/</a>

<a href="http://oumsayfallah-palestine.skyrock.com/">http://oumsayfallah-palestine.skyrock.com/</a>

<a href="http://silence-des-mosquees-13.skyrock.com/">http://silence-des-mosquees-13.skyrock.com/</a>

<a href="http://mhbs-son.skyrock.com/">http://mhbs-son.skyrock.com/</a>

# 3.2.1.4 Des défauts propres à la blogosphère dans son ensemble

Si les jeunes contribuent largement à la révolution participative du web 2.0 qui consacre le « culte de l'amateur » 165, leurs blogs sont cependant l'objet d'un grand dédain de la part des adultes. Destinés à maintenir un lien avec un groupe d'amis ou conçus comme une tribune servant à la défense d'une cause, leurs contenus relèvent souvent de la prise de parole non experte, du discours non construit. On pourra cependant objecter que cette tendance à la subjectivité, aux vues partisanes, à l'absence de style, n'est pas propre aux jeunes mais qu'elle pourrait être reprochée plus généralement aux espaces participatifs d'Internet. En effet, les avis divergent sur la qualité produite sur ces sites participatifs. Pour les chantres du web 2.0, ces pratiques ouvriraient la voie à la démocratisation du monde et à la vérité 166. Pour ses détracteurs, au contraire, le web 2.0 se construirait sur une idéologie du superficiel qui menacerait les fondements de la culture traditionnelle en se substituant au respect de la qualité et au savoir de l'expert. Sur les blogs d'amateurs traitant d'actualité et d'histoire, données et information seraient souvent confondues, les sources seraient rarement vérifiées et citées, les faits ne seraient ni analysés ni hiérarchisés.

De plus, support par nature ouvert et inachevé, le blog n'est pas propre à produire une information stable et validée. À cela s'ajoute que les productions des blogs, à la différence de publications imprimées, ne sont pas modérées par un comité de lecture ou de rédaction. L'usage d'un pseudonyme permettant à l'auteur de ne pas endosser la responsabilité de ses écrits (quelles qu'en soient les raisons) favoriserait le caractère irréfléchi de bon nombre de jugements exprimés. Pour Andrew Keen, auteur du pamphlet *Le Culte de l'amateur. Comment Internet tue notre culture*, le web 2.0, en encourageant les opinions à l'emporte-pièce consacrerait un univers relativiste où les blogueurs donneraient une vision sélective de l'actualité et de l'histoire et présenteraient des spéculations et des interprétations biaisées comme des faits avérés 167.

Même si « la valeur n'attend pas le nombre des années », il faut reconnaître que les blogs d'adolescents, pour la plupart, cumulent bien souvent les défauts qu'on prête au web 2.0 : en dehors de quelques dérapages 168, ils sont surtout d'une grande banalité. À quoi bon, dans ce cas, leur consacrer une collection particulière dans le cadre de l'archivage du web ?

Abstraction faite de leur qualité intrinsèque, cette question se pose, au demeurant, pour un grand nombre de textes électroniques circulant sur Internet et rédigés sur le mode de la conversation. Évoquant « la glose "ordinaire", celle qui restait [naguère]

<sup>165.</sup> KEEN, Andrew. Le culte de l'amateur. Comment Internet tue notre culture (préface de Denis Olivennes). Paris : Scali, 2008. Le livre est paru en anglais en 2007.

<sup>166.</sup> Le principe est que tout individu possède une parcelle de savoir ; additionnées les unes aux autres, et se corrigeant au fur et à mesure, ces parcelles doivent produire une valeur qui n'y était pas et dont l'ensemble déboucherait sur ce que certains sont tentés d'appeler « intelligence collective » ou « sagesse des foules ». Le concept d'« intelligence collective » a été théorisé par le philosophe Pierre Lévy ; celui de « sagesse des foules » a donné son titre au livre de James Surowiecki paru en 2004 et traduit en 2008 chez J.C. Lattès.

<sup>167.</sup> Andrew Keen cité in : BOOKS. L'amateur et le professionnel. *Books. L'actualité par les livres du monde*, juillet/août 2009, n° 7, p. 27.

<sup>168. «</sup> En définitive, les Skyblogs sont en général plutôt sages et conviviaux », remarque Hélène Delaunay-Téterel citée in FRANCOU, R. op. cit.

dans l'espace privé et le plus souvent dans le domaine de l'oralité, sans mémoire », la sociologue Valérie Beaudoin fait remarquer qu'elle « trouve de nouveaux espaces où s'inscrire (livres d'or des sites, messages dans les forums, WebLogs...) » et s'interroge : doit-on en garder copie<sup>169</sup>?

# 3.2.2 Une conservation qui s'avère nécessaire en raison de la valeur patrimoniale de ces documents

De quelle utilité nous seraient ces blogs une fois archivés ?

À cela nous répondrons : dénués de valeur pour nous, lecteurs, ils constituent cependant des témoignages qui pourront s'avérer précieux, à moyen terme, d'une part pour leurs auteurs, d'autre part, pour les historiens.

### 3.2.2.1 Les blogs comme futurs lieux de mémoire

Ces blogs, même s'ils sont « loin d'être le fleuron de notre culture numérique » (D. Maniez), pourraient tout d'abord présenter un intérêt patrimonial pour leurs auteurs, ceux-ci une fois adultes. Ces témoignages permettraient de préserver une mémoire individuelle et collective d'une expérience sans précédent vécue par toute une génération, les blogs s'imposant depuis le début des années 2000 comme un phénomène de masse.

De plus, si ces blogs ne nous intéressent pas (avant tout parce qu'ils ne nous sont pas adressés), ils importent à leurs auteurs en tant qu'outils de production et d'expression, qui suscitent un échange personnel et permettent de s'exprimer. Nous rejoignons ici Laurence Allard, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, qui nous invite à considérer ces productions comme le produit d'un « travail expressif à travers lequel l'individu performe son individuation réflexive », « façonne sa biographie et se dote d'une identité certaine ». Se proposant de « rester enthousiaste face à la créativité ordinaire qui se manifeste dans les pratiques adolescentes autour des technologies digitales émergentes », elle explique comment, en l'absence d'instances pourvoyeuses de valeurs et d'identités, tels la famille ou le salariat, les identités personnelles et sociales ne sont plus données naturellement ni reproduites aveuglément, elles deviennent, en partie, la résultante d'un travail expressif accompli grâce aux technologies de communication<sup>170</sup>. Ces blogs, dans lesquels les jeunes auteurs tentent de se construire une identité, pourraient donc intéresser ces derniers, une fois devenus adultes. Nous laisserons ici la parole à B. Massip de l'APA:

« Certains revendiqueraient plus volontiers un droit à la mémoire alors que d'autres voudraient plutôt un droit à l'oubli. Mais qui sait aussi, si certains, après avoir

<sup>169.</sup> BEAUDOUIN, Valérie. De la publication à la conservation. Lectures et écritures électroniques. *Réseaux* [en ligne]. juin 2006, n° 116. [Consulté le 02.11.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.cairn.info/revue-reseaux-2002-6-page-199.htm">http://www.cairn.info/revue-reseaux-2002-6-page-199.htm</a>

<sup>170.</sup> ALLARD, L. op. cit.

voulu l'oubli, ne seraient pas heureux de retrouver des pages qu'ils croyaient disparues<sup>171</sup> ».

### 3.2.2.2 Les blogs comme objet d'histoire

#### 3.2.2.2.1 Un intérêt manifeste pour les historiens

Vastes réservoirs de récits, messages, photographies, vidéogrammes, les blogs s'avéreront pour les historiens de précieux témoignages sur la culture des adolescents. En effet, même s'il ne faut pas postuler une homogénéité de la jeunesse ni de la communauté des jeune blogueurs – homogénéité apparente du fait de la médiation technique<sup>172</sup> – la massification des blogs d'adolescents, en particulier sur Skyrock, laisse penser que, parmi les adolescents, toutes les catégories sociales sont concernées<sup>173</sup>. De plus, le phénomène dépasse les seuls émetteurs : aux 53 % qui ont créé un blog<sup>174</sup>, il faut ajouter les internautes qui consultent les blogs de leurs camarades et y laissent des commentaires.

Souvent présentés comme un miroir grossissant pour qui veut étudier les pratiques extrêmes des adolescents, ces blogs seront aussi pour les historiens des documents significatifs de l'état de la jeunesse au quotidien, de ses idées, de ses modes relationnels. Néanmoins, ces blogs ne livrent pas directement l'intimité des adolescents ; étudiés au premier degré, ils peuvent être trompeurs. Ils font, en effet, rarement état du malaise existentiel que connaissent beaucoup d'adolescents. « Je m'étonne, commente O. Tredan, que seule une jeune fille, à ma connaissance, ait annoncé son suicide sur Skyblog, alors que le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les adolescents. Ces blogs, qu'on a présentés comme des miroirs, semblent finalement un prisme déformant ».

Une fois qu'on a pris la mesure de l'écart existant entre intériorité brute et caractère joué de l'identité, ces pages pourront donc s'avérer précieuses pour l'étude de la culture des jeunes d'aujourd'hui, en premier lieu de leurs usages d'Internet, et plus largement, de leur appropriation des nouvelles technologies. De plus, les blogs rendent compte de diverses pratiques adolescentes: *fan fictions*, créations et partage de vidéogrammes, retouches de photographies, etc. Outils de communication, ils sont aussi, par le biais des commentaires, des lieux d'échanges – échanges de même nature que ceux qui demeurent généralement privés, et donc non archivables, comme c'est le cas des mails, des *chats*, des conversations téléphoniques.

D. Cardon voit également dans ces futures archives un intérêt « plus sociologique ou historique » : ces blogs constitueraient un matériel incomparable pour étudier les goûts, les attitudes, les relations aux parents, aux enseignants, bref une « archive historique » <sup>175</sup>. La conservation de ces productions permettrait donc d'écrire « une

<sup>171.</sup> MASSIP, B. op. cit.

<sup>172.</sup> Entretien avec O. Trédan par courriel, 06.10.2009.

<sup>173.</sup> O. Trédan, cité par Le Monde, 24.03.2005.

<sup>174.</sup> CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ETUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE (CRED0C). op. cit., p. 94 et p. 215.

<sup>175.</sup> Entretien avec D. Cardon, 28.10.2009.

histoire de la sensibilité pour notre époque, comme ce qu'a fait Alain Corbin pour le  $XIX^e$  siècle ou Arlette Farges pour le  $XVIII^e$  siècle ».

Pour O. Tredan, ces blogs « nous renseignent aussi sur les évolutions sociales actuelles » et sont des « révélateurs d'un certain nombre d'évolutions sociales (frontières public/privé, transmission des légitimités culturelles) que la science doit interroger ». Parmi ces évolutions figure la prise de conscience progressive des dangers qu'il y a à s'exposer car « le poids de cette prise de conscience est manifeste dans l'expérience que les adolescents font de la publicisation d'éléments privés. Cette question n'est pas propre aux blogs mais s'inscrit dans une histoire sociale de l'adolescence. Cette classe d'âge s'est construite par la publicisation d'éléments privatifs (affirmation d'une préférence culturelle par les goûts vestimentaires, etc.) 176. »

« En ce sens, poursuit O. Tredan, les blogs <u>les plus insignifiants</u>, adressés à un public restreint, pourront donc être des documents utiles à l'écriture d'une histoire de l'intimité. » Et d'ajouter :

« C'est à mon sens le défaut de la typologie de D. Cardon, ou plus exactement de l'interprétation qui peut en être faite. Sa typologie, se basant sur un axe qui part du privé au public, peut laisser sous-entendre un intérêt pour les blogs résultant d'une démarche de participation à la vie de la cité ("blogs de citoyens") et un intérêt moindre pour des blogs s'adressant à des publics plus réduits. Derrière cela, il y a un danger à affirmer une fonction d'un blog plus légitime qu'un autre. La réalité est plus complexe et moins facilement catégorisable. »

#### 3.2.2.2.2 Une réflexion en devenir

S'il est donc d'ores et déjà possible de présumer l'intérêt que ces blogs présenteront pour l'avenir, il serait cependant nécessaire de cerner plus précisément les attentes des futurs chercheurs. La question est d'importance car ces informations donneraient des orientations pour constituer les collections du web archivé. C'est pourquoi la BnF organise des ateliers ou journées d'études afin d'identifier ces besoins mais aussi afin d'associer les chercheurs et les webmestres aux différentes initiatives du dépôt légal numérique et de susciter des projets de recherche sur le web en tant qu'objet d'étude<sup>177</sup>.

Enfin, nous rappellerons que le web adolescent est assez mal représenté dans les collections réalisées jusqu'ici par le service du dépôt légal numérique, à l'exception de quelques skyblogs sélectionnés dans le cadre de la collecte ciblée des journaux intimes publiés en ligne, ou de vidéogrammes moissonnés sur Dailymotion par le Département de l'Audiovisuel<sup>178</sup>. En effet, les collectes larges couvrent essentiellement le domaine français (.fr), tandis que la majorité des plateformes de blogs est en .com.

<sup>176.</sup> Entretien par courriel avec O. Tredan, 06.10.2009.

<sup>177.</sup> Le nombre de connexions au web archivé est de 70 à 80 par mois.

<sup>178.</sup> Entretien avec Alain Carou, chef du service Images, département de l'Audiovisuel, BnF, 07.09.2009.

### 3.2.2.3 Une urgence patrimoniale

La conservation des blogs s'avère donc nécessaire au regard du travail des historiens mais aussi de la construction d'une mémoire collective et individuelle. Outre ces arguments, il convient de rappeler ici le caractère urgent de cette collecte. En effet, les blogs sont des documents fragiles qui peuvent être amenés à disparaître dans un proche avenir. Si certains internautes ne parviennent pas à effacer des données personnelles, d'autres recherchent parfois désespérément une information disparue. Ici nous pouvons reprendre à notre compte ce que B. Massip dit des journaux intimes en ligne :

« Cet océan de paroles personnelles est fragile et instable. Un document en ligne tel jour peut être devenu inaccessible six mois plus tard, soit que son auteur l'ait retiré, soit que les liens qui y mènent aient été brisés, soit que le serveur qui l'héberge ait disparu. L'archivage d'internet est donc une nécessité pour préserver la mémoire de notre époque<sup>179</sup>. »

À cet argument en faveur d'une collecte des blogs d'adolescents, il faut ajouter celui d'une disparition probable d'un grand nombre de contenus publics, et donc susceptibles d'être versés au dépôt légal. En effet, l'heure est, sans doute, à la limitation des accès 180. Pour des raisons évoquées plus haut, relatives à la protection des mineurs, beaucoup de parents incitent leurs enfants à ouvrir des blogs privés accessibles par un mot de passe, sur des plateformes récentes et encore marginales 181. C'est aussi le cas des blogs de famille, parfois alimentés par des adolescents, mais rarement accessibles au public car ils contiennent des photographies personnelles 182. Beaucoup de jeunes, par ailleurs, s'ils gardent un blog ouvert à tous, réservent le meilleur de leur création à un blog dont l'accès est contrôlé. Ainsi, Marion, jeune auteure de *fan fictions* laisse ouverts son blog de création ainsi qu'un autre réservé à ses critiques littéraires mais limite désormais la consultation de son troisième blog, sans doute plus personnel, aux abonnés de Livejournal et à ses amis 183.

Enfin, on observe une migration des jeunes internautes vers Facebook (qui permet justement de bloquer l'accès à son profil aux personnes extérieures) ou vers le microblogging<sup>184</sup>. On peut faire l'hypothèse que, dans un proche avenir, une majorité de blogs d'adolescents ne sera plus alimentée. Ce sont les « blogs familiers », qui servent davantage à se présenter et à communiquer, qui sont sans doute les plus menacés.

<sup>179.</sup> MASSIP, B. op. cit.

<sup>180.</sup> Entretien par courriel avec D. Cardon, 21.10.2009.

<sup>181.</sup> La plateforme Zozoblog.com, par exemple, offre ce type de service.

<sup>182.</sup> Exemples: <a href="http://www.familygenda.com/">http://www.famicity.com/">thttp://www.familygenda.com/</a>; <a href="https://www.myfamily.com/">https://www.familygenda.com/</a>; <a href="https://www.myfamily.com/">https://www.familygenda.com/</a>; <a href="https://www.myfamily.com/">https://www.familygenda.com/</a>; <a href="https://www.myfamily.com/">https://www.myfamily.com/</a>

<sup>183.</sup> MARION. *chaton62*, [en ligne] [Consulté le 02.11.2009]. URL: <a href="http://chaton62.livejournal.com/">http://chaton62.livejournal.com/</a>

<sup>184.</sup> Entretiens avec Julien Llanas, 04.08.2009. Voir aussi l'enquête réalisée pour Trendmicro : INSTITUT TICKBOX.NET. op. cit.

Il semble également que les blogs d'adolescents<sup>185</sup> connaissent l'essoufflement observé sur l'ensemble de la blogosphère et que Françoise Benhamou, professeur à Paris XIII et spécialiste de l'économie de la culture et des médias, identifie comme une « *crise de maturité* » faisant suite à une période d'engouement<sup>186</sup>. Nous nous trouvons donc face à une urgence patrimoniale, le web apportant d'autres modes de communication.

## 3.3 CONCLUSION DE LA 3<sup>E</sup> PARTIE

En écho à O. Trédan qui conteste notre droit à « censurer un pan de la réalité sociale, sous prétexte qu'elle présente peu d'intérêt pour une certaine partie de la population », nous reconnaîtrons donc une légitimité aux productions d'adolescents à entrer dans le patrimoine national, en dépit de leur faible qualité esthétique et scientifique. Ils seront, d'une part, utiles à la mémoire d'une génération, d'autre part, au travail des historiens pour lesquels ils constitueront une archive inestimable. Cependant, depuis l'avènement des forums, des blogs et encore plus des réseaux sociaux, la question de la conservation des données personnelles publiées sur le web se fait plus prégnante. Il conviendra donc, surtout dans le cas de mineurs, que la consultation de ces archives soit réglementée afin d'éviter la diffusion large d'éléments qui devraient rester confidentiels.

<sup>185.</sup> OGEZ, Emilie. Skyrock.com en baisse de régime. *Paperblog. Magazine Internet* [en ligne]. 10.02.2009 [Consulté le 02.11.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.paperblog.fr/1574129/skyrockcom-en-baisse-de-regime/">http://www.paperblog.fr/1574129/skyrockcom-en-baisse-de-regime/</a>

<sup>186.</sup> BENHAMOU, Françoise. Va-t-on vers la disparition de la blogosphère?. Rue89 [en ligne]. 03.12.2008 [Consulté le 02.11.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.rue89.com/en-pleine-culture/2008/12/03/va-t-on-vers-la-disparition-de-la-blogosphere">http://www.rue89.com/en-pleine-culture/2008/12/03/va-t-on-vers-la-disparition-de-la-blogosphere</a>

<sup>187.</sup> Entretien par courriel avec O. Tredan, 06.10.2009.

# 4 Comment constituer une collection de blogs à archiver ?

Nous présenterons ici une méthodologie permettant de constituer une liste restreinte d'URL qui soit représentative des blogs adolescents, sachant que ces derniers se comptent par dizaines de millions. Cette collection pourrait s'inscrire dans le contexte des collectes ciblées, qui représentent le second volet du dépôt légal numérique tel qu'il est pratiqué par la BnF<sup>188</sup> et, plus précisément, dans le cadre de l'archivage des nouveaux espaces du web tels les réseaux sociaux, les blogs, les sites de Net.Art, dont la sauvegarde est nécessaire à la compréhension des pratiques actuelles<sup>189</sup>. Ce corpus se devrait d'être organisé et cohérent<sup>190</sup>. Pour mener cette tâche à bien, nous mettrons à profit l'étude que nous avons menée jusqu'ici dans ses différentes étapes : nous réutiliserons la typologie des blogs présentée dans la deuxième partie, tout en tenant compte des missions du dépôt légal numérique et des objectifs que nous avons assignés à l'archivage des blogs d'adolescents, futurs lieux de mémoire et objets d'histoire.

Pour ce faire, nous nous interrogerons, tout d'abord, sur les paramètres documentaires nécessaires à la constitution de cette collection. La question se pose, en effet, de savoir si les procédures de sélection, qui ont cours habituellement en bibliothéconomie, peuvent s'appliquer à l'archivage du web. Après avoir esquissé ce que pourrait être le contenu de cette collection (une ébauche est présentée en annexe 6), nous ferons une proposition de valorisation de ce corpus.

# 4.1 LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE AU SECOURS DES « MOISSONNEURS DU WEB »

Dans un ouvrage récent, Bertrand Calenge définit les ambitions de la politique documentaire de la façon suivante : c'est « un ensemble cohérent de décisions et de processus relatifs à l'accroissement, à la mise en ordre et en valeur, à la communication et à la conservation de collections, dans le cadre de missions particulières à la bibliothèque, et à la poursuite d'objectifs socioculturels et socioéducatifs assignés à cette collection <sup>191</sup> ».

<sup>188.</sup> Voir §1.2.2.2.

<sup>189.</sup> Voir §1.2.2.2.1.

<sup>190.</sup> Nous définirons une collection comme un « regroupement volontaire de documents, d'objets, d'informations de provenances diverses, rassemblés en raison de la similitude d'un ou plusieurs de leurs caractères (contrairement au fonds d'archives qui est constitué organiquement) ». In BOULOGNE, Arlette (coord.). Vocabulaire de la documentation. Paris : ADBS éd., 2004.

<sup>191.</sup> CALENGE, Bertrand. Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2008, p. 77.

Comprise ainsi, l'approche documentaire est encore d'actualité pour qui veut archiver le web. Ainsi, Gildas Illien, chef du Service DLN, inscrit lui aussi sa démarche dans la continuité des services traditionnels offerts par la bibliothèque. Dans une contribution intitulée « Repenser la politique documentaire à l'échelle de la Toile », il défend un point de vue opposé à la tendance généralement observée qui consiste à « déplacer la politique documentaire de la constitution de l'offre vers la valorisation des accès et services, dans l'environnement web de l'utilisateur, plutôt que depuis le seul territoire, devenu trop étroit, de la bibliothèque ». Selon lui, au contraire, « l'exemple du dépôt légal d'Internet montre qu'il reste [...] possible et utile d'intervenir en amont dans la constitution de l'offre 192 ». Et d'ajouter que, si le métier de bibliothécaire a subi d'importantes mutations ces dernières années, il n'empêche que, comme d'autres compétences qu'il a fallu acquérir, « le pilotage des technologies de capture du Web offre un exemple où la responsabilité documentaire continue de s'exercer, mais autrement : à d'autres échelles, avec d'autres outils. »

Le caractère particulier de la collection d'archives du web se situe donc davantage dans la nature des documents à collecter que dans des opérations de sélection qui restent conformes aux procédures bibliothéconomiques habituelles. Des remaniements importants imposés par la nature du web sont cependant nécessaires : si une réflexion sur le développement des collections patrimoniales du web reprend, en effet, « plusieurs notions qui sont au cœur de tout effort de formalisation d'une politique documentaire, tels le champ, le coût, le volume, la valeur et la structure d'une collection », celles-ci doivent être réinterprétées <sup>193</sup>.

# 4.2 QUELS CRITERES DE SELECTION POUR CONSTITUER UNE COLLECTION CIBLEE DE BLOGS ADOLESCENTS ?

Le bibliothécaire rencontre, dans son projet d'archivage du web, des difficultés tenant « à la volumétrie, à la structure, à la géographie, à la vitesse, à l'immatérialité et, enfin, aux contenus et aux émetteurs propres au web. Tous ces facteurs concourent à questionner les critères de sélection traditionnellement utilisés pour formaliser une politique documentaire 194. »

Nous reprendrons donc ces critères et nous tenterons de les transposer à la réalité du web<sup>195</sup>.

<sup>192.</sup> ILLIEN, Gildas. Repenser la politique documentaire à l'échelle de la Toile. Congrès de l'ADBU septembre 2007. [en ligne] 2007 [Consulté le 19.12.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.adbu.fr/IMG/pdf/Gildas\_1.pdf">http://www.adbu.fr/IMG/pdf/Gildas\_1.pdf</a>

<sup>193.</sup> ILLIEN, Gildas. OURY, Clément. Quelle politique documentaire pour l'archivage des sites Internet? In: *Négocier, acquérir, organiser une collection électronique*. Sous la dir. de Pierre Carbone, François Cavalier. Paris : Édition du Cercle de la Librairie, 2009 (à paraître).

<sup>194.</sup> Ibid.

<sup>195.</sup> Nous suivons ici l'article de Gildas Illien et Clément Oury. op. cit.

# 4.2.1 Les critères géographiques face au caractère international du web

Est traditionnellement assujetti au dépôt légal tout document produit, publié ou diffusé en France. Ces critères sont difficilement applicables au web en raison du caractère transnational de ce dernier. Face à cette difficulté, la BnF a dû imaginer des solutions pour circonscrire le champ des collectes et définir un « domaine français » susceptible d'être archivé, la loi n'apportant pas de réponse explicite. Le décret en préparation devrait confirmer la pratique engagée par la BnF.

C'est une conception souple du territoire national qui été adoptée pour le dépôt légal numérique : sont considérés comme d'origine française les sites enregistrés sous le nom de domaine .fr ou sous tout autre nom de domaine enregistré auprès des organismes français chargés de la gestion de ces noms (ou produits sur le territoire français ou encore enregistrés par une personne domiciliée en France). Si le noyau dur du champ d'application consiste en la liste des sites en .fr gérée par l'AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération), le robot de collecte est donc également autorisé, sous certaines conditions, à capturer des fichiers hébergés sous un autre domaine de haut niveau (.com ou .org par exemple)<sup>196</sup>.

Cette conception pragmatique du champ de collecte nous permettra d'intégrer à notre collection des blogs rédigés en français, hébergés sur des plateformes françaises mais dont les auteurs vivent au Québec, au Maghreb ou en Afrique subsaharienne. Leur *blogroll* met au jour des communautés d'adolescents, virtuelles ou réelles, qui transcendent les frontières des États<sup>197</sup>. Il s'agit là d'un phénomène récent qui mériterait d'apparaître dans une collection de blogs. D'ailleurs, des champs de recherche se sont ouverts, ces dernières années, explorant l'impact des nouvelles technologies sur le monde des migrants, en particulier, sur les diasporas<sup>198</sup>.

# 4.2.2 Le volume et la structure : quelles unités, quelle profondeur de capture ?

On a longtemps organisé les collections en fonction de leurs supports (livres, périodiques, disques...). La notion d'unités standardisées est, en effet, nécessaire à toute démarche de formalisation documentaire. Si ce type de démarche est souvent rendu impossible dans le cadre de l'archivage du web, en raison de « *l'immatérialité* » <sup>199</sup> de ce dernier, nous n'aurons affaire, pour l'élaboration de notre collection, qu'à une seule unité: le blog. Différentes *profondeurs de capture* peuvent être envisagées: par domaine, par hôte, par page ou par page et contexte<sup>200</sup>. La profondeur la plus appropriée

<sup>196.</sup> Entretien avec France Lasfargues, chargée de collections numériques, BnF, 02.10.009.

<sup>197.</sup> Voir Annexe 6 (les « blogs familiers »).

<sup>198.</sup> On peut citer par exemple, le programme « TIC et migrations », qui est dirigé par la sociologue Dana Diminescu au sein de la Fondation « Maison des sciences de l'homme ».

<sup>199.</sup> ILLIEN, G. OURY, C. op.cit.

<sup>200.</sup> BONNENFANT, Bruno. Définir une politique d'archivage du web régional en bibliothèque municipale. L'exemple du web forézien. Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2009. p. 41.

pour archiver les blogs est la profondeur par *hôte* : dans ce cas, le robot capture tous les fichiers contenus dans un serveur hébergé sur un site, à l'exclusion des autres.

Par exemple : http://a-certain-romance.over-blog.com/ (sur « over-blog.com », seul le blog correspondant à *A certain romance* est capturé)

http://newpsie-addicted.skyrock.com/ (sur « skyrock.com », le blog correspondant à *newpsie-addicted* est capturé, y compris le page « profil » se trouvant à l'adresse suivante : http://newpsie-addicted.skyrock.com/profil/).

De plus, on imposera au robot pour chaque page archivée de collecter toutes les pages faisant partie du même domaine, qui se trouvent à un ou deux clics au-delà. Cette fonctionnalité s'avérera précieuse car elle nous permettra de restituer les liens tissés entre les sites, à partir des *blogrolls* et des commentaires. En effet, les réseaux de blogs adolescents s'organisent majoritairement au sein d'une même plateforme. Dans notre souci de prendre en compte l'environnement de publication des blogs, il nous semble également judicieux d'archiver les pages d'accueil des plateformes, qui sont de première importance pour les adolescents, car elles indiquent l'actualité de la plateforme (les « blogs de la semaine » ; les blogs les plus commentés). En raison du fonctionnement communautaire des blogs adolescents, ces pages sont des points de rencontre que les jeunes internautes consultent très régulièrement.

Pour ce qui est du volume à collecter, nous nous trouvons face à une autre difficulté : plus d'un adolescent sur deux aurait créé au moins un blog et à elle seule, la plateforme Skyrock compte près de trente millions de blogs. Nous renoncerons donc d'emblée à l'exhaustivité, au bénéfice d'une représentativité obtenue à partir d'échantillons. Il nous semble qu'un corpus de 300 blogs sera à même de rendre ainsi compte de la blogosphère adolescente, tout en restant compatible avec les possibilités de la BnF, qu'elles soient techniques ou économiques<sup>201</sup>. C'est le chiffre qui a, par ailleurs, été retenu lors du lancement de deux autres collectes ciblées (l'une consacrée au « web militant », l'autre aux « journaux personnels en ligne »<sup>202</sup>).

### 4.2.3 Comment dater les documents ?

Les collections sur support sont d'ordinaire classées par périodes (siècles, années) ou en fonction de leur périodicité. La vitesse de publication sur le web nous oblige à revoir ces critères. Comment dater un blog dont chaque billet a été publié à une date différente? Il est impossible de capturer un blog en permanence. Une solution est apportée par l'outil de visualisation des archives du web, la *Wayback machine*, qui indique systématiquement la date de capture (et non de publication) de chaque site moissonné. Cette méthode permet donc une organisation temporelle des archives grâce à un paramètre d'âge (même si elle ne se réfère pas à la date d'édition des documents, comme c'est le cas habituellement en bibliothèque)<sup>203</sup>; elle n'empêche pas cependant les incohérences, les logiciels pouvant assembler, par défaut, des éléments capturés à des

<sup>201.</sup> Les collectes ciblées représentent un rapport temps de travail/nombre de données capturées moins avantageux que les collectes larges.

<sup>202.</sup> Entretiens avec Christine Génin, 16.10.2010 et avec Lucie Fléjou, 26.08.2009.

<sup>203.</sup> CALENGE, B. op.cit., p. 86.

moments différents.

Sur la question de la fréquence de capture, nous nous trouvons face à deux réalités menant à des conclusions opposées : d'une part, le blog étant un mode de publication qui s'auto-archive très bien, un nombre limité de captures semble donc suffisant ; d'autre part, l'espérance de vie des blogs d'adolescents est imprévisible, ce qui nous inciterait à multiplier les collectes. Le projet de collecte des « journaux personnels en ligne » pratiquée par la BnF en partenariat avec l'APA part d'un constat similaire et se fonde sur un compromis : les captures ont lieu deux fois par an, avec dans l'intervalle un travail de veille et de mises à jour important. C'est ce modèle qui pourrait être retenu pour la collecte de blogs d'adolescents, d'autant qu'il est un compromis acceptable d'un point de vue économique.

# 4.2.4 Auteurs et émetteurs : limites associées à la communication sur le web

Les noms de personne sont des points d'accès importants lors de la recherche d'un document au sein d'une collection sur supports. Pour les bibliothécaires, il est d'usage de regrouper les auteurs par époques ou ères culturelles, par exemple, afin de classer les différents fonds. Sur Internet, en revanche, il est le plus souvent impossible de connaître l'identité des blogueurs. Plus largement, dans un contexte d'autoédition, « il faut composer avec la multiplication vertigineuse d'auteurs dont l'autorité n'est nulle part recensée, codifiée, légitimée<sup>204</sup> ». Nous serons donc souvent contraints d'identifier les blogs dont nous proposerons la capture au moyen de leur seule URL.

# 4.2.5 Sujets et valeur : quels contenus pour une collection ciblée ?

Pour B. Calenge, « le contenu reste impérativement au coeur de toute problématique de politique documentaire<sup>205</sup> ». Dans notre cas, il s'agira d'organiser un corpus qui corresponde aux missions du dépôt légal. À défaut d'exhaustivité, il nous faudra trouver les moyens d'un archivage le plus représentatif possible et développer des procédures permettant de moissonner des échantillons significatifs.

## 4.2.5.1 La question de la qualité

Nous l'avons vu, une majorité de blogs adolescents sont dénués de valeur artistique ou esthétique<sup>206</sup>, ce qui ne pose pas de difficulté dans le cadre du dépôt légal dans son acception française. Notre collecte ne reposera donc pas sur des critères de qualité. Néanmoins, cette collection ciblée devant jouer un rôle prospectif d'identification des mutations culturelles induites par le web 2.0, il nous paraît pertinent d'identifier un certain nombre de blogs comme étant « de qualité », c'est-à-dire

<sup>204.</sup> ILLIEN, G. OURY, C. op.cit.

<sup>205.</sup> CALENGE, B. op.cit., p. 91.

<sup>206.</sup> Voir partie 3 de ce mémoire.

reconnus comme tels et salués par les critiques à un moment donné. C'est la démarche qu'a adoptée la BnF dans le cadre de l'archivage des journaux personnels et littéraires en ligne<sup>207</sup>: la collection compte, d'une part, des blogs et des sites d'écrivains (sélectionnés par l'équipe du département Littérature et Art de la BnF), d'autre part, des blogs d'expression personnelle (collectés en partenariat avec l'APA), plus discrets et très différents des premiers tant par leurs contenus, leurs thématiques, leurs modes d'expression, l'âge et la condition sociale de leurs auteurs. C'est grâce à sa nature hybride que cette collection peut ainsi rendre compte et garder la mémoire de ce phénomène de société qu'aura été « *l'investissement massif d'Internet par l'écriture*<sup>208</sup> » venant tant des artistes que du grand public. Nous proposerons donc qu'une cinquantaine de sites soient retenus pour leur qualité<sup>209</sup>. Par qualité, nous entendrons l'originalité, la qualité éditoriale (dans l'écriture et la mise en page graphique) mais aussi la popularité, l'interactivité avec la communauté des internautes, et la fréquence de mise à jour.

Pour les 250 unités restantes, la collection sera constituée selon le critère qui est celui du dépôt légal numérique, à savoir la représentativité – notion sur laquelle nous nous interrogerons plus bas.

# 4.2.5.2 Quel traitement accorder aux blogs présentant des contenus incitant à la haine ?

Faut-il ou non en sauvegarder certains<sup>210</sup>? Une exclusion ne nous semble pas pertinente dans le cadre d'une collection s'adressant à un public de chercheurs, à tout le moins d'adultes. Elle ne correspond pas non plus aux missions du dépôt légal. De plus, nombre de ces blogs, lorsqu'ils sont hébergés par Skyrock, se voient régulièrement désactivés. Il est d'autant plus important, dans un souci de représentativité, de conserver une trace de ces publications souvent éphémères.

#### 4.2.5.3 Critères de sélection des contenus

Une troisième question touche aux critères à retenir pour quadriller finement notre objet d'étude, de manière à couvrir la blogosphère adolescente.

- Pour ce faire, nous aurons, tout d'abord, recours à la typologie des blogs présentée par D. Cardon et H. Delaunay-Téterel, qui proposent quatre formats de blogs, classés en fonction de leur degré de « *publicité* »<sup>211</sup>.
- À l'intérieur de chacun de ces formats, nous opérerons des distinctions de sexe et d'âge ou de cycle scolaire, selon les informations que nous trouvons sur les blogs, et nous intégrerons les thématiques les plus fréquemment rencontrées dans ces profils. Ces thématiques ont été dégagées à partir de notre analyse,

<sup>207.</sup> Entretien avec Christine Génin, le 16.10.2010.

<sup>208.</sup> GÉNIN, Christine. Collecter l'océan ? L'archivage de l'intime en ligne.  $Biblioth\`eque(s)$ . Revue de l'Association des biblioth\`eques de France, décembre 2009, n° 47-48. p. 50 (à paraître).

<sup>209.</sup> Voir Annexe 5 « Conseils de veille ».

<sup>210.</sup> Voir §3.2.1.3.

<sup>211.</sup> Voir § 2.3.2.

développée dans les parties 2 et 3 de ce mémoire, des blogs adolescents et plus généralement des pratiques juvéniles des TIC et d'Internet. Une exploration régulière des différentes plateformes<sup>212</sup> nous révèle, par ailleurs, les nouvelles tendances qui transparaissent dans les blogs.

### Thématiques retenues pour l'élaboration de grille de sélection des blogs en fonction de leur format

#### Les « blogs intimistes »

- Relations amoureuses (confidences sur des émotions)
- Écriture personnelle
- Mal-être

#### Les « blogs familiers »

- Blogs consacrés à la famille et aux amis du jeune blogueur
- Blogs francophones s'inscrivant dans des réseaux internationaux
- Exposition de sa vie privée, manifestation publique de son identité sexuelle

#### Les « blogs d'amateurs »

Ces blogs présentent des thématiques très variées ; c'est pourquoi ils requièrent un quadrillage plus fin, même s'ils sont moins nombreux que les blogs familiers :

- Mode
- Jeux vidéo, informatique
- Styles musicaux
- Mangas
- Cinéma/séries
- Blogs de stars
- Animaux
- Sports
- Humour
- Création musicale
- Photographies et création de vidéogrammes amateurs
- Créations graphiques
- Création littéraire ; fan fictions

#### Les « blogs de citoyen » et les « blogs engagés »

- Engagement social ou politique (guerres ; famine ; dictatures ; racisme ; homophobie)
- Réflexions sur des sujets de société ; critique sociale
- Engagement religieux
- Blogs pédagogiques encadrés par des adultes
- Blogs conçus dans le cadre scolaire

<sup>212.</sup> Sur le choix des plateformes, se reporter à l'annexe 5 « Conseils de veille ».

À titre d'exemple, nous présentons ci-dessous une grille de sélection des « blogs intimistes » qui se veut un instrument pratique de repérage et de justification répondant à notre volonté de présenter des échantillons représentatifs.

### Grille de sélection pour une collecte des « blogs intimistes ».

Ces blogs, au demeurant minoritaires chez les adolescents, ne présentent pas de thématiques variées, comme c'est le cas, par exemple, des « blogs d'amateurs ». Les références exactes des sites se trouvent en Annexe 6, qui présente une ébauche de la collection à constituer. Il va de soi que certains blogs peuvent présenter plusieurs thématiques dominantes<sup>213</sup>.

	Collège	Lycée	Post adolescents	
	Ø	Mal-être		
		self-hate.skyrock.com	anorexique18.skyrock.com	
	Écriture intime			
	blackstar-s.skyrock. com	je-peace.skyrock.com	banalove.skyrock.com	
	Relations amoureuses homosexuelles			
	xyuri.skyrock.com	zoubie.boosterblog. com	entre-2-filles.skyrock.	
	Relations amoureuses hétérosexuelles			
	x-1-amour.skyrock.	the-photo.cowblog.fr	une.vie.plus.tard.cowblog. fr	
	Relations amoureuses hétérosexuelles			
Garçons	03lucas.skyrock.com	emo-amoureux.skyrock.	you090508.cowblog.fr	
	Relations amoureuses homosexuelles			
	perfect-gay.skyrock. com	le-batifoleur.skyrock. com	gay-love.skyrock.com	
		Écriture intime		
	Ø	leonidas666.skyrock.	lelio-rocks.skyrock.com	
	Mal-être : Ø			

<sup>213.</sup> Ainsi le blog anonyme leonidas666, censé traiter de jeux vidéo, compte un grand nombre de billets à caractère plus intime. [en ligne] [Consulté le 19.12.2009]. URL: <leonidas666.skyrock.com/>

# 4.2.5.4 Quels critères de répartition pour une collection « représentative » ?

Une dernière interrogation porte sur la distribution des 300 URL dans les différentes catégories que nous avons retenues. Pour ce qui est de la répartition entre garçons et filles, nous disposons de données chiffrées : 60 % des jeunes blogueurs sont du sexe féminin. Nous proposons donc de respecter ces pourcentages. Il est, en revanche, moins aisé de fixer le nombre d'URL à attribuer à chaque format de blogs. Ce choix dépend, en effet, des priorités qu'on aura définies dans le cadre du dépôt légal étendu au web. Trois scénarios émergent, chacun ayant sa logique propre.

#### Scénario 1 : Les jeunes dans l'espace public

Dans la perspective du dépôt légal, lequel ne concerne que les documents mis à disposition du *public*, il peut être pertinent de mettre l'accent sur le caractère public des « blogs de citoyens ». Dans ce contexte, on peut envisager de constituer un corpus contenant une majorité de blogs engagés ou de blogs scolaires et de n'accorder qu'une part restreinte aux autres formats. Ce choix correspondrait au point de vue des collégiens que nous avons interrogés dans le cadre d'un *focus group* : selon eux, seuls les blogs thématiques mériteraient d'être conservés<sup>214</sup>. Il éviterait aussi la conservation d'informations personnelles.

#### Scénario 2: Archiver le « clair-obscur »

On peut également privilégier les blogs appartenant au format le plus fréquent chez les jeunes, à savoir les « blogs de familiers ». Ce choix serait moins respectueux de la vie privée des adolescents mais il correspondrait davantage aux souhaits des chercheurs, des sociologues en particulier, désireux d'étudier les goûts de la jeunesse, ses attitudes, ses relations aux adultes.

#### Scénario 3: Couvrir toutes les pratiques de blogging

Une dernière solution serait de constituer un corpus couvrant la totalité de la blogosphère adolescente, en respectant les parts relatives prises par les différents types de blogs, soit : 40 % de « blogs familiers » ; 30 % de « blogs d'amateurs » ; 20 % de « blogs de citoyens » ; 10 % de blogs intimistes<sup>215</sup>. De par son caractère « aveugle », ce scénario est le plus conforme aux méthodes archivistiques ; il correspond également à l'esprit du dépôt légal numérique, lequel, à défaut d'exhaustivité, vise la représentativité.

## 4.3 VALORISATION DE LA COLLECTION A CONSTITUER

La politique documentaire consistant non seulement dans la sélection des documents mais également dans leur mise en valeur, la BnF propose aux « archinautes »

<sup>214.</sup> Voir § 3.1.1. Cette contribution, qui vise à valoriser des corpus, est davantage éditoriale que descriptive.

<sup>215.</sup> Ces proportions sont le résultat d'un constat empirique découlant d'une exploration de la blogosphère que nous avons effectuée durant l'année 2009 : elles sont, par ailleurs, conformes aux études publiées sur le sujet.

des parcours guidés permettant de leur faire découvrir certains contenus sur des sujets sélectionnés, classés et commentés par des bibliothécaires<sup>216</sup>. Nous présentons ici une esquisse de parcours guidé, destiné à accompagner les utilisateurs et à les aider à naviguer dans la collection des 300 URL sélectionnées.

Ce parcours pourra s'articuler autour des douze thèmes structurants suivants :

LOL : les adolescents à la conquête des blogs			
Thèmes retenus	Brève description du contenu de chaque thème		
1. Le langage des blogueurs	Style « SMS » ; art ASCII ; « argot d'Internet ».		
2. Les blogs à travers leurs réseaux relationnels	Le blog, système d'échange rapproché entre amis.		
3. Le cœur et le corps surexposés	Outils d'expression et de communication, les blogs permettent à la fois de flirter, de faire de nouvelles rencontres et d'afficher ses relations amoureuses.		
4. Les blogs de fans	Blogs consacrés aux stars et aux people.		
5. Le « culte de l'amateur »	La création artistique à travers les blogs.		
6. Bloguer, c'est aussi écrire	Poèmes, romans, fan fictions.		
7. Le mal-être des jeunes à travers les blogs	Évocations de souffrance psychiques ; chagrins d'amour.		
8. Les jeunes prennent la parole	Engagement politique et religieux des adolescents à travers les blogs.		
9. Des blogs pour progresser	Les blogs conçus dans le cadre scolaire.		
10. Un blogueur, des blogs	Le parcours d'un internaute à travers différents blogs, sur différentes plateformes <sup>217</sup> .		
11.Évolutions du « blogging » adolescent : vers une esthétisation des blogs ?	On observe actuellement une migration des jeunes sur les sites de réseaux sociaux. Si cette mutation des pratiques menace effectivement la survie des « blogs familiers », elle affecte moins les autres formats de blogs. Le blog de demain sera sans doute davantage outil d'expression et de création qu'instrument de « communication continue ». Le cas emblématique de la plateforme Exsay.		
12. Les blogs, miroirs des blogs	Véritables phénomènes de société, les blogs adolescents ont, à leur tour, inspiré les jeunes blogueurs <sup>218</sup> .		

<sup>216.</sup> Voir §1.2.3.2.2.

<sup>217.</sup> Voir note 66.

<sup>218.</sup> Voir Annexe 6, catégorie « Humour ».

À titre d'exemple, nous avons développé le troisième thème (l'« intimité surexposée ») en annexe 7.

## 4.4 CONCLUSION DE LA 4<sup>E</sup> PARTIE

Nous avons proposé ici une méthodologie permettant la constitution d'un corpus cohérent, même si elle s'appuie sur de nouvelles typologies. Nous situant dans le contexte d'une collection ciblée, nous avons nécessairement fait des choix. En effet, toute collection est une démarche consciente de sélection qui oblige le bibliothécaire à définir *a priori* des paramètres et à délimiter des champs d'investigation. Il en va de même pour le parcours guidé, pour lequel nous avons présenté douze thèmes structurants : loin d'être une bibliographie sélective empreinte de neutralité, il s'agit d'une sélection de points d'entrée dans la collection – autant de « coups de cœur » susceptibles de perdre leur actualité et de se voir un jour corrigés, voire remplacés.

## Conclusion

Dans cette étude, nous avons proposé une approche méthodologique permettant d'appréhender la constitution d'une collection de blogs d'adolescents, conçue dans le cadre du dépôt légal numérique organisé par la BnF. Une telle collecte répondrait à la nécessité de conserver et de mettre à la disposition de futurs chercheurs un ensemble de sources sur les nouvelles pratiques adolescentes et sur leurs usages des TIC. En effet, nous nous trouvons ici face à un phénomène rare et passionnant d'un point de vue historique : Internet, dans sa version contemporaine et accessible à tous, a l'âge des adolescents d'aujourd'hui. Cette génération est la première en situation de s'approprier le web comme une table rase, ce qui génère des interactions d'une grande complexité entre une tranche d'âge et un média – interactions dont il importe de garder une trace.

Cela supposait un travail préparatoire de définition de l'objet de la collecte, afin de déterminer ensuite les paramètres documentaires permettant de sélectionner les sites web à archiver. Pour reprendre la formulation de Gildas Illien et de Clément Oury, « ce choix n'a rien d'évident car l'esprit du dépôt légal nous enseigne que ce qui est précieux, c'est autant ce qui est rare que ce qui semble, pour un temps, omniprésent<sup>219</sup> ».De fait, les dizaines de millions de blogs adolescents présents sur le web pourraient nous faire oublier leur fragilité et l'urgence patrimoniale qu'il y a à en collecter des échantillons pour les conserver. Comme toutes les collections du dépôt légal, celles de l'archive de l'Internet ne prendront leur pleine valeur patrimoniale que dans quelques années, quand elles auront disparu du « web vivant ».

Notre réflexion sur l'archivage du web nous permet, par ailleurs, d'envisager certaines évolutions professionelles induites par les nouveaux modes de production et de diffusion de l'information. Certes, les procédures automatisées viennent remplacer des tâches traditionnellement dévolues à des bibliothécaires mais l'intervention de ceux-ci continue d'être pleinement sollicitée, dans la continuité des services traditionnels offerts par la bibliothèque : ainsi, l'approche documentaire est toujours d'actualité pour qui veut constituer une offre cohérente. Le signalement de ces collections, tel qu'il est conçu dans le contexte des parcours guidés, s'inscrit, quant à lui, dans l'évolution plus globale de la bibliothèque éditrice, qui intervient dans la valorisation des accès et des services. Si les outils changent, les missions restent celles dévolues à la profession.

Il était également nécessaire dans cette étude de mettre au jour les enjeux éthiques et juridiques d'une telle collecte, d'autant que les documents à traiter émanent principalement de mineurs. Sur ce point, le métier de bibliothécaire se retrouve au cœur des problématiques qui agitent actuellement la société, concernant la conservation de données personnelles sans limitation de durée et souvent sans possibilité de les effacer. Pour la médiologue Louise Merzeau, « l'individu numérique est bel et bien épié, avec un degré de pénétration inédit » :

219. ILLIEN, G. OURY, C. op.cit.

« L'hypothèse d'un comportement zéro est donc moins que jamais envisageable : désormais, non seulement tout communique, mais tout informe. Public, intime et privé se rejoignent dans une même sphère, où la mise en commun relève autant de la collecte et de l'indexation que de l'échange et de la publication. Le Web incite à la spontanéité du mode conversationnel, tout en documentant de façon pérenne chaque source ou "prise de parole" <sup>220</sup> ».

Archiver l'intime soulève donc bien des interrogations qui touchent au respect des individus mais aussi aux fondements politiques de notre société. En effet, les libertés civiles, la protection des personnes sont nécessaires aussi au maintien du lien social<sup>221</sup>. En ce sens, on peut dire que la vie privée a une valeur sociale et politique.

Là aussi le bibliothécaire a un rôle à jouer :

Pour Louise Merzeau, le projet du dépôt légal « offre une alternative aux stratégies de traçabilité actuellement en œuvre dans le réseau, en apportant la garantie de l'institution à une rétention jusqu'alors soumise aux seules lois de l'innovation technologique et de la concurrence. » Il ne permet pas seulement la conservation de traces éphémères, il permet aussi de restaurer la dimension politique de la mémoire comme de l'oubli : « Paradoxalement, c'est peut-être là l'enjeu majeur d'un tel projet : protéger la société, non pas tant contre l'effacement de ses traces, que contre leur enregistrement systématique et hors de contrôle<sup>222</sup> ».

<sup>220.</sup> MERZEAU, Louise. Du signe à la trace : l'information sur mesure. [en ligne]  $Herm\`es$ . avril 2009,  $N^\circ$  53. [Consulté le 02.12.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.merzeau.net/txt/memoire/tracabilite/tracabilite.html#5">http://www.merzeau.net/txt/memoire/tracabilite/tracabilite.html#5</a>

<sup>221</sup> C'est le point de vue défendu par le juriste américain Daniel Solove : « La vie privée a une valeur sociale. Même quand elle protège l'individu, elle le fait pour le bien de la société ». Voir : GUILLAUD, Hubert. La valeur sociale de la vie privée. [en ligne] Internetactu. 21.10.2009. [Consulté le 02.12.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.internetactu.net/2009/10/21/la-valeur-sociale-de-la-vie-privee/">http://www.internetactu.net/2009/10/21/la-valeur-sociale-de-la-vie-privee/</a>

<sup>222.</sup> MERZEAU, Louise. Web en stock. *Cahiers de médiologie*. [en ligne]. 2003, n° 16. [Consulté le 02.12.2009]. URL: <a href="http://www.merzeau.net/txt/memoire/webenstock.html">http://www.merzeau.net/txt/memoire/webenstock.html</a>

## **Bibliographie**

Les blogs cités dans ce mémoire sont référencés dans l'annexe 6.

#### I. Les adolescents et Internet

#### I.1 Usages d'Internet

## Monographies

- GERVAIS, Jean-François. Web 2.0. Les internautes au pouvoir. Blogs, Réseaux sociaux, Partage de vidéos, Mashups.... Paris : Dunod. 2007. 224 p.
- MANIEZ, Dominique. Les dix plaies d'Internet. Les dangers d'un outil fabuleux. Paris : Dunod, 2008. 180 p.
- PISANI, Francis, PIOTET, Dominique. *Comment le Web change le monde. L'alchimie des multitudes*. Paris : Village mondial. 256 p. [en ligne] 2008. [Consulté le 01.11.2009]. URL : <a href="http://www.alchimiedesmultitudes.atelier.fr/">http://www.alchimiedesmultitudes.atelier.fr/</a>

## Chapitres de monographie

- CHAIMBAULT, Thomas, NOEL, Elisabeth. Réseaux sociaux : Quels usages en bibliothèques? In : *Le web 2.0 en bibliothèques. Quels services? Quels usages?* Sous la dir. de Muriel Amar, Véronique Mesguich. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. 2009. p. 113-125.

#### Enquêtes

- BIGOT, Régis, CROUTTE, Patricia. Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ». □La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française. Paris : CREDOC [en ligne] Novembre 2008. [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://www.arcep.fr/uploads/tx\_gspublication/etude-credoc-2008-101208.pdf">http://www.arcep.fr/uploads/tx\_gspublication/etude-credoc-2008-101208.pdf</a>
- DONNAT, Olivier. Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008. Paris : Département des études, de la prospection et des statistiques, 2009. [en ligne] [Consulté le 15.12.2009]. URL : <a href="http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf">http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf</a>

#### Articles

- BEAUDOUIN, Valérie. De la publication à la conservation. Lectures et écritures électroniques. *Réseaux* [en ligne]. juin 2006, n° 116. [Consulté le 02.11.2009]. URL:
  - <a href="http://www.cairn.info/revue-reseaux-2002-6-page-199.htm">http://www.cairn.info/revue-reseaux-2002-6-page-199.htm</a>
- CARDON, Dominique, DELAUNAY-TÉTEREL, Hélène. La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics. Réseaux [en ligne]. 2006, n° 138. [Consulté le 23.10.2009]. URL: <a href="http://www.unige.ch/ses/socio/pdrs/programme/20072008/collectifsmorges/CardonBlogs.pdf">http://www.unige.ch/ses/socio/pdrs/programme/20072008/collectifsmorges/CardonBlogs.pdf</a>
- CARDON, Dominique. Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0. *Réseaux*. 2008, n° 152, p. 93-137.
- CARDON, Dominique. Confiner le clair-obscur. Réflexions sur la protection de la vie personnelle sur le web 2.0. (Article à paraître).
- CHASTAND, Jean-Baptiste. La délicate question du droit à l'oubli sur Internet. *Le Monde*. 12.11.2009.
- FRANCOIS, Sébastien. Les *fan fictions*, nouveau lieu d'expression de soi pour la jeunesse ? *Agora*. 2007, n° 46, p. 58-69.
- [LE MONDE-AFP]. La CNIL veut inscrire dans la Constitution la protection des données personnelles. *Le Monde*.16.05.2008.
- [LE MONDE]. La galère pour faire effacer des données personnelles d'un site web !. *Le Monde*. [en ligne].13.11.2009.
- MONNIN, Isabelle. La confusion des blogs. *Nouvelobs.com* [en ligne]. 17.1.2005, n° 2141. [Consulté le 02.11.2009]. URL: <a href="http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2141/dossier/a287086-la\_confusion\_des\_blogs.html">http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2141/dossier/a287086-la\_confusion\_des\_blogs.html</a>
- TÜRK, Alex. Le plus grand danger, ce n'est pas Edvige, c'est le traçage des personnes (propos recueillis par Thierry Leclère). *Télérama.fr* [en ligne]. 17.09.08, n° 3062. [Consulté le 25.10.2009]. URL: <a href="http://www.telerama.fr/idees/il-y-a-bien-plus-dangereux-que-le-fichier-edvige,33683.php">http://www.telerama.fr/idees/il-y-a-bien-plus-dangereux-que-le-fichier-edvige,33683.php</a>

#### Article de sites Internet

- MANACH, Jean-Marc. La vie privée, un problèmes de vieux cons?. *Internetactu* [en ligne]. Billet du 12.03.09. [Consulté le 25.10.2009]. URL: <a href="http://www.internetactu.net/2009/03/12/la-vie-privee-un-probleme-de-vieux-cons/">http://www.internetactu.net/2009/03/12/la-vie-privee-un-probleme-de-vieux-cons/</a>

## I.2 Les pratiques culturelles des adolescents

#### Mémoires

- QUIOC, Marianne. Les pratiques et consommations culturelles des enfants et jeunes adolescents (6-14 ans). DESS d'ingénierie documentaire. Villeurbanne : ENSSIB [en ligne] Mars 2002. [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-934">http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-934</a>>

## Monographies

- FIZE, Michel. Les adolescents. Paris : Le cavalier bleu. 2009. 128 p.
- LAHIRE, Bernard. La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi. Paris : La Découverte. 2006. 780 p.
- PASQUIER, Dominique. *Cultures lycéennes : La tyrannie de la majorité*. Paris : Autrement. 2005. 180 p.
- SINGLY François (de). Les adonaissants. Paris : Armand Colin. 256 p.

## Enquêtes

- OCTOBRE, Sylvie. Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc des cultures. Paris : Département des études, de la prospection et des statistiques, 2009. [en ligne] [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf">http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf</a>>
- Dossier spécial : Comment vivre avec les adolescents ?, L'Express 11/09/2009, n° 3036, p. 80-92.

## I.3 Les adolescents et les TIC

#### Thèses

- FLUCKIGER, Cédric. *L'appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familières et scolaires*. Thèse de doctorat. Cachan: ENS Cachan. [en ligne]. 2007 [Consulté le 12.11.2009]. URL: http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/22/04/PDF/Fluckiger2007.pdf>

## **Rapports**

- ASSOULINE, David. Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles du Sénat sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse. Paris : Sénat [en ligne] octobre 2008, n° 46. [Consulté le 12.11.2009]. URL : <a href="http://www.senat.fr/rap/r08-046/r08-0461">http://www.senat.fr/rap/r08-046/r08-0461</a>>

## Monographies

- HENNO, Jacques. Les 90 questions que tous les parents se posent. Téléphone mobile, internet, jeux vidéo..., Paris : Télémaque. 2008, 207 p.
- LARDELLIER, Pascal. Le pouce et la souris. Enquête sur la culture numérique des ados. Paris : Fayard, 2006. 230 p.
- TISSERON, Serge. Virtuel mon amour. Penser, aimer, souffrir à l'ère des nouvelles technologies. Paris : Albin Michel. 2008. 200 p.

## Enquêtes

- INSTITUT TIXBOX.NET. [Enquête sur les usages d'Internet chez les jeunes]. Paris : [Trend Micro] [en ligne]. [Avril 2009]. [Consulté le 20.11.2009]. URL : <a href="http://fr.trendmicro.com/fr/about/news/pr/article/20090409165221.html">http://fr.trendmicro.com/fr/about/news/pr/article/20090409165221.html</a>

#### Articles

- DELAUNAY, Hélène. La communication juvénile à travers les blogs de lycéens. Agora. Débats/Jeunesse, [en ligne]. 2007, n° 46, p. 44-56. [Consulté le 12.11.2009]. URL: <a href="http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/Agora46Blogs.pdf">http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/Agora46Blogs.pdf</a>
- DESEILLIGNY, Oriane. Du journal intime au blog. La quête des clics (Propos recueillis par Isabelle Magos). *Ecole des parents* [en ligne]. Mars 2009, n° 577. [Consulté le 02.10.2009]. URL: <a href="http://www.ecoledesparents.org/revue/N577\_libreacces.html">http://www.ecoledesparents.org/revue/N577\_libreacces.html</a>
- FLUCKIGER, Cédric. La sociabilité instrumentée. L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens. *Réseaux*. 2006, n° 138. p.109-138.
- GIFFARD, Alain. Skyblog. La grande secte molle. (Propos recueillis par Isabelle Magos). ÉCOLE des parents [en ligne]. Mars 2009, n° 577. [Consulté le 02.10.2009]. URL:
   <a href="http://www.ecoledesparents.org/revue/N577">http://www.ecoledesparents.org/revue/N577</a> libreacces.html>
- HENNO, Jacques. Réseaux sociaux : de nouveaux dangers pour nos enfants ? *Le Monde* [en ligne]. 10.02.2009. [Consulté le 20.10.2009]. URL : <a href="http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/02/10/reseaux-sociaux-denouveaux-dangers-pour-nos-enfants\_1153515\_651865.html">http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/02/10/reseaux-sociaux-denouveaux-dangers-pour-nos-enfants\_1153515\_651865.html</a>
- MARTIN, Olivier. La conquête des outils électroniques de l'individualisation chez les 12-22 ans. *Réseaux*. 2007, n° 145-146, p. 335-366.
- METTON, Cécile. Les usages de l'Internet par les collégiens. Explorer les mondes sociaux depuis le domicile. *Réseaux*. [en ligne]. 2004, n° 123. [Consulté le 23.10.2009]. URL :
  - <a href="http://www.cairn.info/revue-reseaux-2004-1.htm">http://www.cairn.info/revue-reseaux-2004-1.htm</a>

- NUNES, Éric. Je blogue donc nous sommes, *Le Monde*, 29.07.05.
- QUILLARD, Marion. Quand les adolescentes se déshabillent sur Internet. *Le Monde*, 7.09.09.
- Dossier spécial : Internet rend-il encore plus bête ? *Books. L'actualité par les livres.* Juillet/août 2009, n° 7, p.12-63.

#### Sources Internet

- ALLARD, Laurence. Natifs digitaux : deux trois choses que je sais d'eux. [Wiki de Laurence Allard] [en ligne]. [2008] [Consulté le 23.10.2009]. URL : <a href="http://www.culturesexpressives.fr/doku.php?do=export\_raw#le\_wiki\_de\_laurence\_allard">http://www.culturesexpressives.fr/doku.php?do=export\_raw#le\_wiki\_de\_laurence\_allard</a>

## II. L'archivage du web, la mémoire numérique et les bibliothèques

## Contexte législatif

- Loi DADVSI N° 2006-961 du 1<sup>er</sup> août 2006, relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (issue de la transposition d'une directive européenne du 22 mai 2001). [en ligne] [Consulté le 02/11/08]. URL : <a href="http://www.legifrance.gouv.fr/">http://www.legifrance.gouv.fr/</a>

## Mémoires

- BONNENFANT, Bruno. Définir une politique d'archivage du web régional en bibliothèque municipale. L'exemple du web forézien. Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2009.
- HAETTIGER, Magali. L'archivage des sites web d'intérêt régional. Mémoire d'étude, Villeurbanne: ENSSIB, 2003. [en ligne] [Consulté le 10.08.2009]. URL:
  - <a href="http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/haettiger.pdf">http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/haettiger.pdf</a>

#### Dossiers documentaires

- CHAIMBAULT, Thomas. L'archivage du web. Dossier documentaire. Villeurbanne : ENSSIB. 2008. [en ligne] [Consulté le 10.08.2009]. URL : <a href="http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1730">http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1730</a>

#### Monographies

- CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2008, 264 p.

## Chapitres de monographie

- ILLIEN, Gildas. OURY, Clément. Quelle politique documentaire pour l'archivage des sites Internet ? In : *Négocier*, *acquérir*, *organiser une collection électronique*. Sous la dir. de Pierre Carbone et François Cavalier. Paris : Édition du Cercle de la Librairie, 2009 (à paraître).

#### Articles

- AUBRY, Sara. Les archives de l'Internet : un nouveau service de la BnF. *Documentaliste. Sciences de l'Information*, 2008, n° 4, p. 12-13.
- BERMES, Emmanuelle. OURY, Clément. Web 2.0 et mémoire : de la conversation à la conservation. *Documentaliste. Sciences de l'Information*, 2009, n° 1, p. 61-63.
- GÉNIN, Christine. Collecter l'océan? L'archivage de l'intime en ligne. Bibliothèque(s). Revue de l'Association des bibliothèques de France, décembre 2009, n° 47-48. p. 50 (à paraître).
- ILLIEN, Gildas, GAME, Valérie, Le dépôt légal d'Internet à la Bibliothèque nationale de France : Cadre juridique, modèle de collecte, évolutions des métiers, *BBF*. [en ligne]. 2006, n° 3, p. 82-85. [Consulté le 02/11/08]. URL : <a href="http://www.bnf.fr/pages/infopro/depotleg/dl-internet\_pratique.htm">http://www.bnf.fr/pages/infopro/depotleg/dl-internet\_pratique.htm</a>
- ILLIEN, Gildas. Repenser la politique documentaire à l'échelle de la Toile. Congrès de l'ADBU septembre 2007. [en ligne] 2007 [Consulté le 19.12.2009]. URL:
  - <a href="http://www.adbu.fr/IMG/pdf/Gildas\_1.pdf">http://www.adbu.fr/IMG/pdf/Gildas\_1.pdf</a>
- ILLIEN, Gildas, Le dépôt légal de l'internet en pratique, *BBF*. [en ligne]. 2008, n° 6, p. 20-27. [Consulté le 05 septembre 2009]. URL : <a href="http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0020-004/">http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0020-004/</a>
- MASSIP, Bernard. Une collaboration entre l'APA et la BnF: L'archivage des journaux personnels en ligne, La Faute à Rousseau [en ligne], février 2008 nº 47. [Consulté le 20 octobre 2009]. URL:
   <a href="http://www.sitapa.org/doc/articleCollab\_bnf\_apa.pdf">http://www.sitapa.org/doc/articleCollab\_bnf\_apa.pdf</a>
- MERZEAU, Louise. Du signe à la trace : l'information sur mesure. [en ligne] Hermès. avril 2009, N° 53. [Consulté le 02.12.2009]. URL : <a href="http://www.merzeau.net/txt/memoire/tracabilite/tracabilite.html#5">http://www.merzeau.net/txt/memoire/tracabilite/tracabilite.html#5</a>
- MERZEAU, Louise. Web en stock. *Cahiers de médiologie*. [en ligne]. 2003, n° 16. [Consulté le 02.12.2009]. URL: <a href="http://www.merzeau.net/txt/memoire/webenstock.html">http://www.merzeau.net/txt/memoire/webenstock.html</a>

#### Articles de sites Internet

- BENHAMOU, Françoise. Va-t-on vers la disparition de la blogosphère ?. *Rue89* [en ligne]. 03.12.2008 [Consulté le 02.11.2009]. URL : <a href="http://www.rue89.com/en-pleine-culture/2008/12/03/va-t-on-vers-la-disparition-de-la-blogosphere">http://www.rue89.com/en-pleine-culture/2008/12/03/va-t-on-vers-la-disparition-de-la-blogosphere</a>
- GUILLAUD, Hubert. La valeur sociale de la vie privée. [en ligne] *Internetactu*. 21.10.2009. [Consulté le 02.12.2009]. URL: <a href="http://www.internetactu.net/2009/10/21/la-valeur-sociale-de-la-vie-privee/">http://www.internetactu.net/2009/10/21/la-valeur-sociale-de-la-vie-privee/</a>
- OGEZ, Émilie. Skyrock.com en baisse de régime. *Paperblog. Magazine Internet* [en ligne]. 10.02.2009 [Consulté le 02.11.2009]. URL: <a href="http://www.paperblog.fr/1574129/skyrockcom-en-baisse-de-regime/">http://www.paperblog.fr/1574129/skyrockcom-en-baisse-de-regime/</a>

#### III. Entretiens

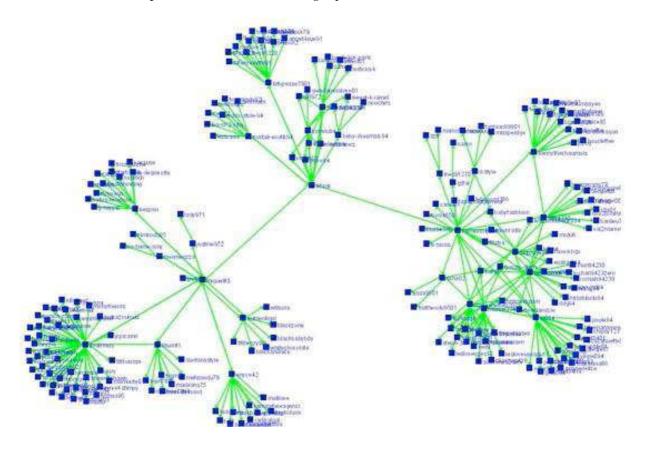
- Entretien avec Alain Carou, chef du service Images, département de l'Audiovisuel, BnF, 07.09.2009.
- Entretien avec Dominique Cardon, sociologue, 28.10.2009.
- Entretien par courriel avec Dominique Cardon, sociologue, 23.10.2009.
- Entretien par courriel avec Christine Coutard (Association pour l'autobiographie et le Patrimoine Autobiographique, 06.11.2009.
- Entretien avec Lucie Fléjou, chargée de collections en sociologie, BnF, 26.08.2009.
- Entretien avec Christine Génin, chargée de collections en littérature française contemporaine, BnF, 16.10.2010.
- Entretien avec Gildas Illien, chef du Service Dépôt légal numérique, le 28.08.2009
- Entretien avec France Lasfargues, chargée de collections numériques, BnF, 02.10.009
- Entretien avec Julien Llanas, enseignant, 10.07.2009.
- Focus group réalisé avec Christelle Membrey, enseignante, et sa classe (collège Louis-Aragon Saône-et-Loire), 3.11.2009.
- Entretien par courriel avec Olivier Trédan, sociologue, 06.10.2009.

# Table des annexes

ANNEXE 1 : Le blogroll d'un collégien représenté par logiciel	86
ANNEXE 2 : Styles d'écriture sur les blogs d'adolescents	87
ANNEXE 3 : Grille d'entretien proposée à une classe de collégiens	89
ANNEXE 4 : Grille d'entretien : faut-il archiver les blogs d'adolescents ?	. 91
ANNEXE 5 : Conseils de veille	93
ANNEXE 6 : Esquisse d'une collection	95
ANNEXE 7 : Le cœur et le corps surexposés	101

## Le blogroll d'un collégien représenté par logiciel

Il est possible de représenter le blogroll (liste des blogs préférés) d'un collégien à partir de différents logiciels. Nous reproduisons ici le schéma d'un blogroll réalisé par C. Fluckiger à partir du logiciel Guess, qui permet de générer de telles représentations en fonction de plusieurs algorithmes de visualisation prédéfinis : « Chaque blog, représenté par un carré, est relié par un arc aux blogs présents du blogroll. Nous avons ici l'exemple du blog d'un collégien (au centre) ayant 8 blogs dans le blogroll. Plusieurs de ces blogs appartiennent à des adolescents qui ne se connaissent pas (une cousine, un ami du club de sport), conduisant à l'existence de groupes de blogs nettement séparés. À travers le réseau des blogs favoris de l'auteur, c'est une partie de son réseau amical qui se trouve ainsi cartographié<sup>223</sup>. »



<sup>223.</sup> FLUCKIGER, Cédric. L'appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familières et scolaires. Thèse de doctorat. Cachan: ENS Cachan. p. 133 [en ligne]. 2007 [Consulté le 12.11.2009]. URL: <a href="http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/22/04/PDF/Fluckiger2007.pdf">http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/22/04/PDF/Fluckiger2007.pdf</a>

## Styles d'écriture sur les blogs d'adolescents

## 1. L'« argot Internet »

L'« argot Internet » s'inspire largement du « style SMS », qui modifie les caractéristiques orthographiques et grammaticales du français afin de réduire la longueur d'un texte. Il se caractérise par les abréviations (« dsl » pour « désolé ») ; la transcription phonétique des mots (« jamé » pour « jamais ») ; les sigles (« mdr » pour « mort de rire ») ; les émoticônes, qui consistent à représenter une émotion de façon typographique. Il existe plusieurs styles d'émoticônes. Ainsi, un sourire peut être représenté à la manière occidentale : :-) ou à la manière japonaise : ^^.

Ce style dérivé de la conversation verbale comporte aussi une dimension ludique. Par exemple, le « *leet speach* » (langage de l'élite) consiste à remplacer les lettres par des chiffres. Le nom de l'héroïne de *Harry Potter* s'écrira donc : « h3rmi0n3 grang3r ».

S'ajoutent des formes vernaculaires inspirées généralement du verlan : « tof » signifie, par exemple, « photo ».

Voici comment Émilie décrit Fabien<sup>224</sup>:

« lui c mn bo goss ce mec il et tro simpa tro fashion jtdr grv plin de delir av twa sur msn et des dispute ossi bn vla plin de chose a dire sur twaa aller kiss jtdr fourrrr<3<3<3<3 »

224. [EMILIE].[miss-emilie-13].[en ligne].[Consulté le 13.12.2009]. URL: <a href="http://miss-emilie-13.skyrock.com/">http://miss-emilie-13.skyrock.com/</a>

## 2. L'art ASCII

L'art ASCII consiste à réaliser des images au moyen de chiffres et de lettres. Exemple $^{225}$ :

# kiss mon chéri

						_		
\$ \$\$		\$\$\$	\$\$ \$\$	\$\$\$\$				
\$\$\$	\$\$	\$\$\$	\$\$ \$\$	\$\$\$				
\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$	\$	\$\$				
\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$		\$\$				
\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$		\$\$	_\$\$\$\$\$\$	\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$
\$\$\$_	\$\$\$\$	\$\$5	\$ \$	\$\$\$	\$\$\$\$\$	\$\$\$	\$\$\$\$\$\$	5\$\$\$
\$\$\$	\$\$\$		\$\$ \$\$_	\$\$	\$		\$\$\$	
\$\$\$	\$\$		\$\$	\$\$	\$		\$\$\$	
\$\$\$\$	\$\$\$\$			\$:	\$\$\$\$\$\$\$	\$\$	\$\$\$\$\$\$	\$\$\$\$
\$\$\$\$	\$ \$\$\$		\$\$\$\$	:	\$\$\$\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$\$	\$\$\$\$\$\$
\$\$\$	\$\$\$		\$\$\$			\$\$\$_		\$\$\$
\$\$\$	\$\$\$		\$\$\$\$			\$\$\$_		\$\$\$
\$\$\$	\$\$\$\$		\$\$\$\$	\$_		_\$\$\$\$_	_\$	\$\$\$\$
\$\$\$	\$\$\$\$	\$	\$\$\$\$	\$:	\$\$\$\$ \$\$			
						*		

<sup>225. [</sup>AURÉLIE ].[notristoirdamour.[en ligne].[Consulté le 13.12.2009]. URL : <a href="http://notristoirdamour.skyrock.com/">http://notristoirdamour.skyrock.com/</a>

## Grille d'entretien proposée à une classe de collégiens à propos de l'archivage des blogs adolescents

#### 1. Méthodologie

Nous avons proposé cette grille aux élèves du Club Internet du Collège Louis-Aragon (Saône-et-Loire). Le *focus group* a été conduit par leur enseignante, Christelle Membrey-Bezier.

Christelle Membrey-Bezier et ses élèves sont les auteurs du blog Cicla71<sup>226</sup> consacré à l'éducation aux médias et à Internet.

La séance a commencé par un bref exposé sur l'historique et les enjeux du dépôt légal en France que nous lui avions fourni. Puis, l'enseignante a suivi la grille d'entretiens figurant ci-dessous, en reformulant les questions.

L'enregistrement des débats menés dans le cadre de ce *focus group* est en ligne sur le site Cicla71<sup>227</sup>.

Le compte rendu de ce *focus group* figure en encadré dans la partie 3.1.1 de ce mémoire.

## 2. Grille d'entretien

- 1. Vois-tu ton blog comme quelque chose d'éphémère qui n'a de sens que par les échanges qu'il suscite (par le biais des commentaires) ? Ou au contraire comme une œuvre qui s'enrichirait jour après jour ?
- 2. Vois-tu ton blog comme quelque chose de « privé », qui ne regarderait que tes amis ou comme une production destinée à l'ensemble des internautes ?
- 3. Est-ce que ça te ferait plaisir d'imaginer que ton blog a été archivé et que tu pourrais aller le consulter dans 20 ans ? Ou, au contraire, est-ce que ça te gênerait ? (vis-à-vis de tes futurs employeurs, par exemple) ?

<sup>226.</sup> MEMBREY-BEZIER, Christelle et ses élèves du cicla71. Clica71. On ne naît pas internaute, on le devient [en ligne] [Consulté le 20.12.2009]. URL :

<sup>&</sup>lt;a href="http://cicla71.typepad.com/">http://cicla71.typepad.com/>

Ce blog a été récompensé au Festival des blogs de Romans par un prix « spécial coup de coeur du jury » en 2008 et la même année par le Forum des enseignants innovants qui s'est tenu à Rennes.

<sup>227.</sup> MEMBREY-BEZIER Chr. et ses élèves du cicla71. Clica71. On ne naît pas internaute, on le devient, op. cit. [en ligne], Billet du 7.11.09. [Consulté le 10.11.2009]. URL:

<sup>&</sup>lt;a href="http://cicla71.typepad.com/cicla71/2009/11/bnf-fautil-archiver-les-blogs-dadolescents-.html">http://cicla71.typepad.com/cicla71/2009/11/bnf-fautil-archiver-les-blogs-dadolescents-.html</a>

siècle chose	4. Penses-tu personnellen d'étudier ton blog et cele? Ou est-ce que ça n'aurai	ui de tes amis? l	intéressant pou Est-ce que ça	ır un historien d lui apprendrait	u XXII <sup>e</sup> quelque

# Grille d'entretien FAUT-IL ARCHIVER LES BLOGS D'ADOLESCENTS ? (11-21 ans)

## 1. Méthodologie

Cette grille a été proposée à des professionnels ayant mené une réflexion approfondie sur les usages sur Internet. Deux chercheurs (Dominique Cardon et Olivier Tredan) et deux enseignants s'intéressant aux pratiques des TIC chez les adolescents (Christelle Membrey-Bézier et Julien Llanas) y ont répondu. En raison du caractère informel de leurs réponses, nous avons préféré réutiliser ces dernières sous forme de citations, dans le corps du texte de ce mémoire.

De plus, cette grille n'était qu'un point de départ. Elle a donné lieu, notamment avec D. Cardon à un échange « à bâtons rompus » beaucoup plus riche.

#### 2. Grille

## 1. Question d'ordre éthique.

Sans remettre en cause l'intérêt du dépôt légal étendu au web, doit-on s'interroger sur sa pertinence et sa justification pour des sites à public volontairement restreint ou à vocation très temporaire, comme ceux des adolescents, lesquels peuvent contenir des informations personnelles et des photos de famille?

#### 2. Vie privée.

On souligne souvent l'interprétation différente que les plus jeunes et les adultes donnent de la notion de vie privée. Internetactu.net posait la question au début de 2009 dans un article intitulé *La vie privée*, *un problème de vieux cons* ?

Pensez-vous que cette différence de conception de l'intimité soit purement conjoncturelle ou pensez-vous que les adolescents soient en train de prendre conscience des dangers auxquels ils s'exposent en divulguant certaines informations sur Internet ?

## 3. Qualité.

Considérez-vous que le peu d'intérêt esthétique ou scientifique que présente une majorité de blogs d'adolescents soit un argument pour ne pas les conserver?

## 4. Arguments en faveur de l'archivage

Selon vous, pour quelles raisons faudrait-il archiver ces blogs? Parce qu'ils sont représentatifs de la culture des jeunes d'aujourd'hui? Parce que les jeunes développent sur Internet des usages amenés à se généraliser à l'ensemble de la population? Parce que les blogs rendent compte des différents pratiques des jeunes sur Internet : langage « sms », fan fictions, création et partage de vidéos, retouche de photos, etc.)? Etc.

## 5. La fin des blogs?

On parlait dès la fin 2008 d'une crise de maturité des blogs. Pensez-vous qu'elle touche aussi les blogs d'adolescents ? Selon vous, au profit de quel usage ? Twitter ? Facebook ?

## 6. Paramétrage.

A la différence de Facebook, les blogs sur Skyrock ne permettent pas de fermer certains contenus au public et de le réserver aux amis. (C'est justement ce caractère public qui permet de les collecter dans le cadre du dépôt légal). Pensez-vous que l'heure soit à la fermeture ?

Merci.

#### Conseils de veille

#### I. CHOIX DES PLATEFORMES

En l'absence de données chiffrées sur le nombre exact de blogs adolescents et sur leur répartition sur les différentes plateformes, nous ne pouvons proposer de collection qui soit parfaitement représentative de la réalité des pratiques juvéniles. À ces difficultés s'ajoute l'opacité des plateformes qui donnent un nombre limité d'informations concernant les blogueurs et leurs publications.

Afin de pallier ces difficultés, nous avons donc suivi quelques principes simples :

- 1. Nous avons tout d'abord concentré nos recherches sur les plateformes réservées aux adolescents :
  - La plateforme Skyrock compterait la moitié du nombre total de blogs adolescents et les requêtes sont aisées. Elle revendique 30 millions de blogs actifs. Elle contient deux rubriques correspondant à des thématiques qui nous intéressent : une rubrique « blogs de fan » et une autre « blogs musicaux ».
  - Viennent ensuite Exsay; Lexode; Adocity; Teemix (pour les filles). Un certain nombre de sites d'adolescents ne donnent plus, depuis peu, la possibilité d'ouvrir un blog, en raison de leur faible succès.
- 2. Nous avons ensuite poursuivi nos recherches sur les plateformes généralistes :
  - Nous avons choisi les hébergeurs les plus visités : Overblog (qui compte 10 millions de visiteurs uniques par mois et plus d'un million de blogs) et Blogger (9 millions de visiteurs uniques par mois)<sup>228</sup>.
  - Viennent ensuite Centerblog, Canalblog et d'autres hébergeurs. Certains proposent dans leur annuaire des rubriques qui sont autant de niches où se trouvent les adolescents :
    - Par exemple : sur Unblog, il existe une rubrique « jeunes ». Les rubriques « Mangas » accueillent également de nombreux adolescents.
  - Certaines plateformes sont réservées à une thématique spécifique. Par exemple, Gnomz permet de créer des bandes dessinées personnalisées en choisissant ses personnages et ses décors.

<sup>228.</sup> MEDIAMETRIE. *L'audience Internet en France*. [en ligne] Octobre 2009 [Consulté le 12/12/08]. URL: <a href="http://www.mediametrie.fr/internet/communiques/l-audience-internet-en-octobre-2009.php?id=163">http://www.mediametrie.fr/internet/communiques/l-audience-internet-en-octobre-2009.php?id=163>

En revanche, Dotclear et Wordpress, en tant que systèmes de gestion élaborés et complexes, sont peu prisés des adolescents. De même, Livejournal attire surtout les post-adolescents nourrissant des ambitions littéraires et artistiques.

Dans notre souci de formaliser les critères de sélection du corpus que nous proposons, nous avons privilégié les plateformes dont l'annuaire et le moteur de recherche sont efficaces et permettent les requêtes par mots-clé (par âge, par profil, par thèmes...). Cette possibilité n'est pas offerte par tous les hébergeurs : c'est notamment le cas de Windows live spaces qui est très difficile d'accès et de MySpace, qui ne permet pas de requête pour un âge inférieur à 18 ans. C'est la raison pour laquelle ces deux hébergeurs sont sous-représentés.

## II. OÙ TROUVER LES BLOGS « DE QUALITE » ?

Certaines plateformes proposent une sélection des blogs les plus originaux.

Ainsi, l'équipe de Skyrock nomme un « blogstar » par jour ainsi qu'un « blog de la semaine ». Les critères sont énoncés à l'adresse suivante : http://www.skyrock.com/common/footer.php?page=blogstar

Cette sélection s'efforce de refléter l'air du temps et d'être représentative de l'ensemble des tendances de la blogosphère adolescente.

De même, Gnomz sélectionne des « golden gnomz ».

Les concours de blogs excluent généralement les blogs adolescents. Des blogs de classe ont néanmoins déjà été sélectionnés au Festival des blogs de Romans. Le Forum des enseignants innovants récompense également les meilleurs blogs pédagogiques.

De plus, de nombreuses plateformes de jeunes donnent en page d'accueil un « top 50 » des blogs les plus commentés (Skyrock, Lexode, Exsay, ...).

## **Esquisse d'une collection**

Nous reprenons ici les critères utilisés lors de la collecte des journaux intimes en ligne, auxquels nous ajoutons celui de l'âge<sup>229</sup>. Dans un souci de respect de l'intimité des personnes, nous n'indiquons pas les noms de famille des blogueurs, même lorsqu'ils figurent sur les blogs.

## Les « blogs intimistes »

URL	Pseudo / prénom	Sexe	Age / cycle	Thématique dominante	Date de création
leonidas666.skyrock.com	-	G	17 / lycée	écriture personnelle	28/10/2007
leliorocks.skyrock.com	-	G	20	écriture personnelle	01/05/2009
je-peace.skyrock.com	-	F	lycée	écriture personnelle	03/06/2009
bananalove.skyrock.com	-	F	18	écriture personnelle	20/06/2009
blackstar-s.skyrock.com	Chiba	F	14 / collège	écriture personnelle	18/11/2009
wonder.exsay.fr	Sophie	F	13	écriture personnelle	09/12/2009
self-hate.skyrock.com		F	lycée	Mal-être	22/05/2007
anorexique18.skyrock.com		F	20	Mal-être	03/03/2007
031ucas.skyrock.com	Lucas	G	15 / collège	Relation amoureuse (hétérosexuelle)	25/07/2008
emo-amoureux.skyrock.com	Nicolas	G	16 / lycée	Relation amoureuse (hétérosexuelle)	24/01/2008
you090508.cowblog.fr	-	G	21	Relation amoureuse (hétérosexuelle)	06/12/2009
perfect-gay.skyrock.com	Xavier	G	collège	Relation amoureuse (homosexuelle	13/08/2006
le-batifoleur.skyrock.com		G	17	Relation amoureuse (homosexuelle)	16/05/2009
gay-love.skyrock.com	-	G	21	Relation amoureuse	08/08/2005

<sup>229.</sup> Entretien avec Christine Génin, le 16.10.2009.

URL	Pseudo / prénom	Sexe	Age / cycle	Thématique dominante	Date de création
				(homosexuelle)	
x-1-amour.skyrock.com	Mathilde	F	13	Relation amoureuse (hétérosexuelle)	26/12/2007
the-photo.cowblog.fr	-	F	lycée	Relation amoureuse (hétérosexuelle)	25/10/2009
une.vie.plus.tard.cowblog.fr	-	F	20	écriture personnelle	20/11/2009
xyuri.skyrock.com	-	F	15 / collège	Relation amoureuse (homosexuelle)	15/02/2009
zoubie.boosterblog.com	-	F	lycée	Relation amoureuse (homosexuelle)	18/05/2008
entre-2-filles.skyrock.com	-	F	19	Relation amoureuse (homosexuelle)	15/08/2006

# Les « blogs familiers »

# Les blogs d'amis

URL	Pseudo / prénom	Sexe	Age / cycle	Thématique dominante	Date de création
le-mec-21.skyrock.com	Valentin	G	13 / collège	amis	21/06/2007
petitkeke.exsay.fr	Kévin	G	16 / lycée	amis	22/11/2009
julapin.exsay.fr	-	G	20	amis	18/05/2009
cleolilas.skyrock.com	Chloé	F	collège	amis	18/09/2007
me-myfamily-myfriends. skyrock.com	Mélissa	F	lycée	amis	08/03/2008
manzanaa01.skyrock.com	Aline	F	20	amis	03/03/2007

## Blogs francophones s'inscrivant dans des réseaux internationaux

URL	Pseudo/ prénom	Sexe	Age/cycle	Origine	Date de création
thierry12o3.skyrock.com	Thierry	G	15	Suisse	08/04/2009
yoramlayani.skyrock.com	Yoram	G	17	Israël	07/03/2008
rick1489.skyrock.com	Rick	G	20	Québec	31/03/2009
ne-fume-pas.skyrock.com	-	F	collège	Maghreb	15/07/2009
lorie013.skyrock.com	Lorie	F	17	Belgique	07/02/2006
kaellya.skyrock.com	-	F	20	Côte d'Ivoire	29/11/2008

## Les « blogs d'amateurs »

Nous ne présentons ici d'échantillons que pour certaines thématiques.

URL	Pseudo / prénom	Sexe	Age / cycle	Thématique dominante	Date de création
jeuxvideo-pc.skyrock.com	-	G	collège	Jeux vidéo, informatique	01/03/2009
perso.5552.fr	Ianis	G	lycée	Jeux vidéo, informatique	28/02/2009
pjbdes.cowblog.fr	Pierre-Jean- Baptiste	G	20 étudiant	Jeux vidéo, informatique	12/11/2009
-		F	coll	Jeux vidéo, informatique	
-		F	lycée	Jeux vidéo, informatique	
-		F	Post ado	Jeux vidéo, informatique	
-		G	coll	Fan fiction	
-		G	lycée	Fan fiction	
-		G	Post ado	Fan fiction	
xx-allen-fic-xx.skyrock.com	-	F	13	Fan fiction	20/08/2009
3mogirl67.adocity.com	3mogirl67	F	17	Fan fiction	07/10/2007

URL	Pseudo / prénom	Sexe	Age / cycle	Thématique dominante	Date de création
ptitelunefics.livejournal.com	Marion	F	20	Fan fiction	31/03/2009
skins-officiel.skyrock.com		G	15	Cinéma/Séries	22/04/2008
le-seigneurdes- anneaux.skyrock.com		G	17	Cinéma/Séries	28/05/2008
les-film-horreur.skyrock.com		G	19	Cinéma/Séries	13/12/2006
twillight-bella- edawrd.skyrock.com		F	15	Cinéma/Séries	18/12/2009
tou-sur-twillight.skyrock.com		F	17	Cinéma/Séries	25/03/2009
<pre>x-twilight-fanpire-x.skyrock. com</pre>		F	20	Cinéma/Séries	26/05/2009
xanimal-spiritx.skyrock.com		G	13	Création graphique	21/03/2009
fylv.exsay.fr		G	18	Création graphique	19/03/2009
www.gnomz.com/fiche- .JeanTwix.html		G	21	Création graphique	29/05/2008
kawaii-dessin-naruto.skyrock.	Kawaï	F	14	Création graphique	28/10/2009
mishu.cowblog.fr	alysée	F	17	Création graphique	24/09/2008
ketty-mint.cowblog.fr	ketty Mint	F	20	Création graphique	15/04/2007
-		G	collège	Humour	
skyblogreference.skyrock.com*		G		Humour	23/05/2007
fake-devteam.skyrock.com*		G		Humour	02/09/2008
<pre>svp-parlons-francais.skyrock. com*</pre>		F	collège	Humour	30/08/2008
a-b-m-d-m.skyrock.com	Aline et Louise	F	lycée	Humour	22/08/2008
une-blague-par-jour-2009. skyrock.com	-	F	19	Humour	16/08/2009

\* Ces trois blogs s'inscrivent dans la veine des blogs humoristiques consacrés aux blogs d'adolescents. Voir aussi les blogs anonymes : skypouinsh.skyrock.com; skyblogreference.skyrock.com; be-a-blogstar.skyrock.com; ainsi que deux parodies (clashpow.skyrock.com; mickavendeta.skyrock.com) conçues sans doute par l'auteur de skypouinsh.skyrock.com.

## Les « blogs de citoyen » et les « blogs engagés »

URL	Pseudo/ prénom	Sexe	Age/cycle	Thématique dominante	Date de création
luton-contre-le-racisme. skyrock.com	-	G	15	Engagement politique	18/10/2008
sar-ko.skyrock.com	Gaby	G	17	Engagement politique	11/.04/2007
bouna-ziad-93.skyrock.com	-	G	19	Engagement politique	13/08/2007
sos-pour-afrique.skyrock.com		F	15	Engagement politique	03/05/2008
mymedicine.skyrock.com	Yad	F	18	Engagement politique	09/11/2008
palestine-peace-love3. skyrock.com		F	20	Engagement politique	09/10/2008
islam-enfant.skyrock.com		G	12	Engagement religieux	09/12/2009
jesussavesus.skyrock.com		G	17	Engagement religieux	07/06/2004
les-musulmans.skyrock.com		G	20	Engagement religieux	19/06/2006
terre-d-israel.skyrock.com		F	14	Engagement religieux	13/11/2009
berger-de-ma-vie.skyrock.com		F	18	Engagement religieux	14/08/2007
seniiol-t-quiiero.skyrock.com		F	20	Engagement religieux	11/12/2009

## Blogs pédagogiques

## Blogs pédagogiques encadrés par des adultes

URL	Cycle	Date de création
cicla71.typepad.com	collège	20/11/2005
eurosphere.hautetfort.com	lycée	21/10/2005
jardin-alternatif.over-blog.com	BTS	09/03/2008

# Blogs par des jeunes conçus dans le cadre scolaire ou universitaire (sans l'aide d'adultes)

Adresse URL	Cycle	Date de Création
-	collège	
an0r3xie.skyrock.com	Lycée	25/02/2007
btsmucwoillez.skyrock.com	BTS	02/12/2007
boulevard117.over-blog.com	IEP	03/10/2007

## Le cœur et le corps surexposés

On a beaucoup parlé de l'impudeur qui préside aux blogs adolescents. De fait, les jeunes internautes participent massivement à l'exhibition croissante qui a cours sur Internet, même s'ils prennent peu à peu conscience des dangers auxquels ils s'exposent.

Pour un adolescent en pleine construction identitaire, la toile s'avère un lieu d'expression et d'échange inédit : le regard des autres, parfois source de malaise, y est moins présent. Dans cet espace dématérialisé, il est possible de dévoiler son corps et ses émotions, sans s'exposer en face-à-face.

Certains internautes sont des amoureux romantiques, d'autres utilisent leur blog comme un lieu de rencontres et un espace de revendication identitaire.

On notera que l'affirmation d'une identité androgyne, homosexuelle ou bisexuelle est à la mode dans la culture adolescente ; c'est un trait distinctif du phénomène « emo » (pour « Emotional hardcore » ; ce terme désigne un mouvement marginal du mouvement « punk hardcore » orienté vers les sentiments et la mélancolie). Cette tendance est également présente dans les *mangas*, dont les jeunes blogueurs s'inspirent pour écrire à leur tour des histoires. L'amour et le désir sont très présents dans ces *fan fictions* : les *yuri* sont des *fan fictions* rédigées par des filles et décrivant des relations homosexuelles féminines. Leurs équivalents masculins sont les *yaoi*, dont les auteurs, comme c'est de coutume au Japon, sont généralement des filles.

## 1. « j'ai donnais mon cœur a une personne »

Blog de Lucas, un collégien de 15 ans, amoureux de Julie

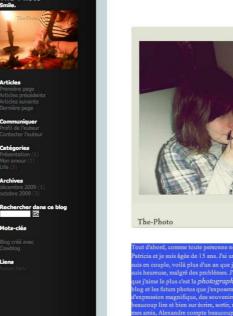
03lucas.skyrock.com



## 2. « je partage mon coeur avec Alexandre »

Blog de Patricia (15 ans) agrémenté de photos et entièrement consacré à son idylle avec Alexandre

the-photo.cowblog.fr





## 3. « chui gay, G 15 ans, jveu un copin... »

Blog de Xavier qui vit ses premiers émois et ses premières désillusions

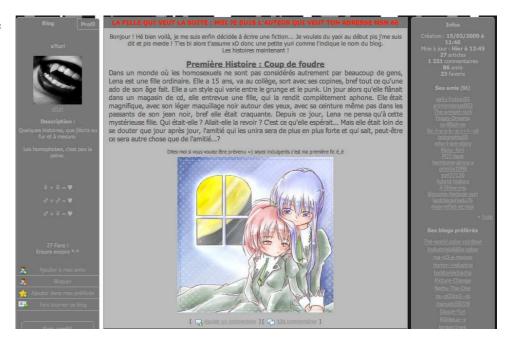
perfect-gay.skyrock.



## 4. « T'es bi alors t'assume xD »

Fan fiction yuri d'une blogueuse de 15 ans

xyuri.skyrock.com



5. « Nos chemins se sont croisés. Nos yeux se sont accrochéset je ne peux plus t'oublier... »

Un blog dédié au chagrin d'amour d'une jeune fille de 20 ans.

pitchounne62.adocity.





## 6. « je suis gay et j'en suis fier »

Un adolescent de 14 ans qui revendique haut et fort son identité homosexuelle

gay-91150.skyrock.



## 7. « Si Tu Veux étre Anonyme Prend Une Foto Et Met Pa Ta Téte C Tout »

Depuis l'été 2009, la mode est aux « dedipix », des photosdédicaces représentant une jeune blogueuse qui porte le nom (ou le pseudonyme) d'un garçon tatoué au stylo sur son corps dénudé. En échange, l'heureux élu doit déposer des commentaires sur le blog de la jeune fille

Blog de c0s-48 (17 ans)

dedipix-c0s-48.skyrock.



## 8. « Je ne suis pas celle que vous pensez... je suis pire »

Jesse, 19 ans, utilise son physique pour narguer les « no-life »

leectra.skyrock.com



## 9. « T'es obliger de devenir méchante avec (et encore) pour qu'il te lache !! »

De nombreux blogs sont consacrés à l'autre sexe et à ses défauts insupportables. Non dénués d'humour, ils portent des noms éloquents (« gang antimeufs », « brigades anti-mecs »).

Voici le blog de Noémie (18 ans):

stop-aux-mecs-lourds. skyrock.com/

